



Université d'Oran  
Faculté de la science sociale  
Département de démographie

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magistère  
Spécialité : démographie économique et sociale

# *L'effet de l'évolution démographique sur le marché du travail en Algérie*

Présentée par Mlle GUETTARI Asmaa

soutenue le 01 juillet 2013

---

## Membres du jury

<b>Pr. FODIL Abdelkrim</b>	Président	Professeur	Université d'Oran
----------------------------	-----------	------------	-------------------

<b>Pr. DELEND Aïssa</b>	Encadreur	Professeur	Université d'Oran
-------------------------	-----------	------------	-------------------

<b>Dr. FODIL Faïza</b>	Examineur	M.C.A.	Université d'Oran
------------------------	-----------	--------	-------------------

<b>Dr. LOUADI Tayeb</b>	Examineur	M.C.A.	Université d'Oran
-------------------------	-----------	--------	-------------------

---

Année universitaire : 2012-2013

# REMERCIEMENTS

Mes vifs remerciements s'adressent à :

Monsieur DELEND Aissa pour ses orientations et ses conseils au long de la réalisation de ce travail.

Les membres du jury pour avoir consacré le temps et l'énergie à la lecture de ce travail.

A tous les professeurs de la démographie.

Enfin, je tiens à remercier vivement mes parents, mes frères et sœurs pour leur soutien et leur encouragement.

## Sommaire

### Chapitre n° I : Méthodologie et la théorie de la recherche

#### Section I : cadre méthodologique et conceptuel

##### 1- cadre méthodologique

1-1- Introduction	1
1-2- Choix du thème	2
1-3- Problématique et les hypothèses	2
1-4- L'objectif de l'étude	3

##### 2- Définition des concepts

1- Population active	3
1-1- La population Active selon les recensements de la population	4
2- La population occupée	5
3- La population des chômeurs	5
4- La population inactive	6
5- <i>La croissance démographique</i>	6
6- <i>La croissance économique</i>	7
7- <i>Les politiques d'emplois</i>	7

#### Section II : cadre théorique et la situation économique.

##### 1- Elément de la théorie sur la relation entre population et le marché du travail

1-1- La théorie Malthusienne	8
1-2- Les théories économiques	10

##### 2- La situation économique de l'Algérie

2-1- La situation économique Algérienne au lendemain de l'indépendance 1962-1965	12
2-2- Les politiques économiques 1965-1979	12
2-3- Les principales réformes économiques	13
2-4- Les résultats des réformes économiques	14
2-4-1- sur le plan économique	14
2-4-2- sur le plan social	17
Conclusion	18

## Chapitre n° II : la situation démographique en Algérie

### Section I : tendance passé et actuelle de la population Algérienne

1-	Evolution passé de la population Algérienne	19
a	-Accroissement de la population durant la période coloniale	20
2-	Evolution de la population Algérienne depuis l'indépendance	22
3-	Structure de la population Algérienne	23
3-1	-évolution de la structure par grande groupes d'âges	23
4-	La transition démographique en Algérie	27
4-1	-la mortalité en Algérie	28
4-1-1	-la tendance générale de la mortalité en Algérie	29
4-1-2	-la mortalité infantile	29
4-1-3	-l'espérance de vie à la naissance	30
4-2	-la natalité en Algérie	31
4-3	-la fécondité en Algérie	32
4-3-1	-l'évolution du taux de fécondité par âge	33
4-3-2	- les facteurs de la baisse de la fécondité	34
4-3-2-1	- l'âge moyen au mariage	34
4-3-2-2	- l'amélioration du niveau d'instruction	35
4-3-2-3	- la pratique de contraception	35

### Section II : le mouvement spatial et l'urbanisation en Algérie

1-	Le mouvement migratoire interne et l'urbanisation	36
2-	Le mouvement migratoire international	37

### Conclusion

C	2-1-	La situation économique Algérienne au lendemain de l'indépendance 1962-1965	12
	2-2-	Les politiques économiques 1965-1979	12
	2-3-	Les principales réformes économiques	13
	2-4-	Les résultats des réformes économiques	14
	2-4-1-	sur le plan économique	14
	2-4-2-	sur le plan social	17
		Conclusion	18

## Chapitre III : le marché du travail en Algérie

### Section I : Analyse de l'Activité

1-	Evolution de la population active après l'indépendance	40
2-	Evolution des taux brute d'activité	43
3-	Le rapport de dépendance	44
4-	Evolution des taux d'activité par sexe	44
5-	Taux d'activité par âge et par sexe	45

6-	Contribution de l'accroissement de la population et les taux d'activité dans l'évolution de la population active	47
7-	La durée de vie active brute et de vie brute inactive	49
8-	Table de vie active	51

Section II : la population occupée en Algérie		55
1-	La répartition de la population occupée par âge	56
2-	La répartition de la population occupée par secteur d'activité	58
3-	Le taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteur d'activité	61
4-	La répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction	62
5-	La répartition de la population occupée par secteur d'habitat	63

Section III : le chômage en Algérie		65
1-	La balance de l'offre et la demande d'emploi depuis 1971 à 2010	65
2-	Evolution du chômage en Algérie depuis l'indépendance	66
3-	Structure par âge et par sexe des chômeurs	68
4-	Evolution des taux du chômage et âge et par sexe	69
5-	Contribution de l'accroissement de la population active dans la variation du volume du chômage	71
6-	Chômage par niveau d'instruction	72
7-	Chômage par secteur d'habitat	73
Conclusion		75

#### Chapitre n° IV : Analyse critique sur les politiques d'emplois en Algérie

Section I : les politiques d'emploi selon les plans de développement		77
1-	La situation d'emploi selon les plans de développement	77
1-1-	La période allant de 1967-1978	77
1-1-1-	Le plan triennal (1967-1969)	77
1-1-2-	Le plan quadriennal (1970-1973)	78
1-1-3-	Le deuxième plan quadriennal (1974-1977)	79
1-2-	La période allant de 1980-1989	79
1-2-1-	Le premier plan quinquennal (1980-1984)	79
1-2-2-	Le deuxième plan quinquennal (1985-1989)	80
1-3-	La période des années 1990	80
1-3-1-	le plan national de 1990	81

Section II : les politiques d'emploi récente en Algérie	82
1- La politique nationale d'emploi	82
1-1-Emploi salarié d'initiative local (ESIL)	82
1-2-Travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO)	84
1-3-Programme de pré-emploi (CPE)	86
1-4-Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)	87
1-5-Agence national de soutien d'emploi de jeunes (ANSEJ)	87
1-6-Caisse national d'assurance chômage (CNAC)	88
2- Les dépenses en matière de politique d'emploi en Algérie	89
2-1- Les dépenses dans le cadre des plans de développement économique et social	89
2-2- Les dépenses dans le cadre des politiques d'emploi récente	90
	91
Conclusion	
Conclusion générale	92

## Bibliographie

Annexe 1 : Tableaux statistiques.

Annexe 2 : Tableaux statistiques.

Annexe 3 : la liste des tableaux et les graphiques

# Chapitre I : Méthodologie et la théorie de la recherche

## **Section 1 : Méthodologie générale de la recherche**

### **1- cadre méthodologique et conceptuel**

#### **Introduction**

Nombreux sont les problèmes d'ordre démo-économique dans les rapports entre une croissance démographique de la population et un développement socio-économique car tous les pays en voie de développement ont accusé une certaine préoccupation concernant les changements démographiques et le développement économique et social.

L'un des problèmes majeurs qui se pose à la démographie économique est les changements démographiques au niveau de la structure de population et ses effets sur le marché du travail et par conséquent sur le développement économique. Ainsi le problème de l'urbanisation et la migration vers les villes car la population algérienne s'est caractérisée par une mutation structurelle passant d'une population rurale à une population urbaine. Cette transformation va avoir des impacts importants sur le marché du travail.



## **Choix du thème :**

Vue à l'importance de la croissance la population Algérienne et les changements survenus au niveau de structure où la catégorie de la population en en âge de travailler et le problème de l'emploi de la manière que cette catégorie souffre du chômage. De ce faite, il nous a apparu de faire une étude sur l'effet du changement démographique sur le marché du travail.

## **Problématique :**

La situation démographique et urbaine en Algérie s'est suivie spontanément par une croissance de la population active. Cette catégorie a atteint près de 10 millions de personnes actives en 2010 dont les 65.80 % concentré en milieu urbain après qu'elle était estimée de 2.5 millions en 1966 avec une proportion de 39.62 % en milieu urbain. Cette augmentation de la population active a des répercutions notables sur le marché du travail et le développement économique.

A la vue de cette croissance, notre problématique majeure consiste à analyser le marché du travail pour mesurer l'ampleur de l'effet de la croissance démographique et l'exode rural vers les villes sur le marché du travail.

La question principale à laquelle nous allons tenter de répondre à travers cette étude est la suivante :

**Pourquoi les postes de travail offerts n'arrivent pas à satisfaire la demande en matière d'emplois ?**

Parmi les questions secondaires les plus intéressants nous avons retenu les suivantes:

**A quel degré la démographie influe-t-elle sur le marché du travail en matière de l'augmentation du chômage?**

**Quel est le rôle du phénomène de l'urbanisation ou bien la migration interne dans le fonctionnement du marché du travail ?**

## **Est ce que les politiques adoptées pour absorber le chômage ont été réellement efficaces ?**

Notre problématique s'appuie sur trois hypothèses de travail :

1/ le nombre important de la population Algérienne agit sur le développement économique à travers le système d'emploi.

2/ l'offre de postes d'emplois n'arrive pas de répondre à la demande totale de travail malgré les politiques appliquées pour absorber le chômage.

3/ l'accroissement démographique et l'urbanisation accélérée sont considérés parmi les facteurs essentielles de l'élévation du nombre d'actifs. Le faible rythme de la croissance économique a pour résultat un déséquilibre entre l'offre et la demande.

### **Objectif de l'étude**

L'objectif principal de cette étude consiste à analyser le marché du travail depuis l'indépendance à travers les changements démographiques, les mutations structurelles au niveau de l'urbanisation et les transformations du système économique et social. Notre étude basée sur les mouvements démographiques, et leurs implications sur le marché du travail. Le but de ce travail est d'étudier la relation entre la démographie et la croissance économie à travers le marché du travail.

La méthodologie suivie dans ce travail est basé sur la méthode de collectes des données et la méthode d'analyse statistique.

### **2- Définition des concepts :**

- Population active :

La population active est une composante de la population totale qui est constituée elle-même de la population active et la population inactive. La population active comprend les personnes qui déclarent exercer ou déclarent chercher à exercer une activité professionnelle rétribuer, il s'agit des occupée et des chômeurs

La population active est définie par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme l'ensemble des personnes ayant entre 16 et 67 ans et qui ont travaillé non bénévolement durant une semaine de référence. Les personnes ayant un emploi mais ne l'exerçant pas pour différentes raisons, comme un congé maternité, ainsi que les chômeurs, font également partie de la population active.<sup>1</sup>

La population active au sens du Bureau International de Travail (BIT) regroupe la population active occupée et les chômeurs. Cette définition internationale est adoptée en 1982 par le B.I.T.

#### - **La population Active selon les recensements de la population :**

La population active du moment ou la main- d'œuvre comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou les chômeurs.<sup>2</sup>

D'après les recensements généraux, on peut voir les définitions utilisées au cours du temps passé depuis le premier recensement ont évolué car les composantes de la population active ont connu des changements d'un recensement à l'autre.

Selon le recensement de 1966, la population active désigne l'ensemble des personnes âgées de 15-64 qui participent à la production des biens et des services. Elle est composée par les occupés, les personnes sans travail ayant déjà travaillé et qui cherchent du travail (STR 1) et les personnes n'ayant jamais eu de travail et qui en cherchent (STR 2) sans limitation d'âge d'activité. Il est recensé comme active toute personne âgée de 6 ans et plus exerçant une activité rentable.

Les recensements de 1977 à 2008, intègrent à cette définition, les femmes partiellement occupées dans la partie des chômeurs ayant déjà travaillé et n'ayant jamais travaillé. Ces deux recensements comptent comme actives toutes les personnes qui travaillent au moment de l'opération ou qui ont travaillé au moins 6 jours successifs durant la période de l'opération.

---

<sup>1</sup> Sur le site de INSEE

<sup>2</sup> ONS, Données statistiques, N°514.

## **1- La population occupée**

Selon la définition de l'OIT, la population active occupée représente les personnes faisant partie de la population active, à l'exception des chômeurs.<sup>3</sup>

Selon l'ONS la population occupée est constituée par les personnes qui travaillent ou qui ont une activité rémunératrice en argent, ou en nature.

Le BIT considère que les personnes actives occupées sont les personnes pourvues d'un emploi

Sont considérées comme occupées les personnes suivantes :

- Les personnes qui travaillent au moment du recensement.
- Les personnes en congé de détente.
- Les personnes qui poursuivent leurs études tout en exerçant une activité rémunératrice.
- Les personnes bénéficiaires d'une pension de retraite mais qui travaillent.
- Les personnes qui sont en congé de maladie de courte durée (moins de 3 mois)
- Les jeunes du service national.
- Les apprentis.
- Les aides familiaux qui n'ont pas des rémunérations.<sup>4</sup>

## **2- La population des chômeurs**

Selon le bureau international du travail B.I.T « les chômeurs sont les personnes sans emploi, disponibles qui déclarent chercher un emploi et ayant effectué au moins une démarche dans ce sens au cours d'une période donnée (en général un mois), ainsi que des personnes ayant trouvé un travail mais ne l'ayant pas commencé »

---

<sup>3</sup> Le site de l'Insee.

<sup>4</sup> ONS, collection statistique RGPH 1987, n°16.

À partir des recensements réalisés en Algérie on relève que les chômeurs regroupent les sans travail et qui en cherche, ayant déjà travaillé (STR 1) et les sans travail qui en cherche mais n'ayant jamais travaillé (STR2)

- 1- les sans travail et qui en cherche, ayant déjà travaillé (STR 1) : c'est une personne en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) qui ne travaille pas au moment du recensement, qui a travaillé dans le passé ou qui a effectué son service national et qui cherche un emploi.
- 2- le sans travail et qui en cherche, n'ayant jamais travaillé (STR2) : c'est une personne en âge de travailler entre (16 et 64) qui n'a jamais travaillé, qui ne travaille pas au moment de recensement et qui cherche un emploi. <sup>5</sup>

### **3- La population inactive :**

La population inactive comprend l'ensemble des personnes qui ne cherchent pas à exercer une activité parce qu'ils ne veulent pas travailler pour des divers raisons ou bien ne peuvent pas travailler car il y a des obstacles qui les empêchent à travailler. La population inactive comprend les femmes au foyer, les étudiants et les écoliers, les retraités, pensionnés, les infirmes et les handicapés. Pour dénombrer cette catégorie, il suffit de retirer la population active de la population totale.

### **4- La croissance démographique :**

La croissance démographique d'une population correspond à son augmentation durant une période donnée. Elle est la résultante des naissances, décès et des migrations au sein de la population entre deux dates consécutives. Lorsqu'il s'agit d'une population fermée (une population qui n'a aucun échange migratoire avec l'extérieur), sa croissance dans le temps est exclusivement due à la dynamique des mouvements naturels.

---

<sup>5</sup> ONS, collection statistique RGPH 1987, n°16

Plusieurs facteurs déterminent la croissance d'une population : l'accroissement naturel, le solde migratoire, mais aussi l'allongement de l'espérance de vie.

### **5- La croissance économique :**

On l'assimile généralement à l'augmentation, sur une période suffisamment longue, de la quantité de biens et de services produits chaque année dans une économie nationale. Le produit intérieur brut (ou PIB) exprimé en termes réels, c'est-à-dire en éliminant les variations dues à la hausse des prix, permet de mesurer cette augmentation de la quantité de biens et de services produits.<sup>6</sup>

### **6- Les politiques d'emplois :**

Les politiques de l'emploi sont l'ensemble des mesures mises en œuvre par les administrations publiques dans le but d'accroître l'emploi (augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler) et de réduire le chômage

On distingue généralement deux grands types de politiques : les *politiques actives*, qui cherchent à accroître le niveau de l'emploi dans l'économie, et les *politiques passives* dont l'objectif est de rendre le chômage supportable (traitement social du chômage).

---

<sup>6</sup> Guy MAURAU, Démographie économique, paris.

## **Section 2 : cadre théorique et la situation économique.**

### **1-Elément de la théorie sur la relation entre population et le marché du travail.**

#### **1- 1- La théorie Malthusienne**

La doctrine de Malthus est une théorie traditionnelle basée sur la relation entre la croissance démographique et la croissance économique qui résulte des problèmes sociaux économiques. Dans l'essai sur le principe de population, Malthus prédit que la population double tous les 25 ans, et croît de période en période selon une progression géométrique (1, 2, 4, 8, 16, 32, ...) tandis que les moyennes de subsistance croissent de façon arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, 6,7,...) . Le décalage entre les deux croissances est à l'origine des problèmes d'ordre sociaux et économique.

La problématique malthusienne considère que la croissance démographique entraîne une augmentation du chômage en raison de l'accroissement de la population active et donc une demande de travail correspondante avec un offre de travail qui n'arrive plus à satisfaire la demande.

L'argument de Malthus peut être renforcé par la prise en compte du phénomène de subsistance, des facteurs de production et du type de progrès technique. Une population plus nombreuse permet d'améliorer la division de travail, mais cet avantage serait plus que compensé par la loi des rendements décroissants.

Malthus pense que l'augmentation des salaires amènerait une explosion démographique en raison de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Donc l'augmentation du salaire a un effet démographique à long terme avec l'augmentation du nombre des mariages qui conduit à son tour à des taux de fécondité plus élevés. Un accroissement de la population active entrainerai, dans le future, une augmentation du taux du chômage.

Dans le cas contradictoire, avec des salaires faibles, les maladies se propagent à la suite de malnutritions et par conséquent l'augmentation de la mortalité et la diminution de la population active, ce qui diminue le chômage avec l'augmentation de la

demande sur la main d'œuvre et la hausse des salaires. «Une fécondité élevée à la période T garantit une génération importante sur le marché du travail en T+1 et favorise la diminution des salaires et la dégradation des revenus ; il en résulte une diminution des naissances et des effectifs sur le marché du travail en T+2. Ce cycle se poursuit en favorisant la hausse des revenus favorables de nouveau à l'accroissement des naissances T+3 »<sup>7</sup>.

Pour diminuer le taux de chômage il faut faire baisser les salaires par la limitation des postes du travail disponibles sur le marché avec un salaire faible et la main d'œuvre se trouve dans un conflit pour avoir des postes d'emplois.

Dans la remise en cause de l'argumentaire malthusien, l'analyse des relations entre croissance démographique et niveau de chômage nécessite un chaînon supplémentaire à l'argumentation. La croissance démographique pourrait, dans certaines conditions, être favorable à une accélération de la croissance économique. Ce qui augmenterait l'emploi et permettrait de diminuer le chômage. Par ailleurs, l'augmentation de la population crée des besoins nouveaux, ce qui serait encore favorable à la création d'emplois.

Ce type d'argument repose souvent sur un raisonnement mécanique. La prise en compte de la croissance économique pourrait permettre d'enrichir l'analyse, mais les incertitudes sur les enchaînements de causalités évoqués poussent plutôt à adopter l'hypothèse de neutralité.

Dans la position de neutralité qui se base sur l'indépendance entre la croissance démographique et le marché du travail, la variable population n'a aucune incidence sur le marché du travail. Cette position est actuellement dominante chez les économistes, l'évolution du chômage est liée au rythme de la croissance économique.<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> ((Darreau P., Pondavon C., 1998, p.392) GAID Mohamed, impact de la transition démographique sur le marché du travail, p.70)

<sup>8</sup> GUY Maurau, démographie économique, Bréal, Paris, PP 128, 129, 130



## 1-2- Les théories économiques

Les théories économiques recourent au fonctionnement du marché du travail ou du système économique dans son ensemble. Dans le premier lieu qualifié par la théorie standard (les théories néoclassique), on insiste sur la rigidité du marché du travail comme cause du chômage qui englobe la rigidité du salaire et du coût du travail, l'existence d'un salaire minimum obligatoire, rigidité des conditions d'embauche, de licenciement, rigidité des règles fixant la durée du travail.<sup>9</sup>

Dans un deuxième lieu qualifié par la théorie Keynésienne, le niveau d'emploi est déterminé par les anticipations des entrepreneurs, définies par ce que Keynes a appelé la « demande effectif ». Une baisse du chômage passerait alors par une augmentation de la demande effective. Là encore, la variable démographique n'apparaît pas comme essentielle dans l'explication du chômage. Keynes a retenu l'aspect de la liaison positive entre la croissance démographique et l'accroissement de l'emploi par l'intermédiaire du soutien de la demande.

**John Stuart Mill** pense que la population ouvrière doit limiter son volume car c'est pour elle l'unique moyen d'arriver au plein emploi et avec des niveaux de salaire acceptables et à partir d'une densité démographique donnée, tout accroissement de la population déclenche le mécanisme de la loi des rendements décroissant et entraîne par conséquent une baisse du niveau de vie. L'articulation entre population et salaire tend idéalement vers un état d'équilibre stationnaire.

**Ricardo David** pense que la loi des rendements agricoles décroissant explique le principe de la population et que le salaire joue un rôle de régulation démographique. En stabilisant au niveau de minimum vital, il représente le volume de subsistance auquel l'effectif de la population décroît. Ricardo ajoute une nouvelle dimension en développant sa loi sur les rendements décroissant. Selon cette loi, à partir d'un certain

---

<sup>9</sup> GUY Maurau, démographie économique, Bréal, Paris, PP 129.

niveau, toute unité du travail supplémentaire devient non rentable et la production devient en baisse constante par rapport aux unités précédentes.<sup>10</sup>

### **Karl Marx**

Marx a confirmé que la société passe par des différentes étapes basées sur le changement de production et le système économique. Dans les premières étapes de l'accumulation du capitaux ou il n'y a pas l'utilisation des machines (les moyens technologiques) l'industrie a besoin de plus de la main d'œuvre et dans le processus de la production capitaliste, le capital fixe (production) augmente plus rapidement que le capital variable (les travailleurs) ce qui conduirait à l'absence de besoins d'ouvriers, et que cette catégorie va être une population excédentaire.

**Adam Smith** a expliqué les évolutions démographiques à la lumière des facteurs économiques et la loi de l'offre et la demande, là où il y a une augmentation de la population et une pénurie de possibilités d'emplois.

La situation économique et financière a comme résultat le non accès aux mariages et à la procréation. Mais si avec une disponibilité des postes d'emplois et une diminution de la densité de population, les salaires des travailleurs augmentent et ainsi l'améliorer de leurs situation économique, ces travailleurs peuvent se marier et procréer jusqu'à ce que la situation démographique revienne à l'état d'équilibre.

## **2- la situation économique de l'Algérie :**

L'économie Algérienne a connu des changements importants depuis l'indépendance au niveau national et international caractérisés par des phases de transition.

Après l'indépendance l'Algérie a adopté une stratégie socialiste fondée sur une planification centralisée et le recours aux ressources en hydrocarbures a permis la réalisation de grandes transformations dans tous les domaines mais rapidement cette stratégie a conduit à un déséquilibre à partir de l'année 1986 dû à la crise pétrolière et ses répercussions négatives sur l'économie Algérienne. Dès le début

---

<sup>10</sup> DELANDA Aissa, Rôle de développement Social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.

des années 1990, l'Algérie adopte l'option d'une économie de marché comme une alternative à l'économie socialiste.

## **2-1 La situation économique Algérienne au lendemain de l'indépendance 1962-1965 :**

La situation économique de l'Algérie caractérisé par la faiblesse du volume de production dans l'agriculture et l'industrie, qui ne répondent pas aux besoins de la société, et par l'importance du volume de chômage.

La période 1962-1965 est marquée également par la nationalisation des unités industrielles, commerciales et agricoles après le départ des colons et l'application du Système d'autogestion.

Sur le plan politique, les décisions sont considérées comme une application du système socialiste. Mais ce modèle qui était fondé sur l'autogestion a été fortement critiqué.

## **2-2- Les politiques économiques 1965-1979 :**

Les politiques économiques au cours de la période 1966-1979 sont basées sur le principe de récupération des richesses nationales sous forme d'une série de nationalisations effectuées par l'Algérie et le choix d'une approche fondée sur la planification centralisée à travers des plans de développement ; le plan triennal (1967-1969), puis les deux plans quadriennales (1970-1973) et (1974-1977) et une politique basé sur un model de l'industrie manufacturés.

A partir les années quatre-vingt dix, le processus de développement économique algérienne a commencé à révéler les signes d'échecs avec le lancement du plan quinquennale qui a annoncé les réformes par la restructuration des entreprises et le redimensionnement des exploitations du secteur agricole. Les réformes économiques poursuivis en Algérie depuis le début des années quatre-vingt n'ont pas réussi sur le plan économique car les conditions extérieures n'étaient pas en faveur de l'Algérie. Ainsi, la baisse des prix du pétrole en 1986 a conduit à des perturbations au niveau de l'économie Algérienne. L'Algérie devrais se tourné vers une politique alternative par

des séries des réformes structurelles pour transformer une économie socialiste en une économie de marché libérale.

En conséquence de la récession productive et la réduction de l'investissement, il est devenu difficile de répondre aux demandes d'emplois qui ont connu une augmentation depuis 1986. C'est ainsi que la crise du chômage a commencé à être visible par la hausse des taux de chômage qui passe de 9,7% en 1985 à 21,4% en 1987.

Au début de 1994, il y a eu une détérioration de l'économie algérienne, car il y avait une autre baisse des prix du pétrole accompagnée d'une situation d'insécurité ; ce qui a conduit l'économie à la crise de balance des paiements. En raison de cette situation alarmante, les décideurs ont été obligés à élaborer un programme global d'ajustement structurel avec l'appui du Fonds Monétaire International en mai 1994. Ce programme vise à augmenter le taux de croissance économique en vue de compenser l'augmentation de la main-d'œuvre et réduire graduellement le chômage et restaurer la l'équilibre de la balance des paiements.

### **2-3- Les principales réformes économiques**

On peut classer les principales phases de la mise en œuvre des réformes économiques en trois grandes étapes :

- La première étape est la phase allant globalement des premières années de la décennie 1980 à 1994, qui a vu la mise en œuvre progressive de nombreuses réformes jetant les bases institutionnelles d'une économie de marché, après que les programmes ont commencé à restructurer les institutions économiques dont le but est de donner l'efficacité du secteur économique en réduisant le nombres des entreprises nationales. En effet cette politique de restructuration n'a pas atteindre les résultats souhaités pour améliorés l'économie algérienne après la crise qu'elle a subi.
- La deuxième étape est celle de la phase de 1994 à 1997, qui a vu la réalisation d'un plan d'ajustement structurel en relation avec les organisations financières internationales.

- La troisième étape c'est la phase de 1997 à ce jour, de post - ajustement structurel.

## **2-4- Les résultats des réformes économiques :**

### **2-4-1- Sur le plan économique :**

Le principal résultat des réformes économiques menées en Algérie dans les deux dernières décennies est celui de l'équilibre macro-économique. Cependant, l'Algérie s'est trouvée dans un niveau de développement général plus faible, un endettement extérieur plus lourd (30 milliards de dollars dans la fin des années quatre-vingt) et un apport d'investissements étrangers moindre<sup>11</sup>. Pour ces raisons, l'équilibre macro-économique ne fut restauré qu'à partir des années 1994-1997 par le fait de l'application du plan d'ajustement structurel.

#### **2-4-1-1- Les principaux indicateurs de l'évolution de la situation économique :**

La mise en œuvre des différentes réformes économiques et les plans nationaux de développement ayant produit des changements dans l'économie nationale ont pour objectif de rétablir l'économie Algérienne et d'améliorer le développement humain de sa population.

Les caractéristiques de l'évolution de la situation économique Algérienne peuvent être résumées par le produit intérieur brut, la situation financière et le désendettement.

##### **✓ Le produit intérieur brut**

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur économique utilisé pour mesurer la production de la richesse dans un pays donné.

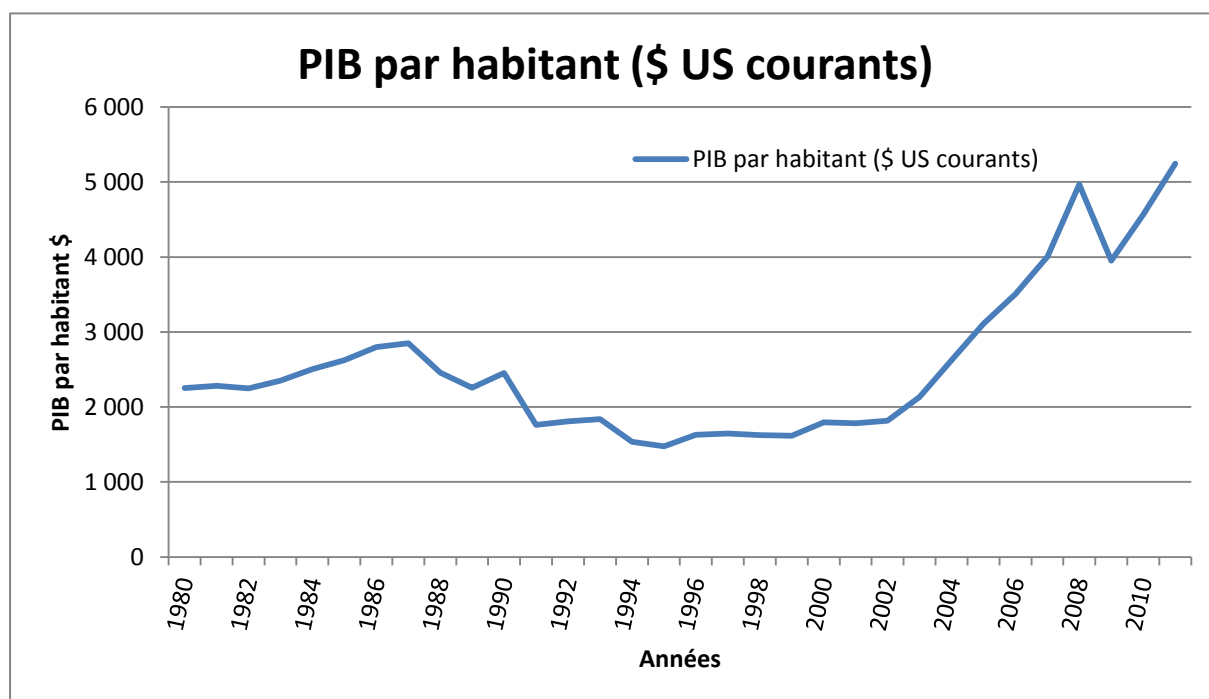
Selon la banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) par habitant en Algérie est passé de 2251 \$ en 1980 à 5244 \$ en 2011 avec une croissance annuelle moyenne de 2.76 % durant cette période.

---

<sup>11</sup> Marché du travail et emploi en Algérie P.P 12

La croissance de PIB en Algérie est largement liée au secteur des hydrocarbures, qui participe avec plus de 45 % dans la composition du PIB<sup>12</sup>, suivi par le reste des secteurs tels que le commerce, les services et le BTP. La participation du secteur des hydrocarbures est déterminée par les pays importateurs, ce qui rend l'économie Algérienne exposée aux fluctuations des prix mondiaux des hydrocarbures.

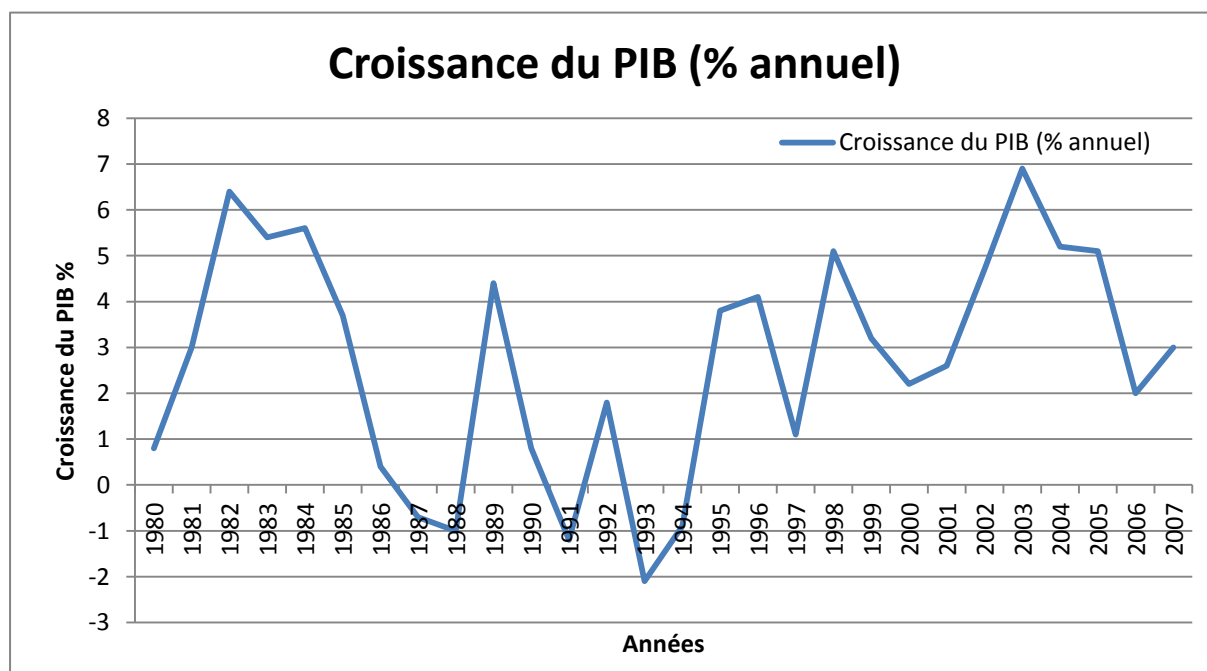
Graphique n°1 : Evolution du PIB par habitant en Algérie (1980-2011)



Source : la banque mondiale.

<sup>12</sup> BELKACEM Djamila, MOUSSI Oum El Kheir, La croissance dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Une estimation par l'économétrie des panels, P.P 7.

Graphique n°2 : croissance annuel du PIB en Algérie (1980-2011)



Source : la banque mondiale.

Le taux de croissance du PIB en Algérie se caractérise au cours de la période 1980 à 2007 par des fluctuations qui restent fortement liées aux prix d'énergies sur le marché mondial. La croissance de PIB a eu une évolution négative qui coïncide avec les crises économiques des années 1980 à 1995. La croissance a eu une accélération importante dans le rythme de PIB qui atteint 6.9% en 2003 grâce à la hausse persistante du volume et du prix des exportations d'hydrocarbures ; ce qui a permis d'améliorer la croissance du produit intérieur brut de la décennie 2000.

L'augmentation des prix des hydrocarbures, qui a permis le rééchelonnement de la dette et de relancer l'économie Algérienne par les investissements, a fait fléchir le taux du chômage de 30 % à 10 % en 2008. Néanmoins celui-ci reste relativement élevé et touche beaucoup plus la population jeune.

Le désendettement extérieur de l'Algérie a connu une amélioration importante, c'est durant les années 1990 que la situation est devenue catastrophique avec un endettement extérieur estimé de 30.3 milliards de dollars en 1998. La dette est estimée à 4.2 milliards de dollars en 2008.

## 2-4-2 Sur le plan social :

Le développement social s'exprime beaucoup d'aspects liés aux conditions de vie de la population mesurées par de nombreux indicateurs traditionnellement résumés dans un indice appelé l'Indice de Développement Humain.

L'indice du développement humain est un indice qui permet de mesurer la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. C'est un indice mis au point par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il consiste en un indicateur composé de 3 critères principaux : la longévité (se fondant sur l'espérance de vie à la naissance), le niveau d'instruction (évalué à partir du taux d'analphabétisme) et le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.

Il résulte de la formule suivante :

$$IDH = \frac{1}{3} \text{ espérance de vie} + \frac{1}{3} \text{ éducation} + \frac{1}{3} \text{ PIB}$$

En passant d'abord par le calcul des indices dimensionnels par cette formule :

$$\textit{indice dimensionnel} = \frac{\textit{valeur constatée} - \textit{valeur minimale}}{\textit{valeur maximale} - \textit{valeur minimale}}$$

L'IDH est passé de 0,358 en 1970 à 0,689 en 1998 et à 0,778 en 2008, soit une augmentation de 117% entre 1970 et 2008, 92 % (1970-1998) et une progression de 13 % (1998-2008). Cette progression est due à l'amélioration des conditions de vie en termes de l'espérance de vie, l'instruction et le pouvoir d'achat (PIB). C'est une amélioration quasi-générale de l'IDH en Algérie comme le révèle le Conseil National Economique et Social (CNES) dans ses différents rapports.



## **Conclusion :**

Dans le cadre méthodologique de la recherche, on a constaté que les concepts utilisés lors des recensements ont connu des changements au niveau de la population active.

L'économie Algérienne a traversé plusieurs étapes caractérisées par des changements importants depuis l'indépendance. La situation économique était un facteur de base qui influe sur le marché d'emploi, la réduction du chômage et la qualité du travail. Par conséquent la population Algérienne a changé ses comportements démographiques, vue au développement social et économique apparaitre dans le produit intérieur brut, l'espérance de vie à la naissance, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat et le niveau d'instruction.

## Chapitre II

### Analyse de La situation démographique en Algérie

## **Section n°1 : La situation démographique en Algérie depuis l'indépendance.**

### **1. Evolution passée de la population**

Les estimations de l'effectif de la population algérienne précoloniale sont nombreuses et variables selon les auteurs. Les plus sérieuses évaluent cet effectif à près de 3 millions de personnes en 1808<sup>13</sup>. De manière générale, les estimations les plus sérieuses donnent des effectifs situés entre 1 et 3 millions d'habitants avant le premier dénombrement que réalisent les autorités coloniales en 1845.

A partir de 1945, des dénombrements quinquennaux<sup>14</sup> se succèdent. Leurs résultats dont la fiabilité est difficile sinon impossible à évaluer, donnent une idée assez valable sur le rythme de la croissance de la population dite "musulmane" à l'époque. En effet, si ces résultats sont parfois contestables sur l'effectif, ils restent, avec les données de l'état civil, une bonne source pour mesurer le taux d'accroissement.

Selon le premier dénombrement, le volume de la population musulmane de l'Algérie s'élève à 2 176 000 personnes. Ce n'est que 56 ans plus tard que le doublement de cet effectif intervient, soit en 1901, en atteignant le chiffre de 4 089 000.

Le déclin démographique signalé par certains auteurs s'est effectué durant la période 1866 à 1876. Le déficit relevé entre les dénombrements de 1861 et 1866 s'élève à 302 000 individus. L'effectif de la population musulmane qui était de l'ordre de 2 737 000 en 1861 tombe à 2 656 000 en 1866 et à 2 134 000 en 1872. L'accroissement reprend timidement à partir de 1876 et l'effectif ne dépasse celui de 1861 qu'en 1881.

---

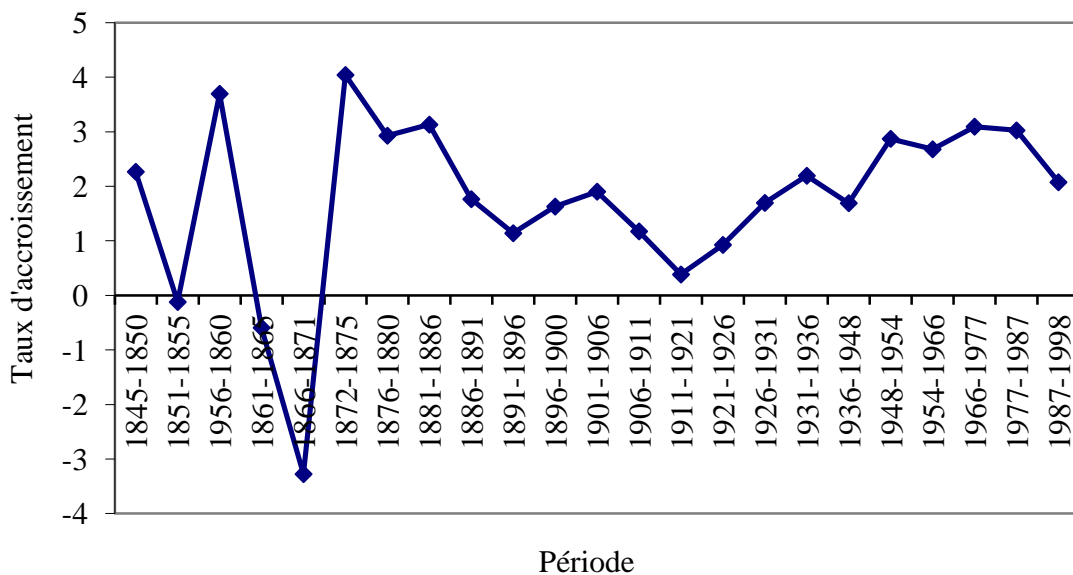
<sup>13</sup> Des estimations antérieures peuvent être lues dans "l'histoire de la population de l'Afrique du Nord pendant le deuxième millénaire" de Dominique TABUTIN, Eric VILQIN et J N BIRABEN dans Document de travail, SPED, Université Catholique de Louvain, Belgique, mai 2002.

<sup>14</sup> Sauf pour 1921, le dénombrement est décennal.

### a. Accroissement de la population durant la période coloniale

La figure suivante retrace l'évolution du taux d'accroissement global de la population musulmane durant la période coloniale. Cet indice est calculé à partir des résultats de 17 dénombrements et deux recensements réalisés par les autorités coloniales entre 1845 et 1954.

Graphique n°3: Evolution du taux d'accroissement entre 1845 et 1998, %.



Source : Annuaire Statistique de l'Algérie, 1980 et collections Statistiques n° 16 et 80.

Le graphique n°3 se caractérise par une fluctuation chronologique qui marque les principaux événements vécus par la population algérienne à l'époque coloniale. Ces événements sont principalement des périodes de résistance populaire et des périodes d'épidémies durant lesquelles la population enregistre une décroissance de ses effectifs.

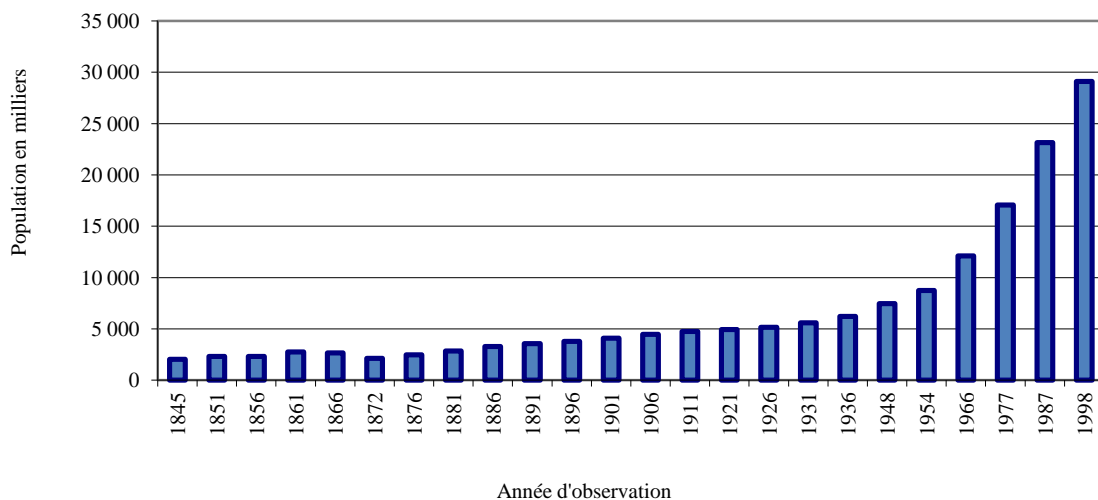
Les périodes durant lesquelles la population a connu une décroissance sont les périodes allant de 1851 à 1855 et 1861 à 1865 et 1866 à 1871. Durant la seule période 1851 à 1855, deux épidémies de choléra ont été observées (en 51 et 55). Celles de

1866- 1867 semblent être plus meurtrières que les précédentes en raison de l'affaiblissement des individus sous l'effet de mauvaises conditions de subsistance. A la fin des années 1940, une épidémie de choléra a ravagé le pays en coïncidant avec de longues périodes de résistances populaires. L'année 1868 fut également marquée par deux épidémies de typhus qui ont fait au moins 900 000 morts<sup>15</sup>.

Les autres causes du déclin démographique de la période colonial sont imputables aux calamités naturelles telles la sécheresse et les invasions d'acridiens d'une part, et aux représailles de l'armée de colonisation, d'autre part.

Les fluctuations qu'enregistre le taux de la croissance de la population s'estompent à partir de 1911. Le taux suivra alors une courbe de croissance modérée jusqu'en 1945. Son rythme s'accélère jusqu'en 1954, année durant laquelle il atteint 2,7%.

Graphique n°4: Evolution de la population entre 1845 et 1998.



Source : Annuaire Statistique 1980 et Collections Statistiques n° 16 et 80.

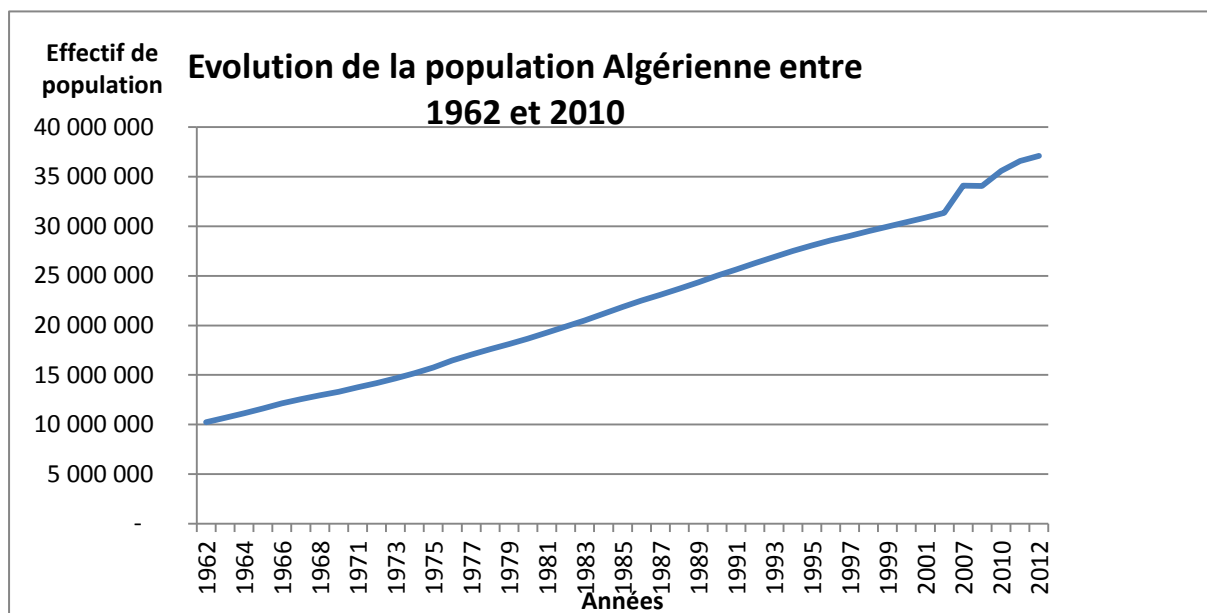
<sup>15</sup> Djillali Sari, le désastre démographique, page 141.

## 2. Evolution de la population Algérienne depuis l'indépendance :

La période d'après guerre s'est signalée non pas seulement par de pleines mutations politiques, sociales et économiques, mais aussi par des mouvements démographiques importants qui se sont traduits dans une accélération des rythmes de croissance de la population dont sa dynamique base sur un accroissement linéaire. Cette tendance d'accélération qu'a connue l'Algérie indépendante come tout les pays en voix de développement.

La population algérienne a enregistré son premier doublement dans un intervalle de 24 ans, entre 1962 et 1986. Elle passe de 10236000 habitants en 1962 à près de 22499 000 habitants en 1986 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,34 % pour atteindre une population de 35600000 habitants en 2010 soit un deuxième doublement dans un même intervalle de 24 ans.

Graphique n°5 : Evolution de la population Algérienne entre 1962-2012



Source : 1962-1969 Statistique, publication trimestrielle produite par l'ONS rétrospective 1962-1986(N°=15), 1970-1991 Statistique, N°35, rétrospective (1962-1991).

Cette forte accélération des rythmes de croissance démographique est le résultat d'une forte diminution de la mortalité grâce à des mesures antiépidémiques et d'autres

mesures sanitaires et d'hygiène. Cette baisse de mortalité est maintenue par des taux élevés de natalité et une réduction continue de la mortalité notamment infantile.

### **3. Structure de la population Algérienne :**

La structure de la population représente l'ensemble des individus de la population classés par âge et par sexe. C'est la structure la plus importante pour les analyses démographiques car le classement se fait souvent sur la base de deux critères fondamentaux que sont l'âge et le sexe qui permettent une connaissance assez détaillée de la composition de la population et à travers les structures par âge et par sexe on peut avoir les proportions des moins de 15 ans, les personnes en âge de travailler (15-64) et les personnes âgées (65 et plus). Cette structure est le résultat d'un ensemble de facteurs, qui influencent la croissance démographique, tels que les naissances, les décès et les migrations. L'étude de la structure a une grande importance dans l'explication de l'impact de certains faits démographiques sur les différents groupes d'âges et permet de saisir le profil de l'activité économique en faisant ressortir le volume de la proportion des actives et des inactives.

#### **3-1- Évolution de la structure par grand groupe d'âges de la population Algérienne :**

On dit que, en terme d'âge, on peut répartir la population en trois grands groupes d'âges ? Cette répartition permet d'avoir une indication sur l'état démographique du pays et les charges de la population potentiellement active par les rapports de dépendance démographique.

Tableau n° 1: Répartition de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements

Age	Sexe	1966		1977		1987		1998		2008	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14 ans	Hommes	2 918 498	48,06	3 935 540	49,24	5 161 539	44,60	5 443 388	36,64	4888031	28,36
	Femmes	2 785 662	46,25	3 764 454	46,64	4 924 562	43,55	5 220 362	35,90	4664036	32,07
	Total	5 704 160	47,16	7 699 994	47,93	10 086 101	44,08	10 663 751	36,27	9552068	32,49
15-64 ans	Hommes	2 891 367	47,61	3 730 426	46,68	5 961 973	51,51	8 763 455	58,99	11428677	66,32
	Femmes	2 949 315	48,97	3 990 627	49,44	5 926 723	52,41	8 638 024	59,40	11244667	66,74
	Total	5 840 682	48,28	7 721 053	48,06	11 888 696	51,96	17 401 479	59,19	22673344	66,53
65 et +	Hommes	253 050	4,17	323 238	4,04	448 440	3,87	640 953	4,31	900721	5,23
	Femmes	277 363	4,60	315 739	3,91	455 389	4,04	667 452	4,59	918924	5,45
	Total	530 413	4,38	638 977	3,98	903 829	3,95	1 308 405	4,45	1819647	5,34

A travers les cinq recensements, on voit que la population âgée de moins de 15 ans est caractérisée par une inactivité productive en matière de l'économie et reproductive en matière de procréation, la proportion de ce groupe d'âge était élevée 47,16 % en 1966, 47,93% en 1977 par rapport au total de la population Algérienne. Cette forte proportion s'explique par le taux élevé de natalité qu'a connu l'Algérie durant la période post indépendance. Ce taux était de l'ordre de 50,12‰ en 1967 et 45,02‰ en 1977 et 34,60 ‰ en 1987. C'est à partir de 1998 que la part des jeunes a commencé à diminuer en comparaison avec les recensements précédents. Cette proportion qui était de 36,27 % en 1998, tombe à 32,49% en 2008. La réduction est due essentiellement à la baisse du taux de natalité et notamment le taux de fécondité grâce aux politiques de régulation des naissances, la planification familiale, disponibilité des moyens contraceptifs modernes ainsi qu'au retardement de l'âge au mariage.

Le groupe d'âge 15-64 apparaît dans un état équivalant à celui des jeunes dans les deux premiers recensements (48%) pour atteindre une proportion de 59,19 % en 1998. Ce renforcement est le résultat de l'arrivée des générations du baby boom à l'âge de travailler. En 2008 la part des personnes en âge de travailler était près de 67%, soit le double de la population jeune (32,49%), ce qui signifie que la population Algérienne a une force de main d'œuvre importante, ce qui est considéré comme un facteur très

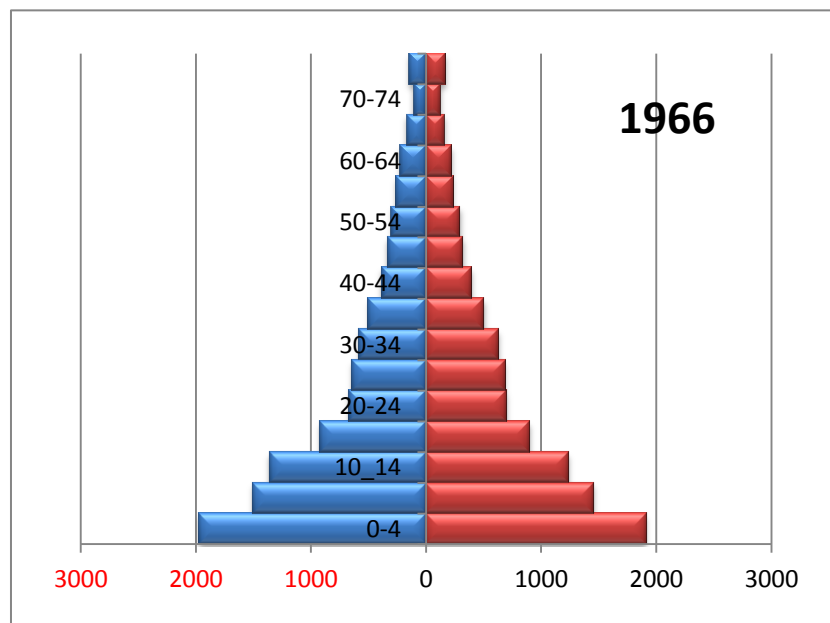


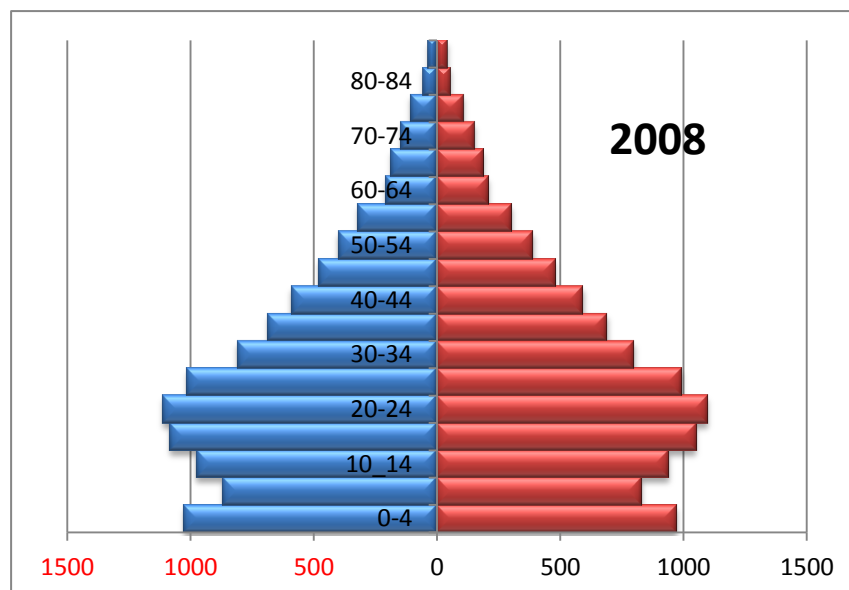
positif pour le développement économique et social. Cet avantage de la surpopulation en âge de travailler a aussi des inconvénients tels que le problème du chômage et la crise du logement.

S'agissant de la catégorie des personnes âgées de 65 ans et plus, on note qu'il y a eu une progression de cette proportion du 4,38 % à 5,34 % entre 1966 et 2008, cela est dû à la forte proportion des jeunes, pour atteindre un pourcentage estimé de 5,34% par l'effet de la diminution de la part de moins de 15 ans et l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes.

La pyramide des âges est parmi les outils de l'analyse démographique qui indique la composition d'une population par classes d'âges et par sexe à un moment donné. La pyramide des âges est déterminée par des facteurs qui agissent sur l'effectif de la population, la natalité avec l'effectif à la naissance, la mortalité qui réduit la taille des groupes d'âges et les mouvements migratoires.

Graphique n° 6 : Pyramides des âges de la population Algériennes à travers les RGPH de 1966 et 2008





L'évolution de l'allure des pyramides des âges de la population Algérienne à travers les 5 recensements effectués après l'indépendance à nos jours révèle la dynamique et les transformations de la structure de la population et donne une vue générale sur l'histoire démographique de l'Algérie.

Les représentations graphiques montrent que la population algérienne est caractérisée par une extrême jeunesse dans les trois premiers recensements 1966, 1977, 1987 où les pyramides sont de la forme pyramidale avec une base élargie qui correspond à un régime démographique déterminé par une forte natalité. En 1998, la pyramide montre une diminution au point que l'effectif des enfants de moins de 5 ans a enregistré une nette réduction par un rétrécissement de la base de la pyramide. Mais en dernier recensement 2008, il y a une reprise de la natalité qui apparaît clairement sur la base de la pyramide. Pendant ce temps, le nombre de personnes en âge de travailler (les 15-64 ans) a augmenté rapidement, passant de 48,28 % en 1966 à 66,53 % en 2008 par l'arrivée des générations de baby boom à l'âge d'activité, qui se répercute certainement sur la demande en matière d'emploi, de logement et autres besoins sociaux.

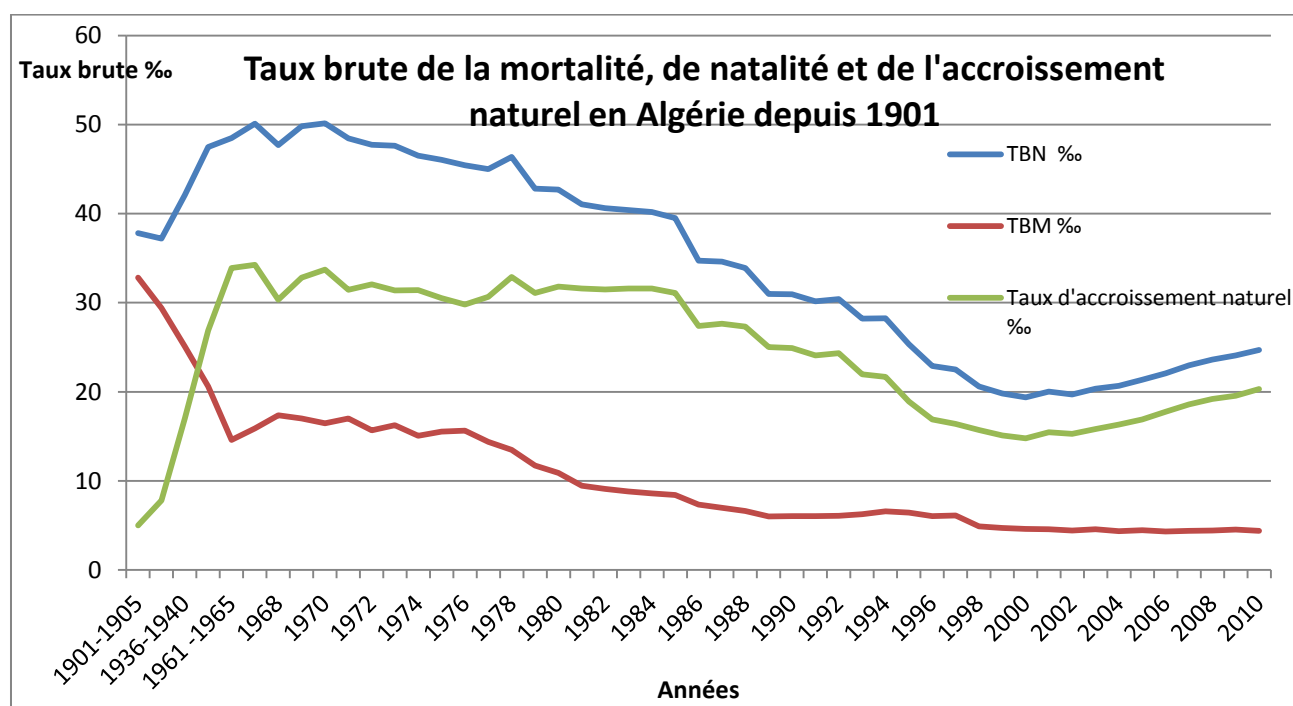
#### **4. La transition démographique en Algérie**

La transition démographique est vécue par la quasi-totalité des populations humaines au cours de son évolution. Le modèle qu'elle présente est basé sur le mouvement

démographique naturel de la population qui s'englobe les niveaux de la mortalité et de la natalité.

La population algérienne, comme, toute population du monde, a connu à son tour cette transition par une natalité et une mortalité très élevées, période qui correspond à la première phase de la transition, par une baisse de la mortalité et une natalité qui reste assez forte ou la deuxième phase et par une baisse continue de la mortalité et la natalité qui caractérise la troisième phase.

Graphique n° 7 : Evolution des indicateurs démographiques en Algérie depuis 1901



Source : voir le tableau n° 6 dans l'Annexe n°1.

L'allure de l'évolution du mouvement démographique, tel que le tracent le taux brute de mortalité et le taux brute de natalité, montre que l'Algérie suit le schéma plus ou moins classique de la transition démographique.

Avant l'indépendance, La situation démographique Algérienne était marquée par des niveaux assez élevées et par un taux d'accroissement naturel très faible autour de 0,5% et 1,70%. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'on note une baisse importante et contenue de la mortalité et une tendance de reprise de la natalité et

qu'elle n'a pas diminué qu'après la fin de la décennie 70, ce profil démographique correspond à la première phase de la transition démographique.

La deuxième phase, c'est l'époque de l'indépendance ou la démographie Algérienne a connaît après 1962 une période de récupération qui s'exprime par l'élévation du niveau de natalité pour atteindre un taux de 50,16 naissances par mille habitants en 1970 correspondant à une fécondité naturel alors que la diminution de la mortalité commence a observé dans cette période avec un taux de 14,60‰ après qu'il a été estimé de 30‰ à 20‰ avant l'indépendance, cette baisse contenue de la mortalité se faire sentir qu'à partir de 1980 ou on note un taux de 10 décès par mille habitants, le taux d'accroissement s'élève à 3,39% (1961-1965) et 3,18% en 1980, cette augmentation est le résultat d'une forte natalité et une baisse de la mortalité.

La troisième phase commence à partir des années 80 qui se détermine par la chute contenue de la natalité et une continuation de la baisse de la mortalité ce qui provoque par conséquent un accroissement naturel faible. Le maximum de l'accroissement naturel est atteint au début de cette phase. Celui noté en 1980 est égale à 3,18%. C'est La période ou la population Algérienne a connu leur doublement en termes de croissance démographique.

#### **4-1 La mortalité en Algérie**

L'étude de la mortalité Algérienne subit des difficultés statistiques au niveau de la source des données qui est l'état civil avec ses nombreuses lacunes et les problèmes de sous-enregistrement des décès. Ce n'est qu'à partir 1970 année de la première enquête démographique qu'on a pu mesurer l'ampleur de ce sous-enregistrement.

##### **4-1-1- La tendance générale de la mortalité:**

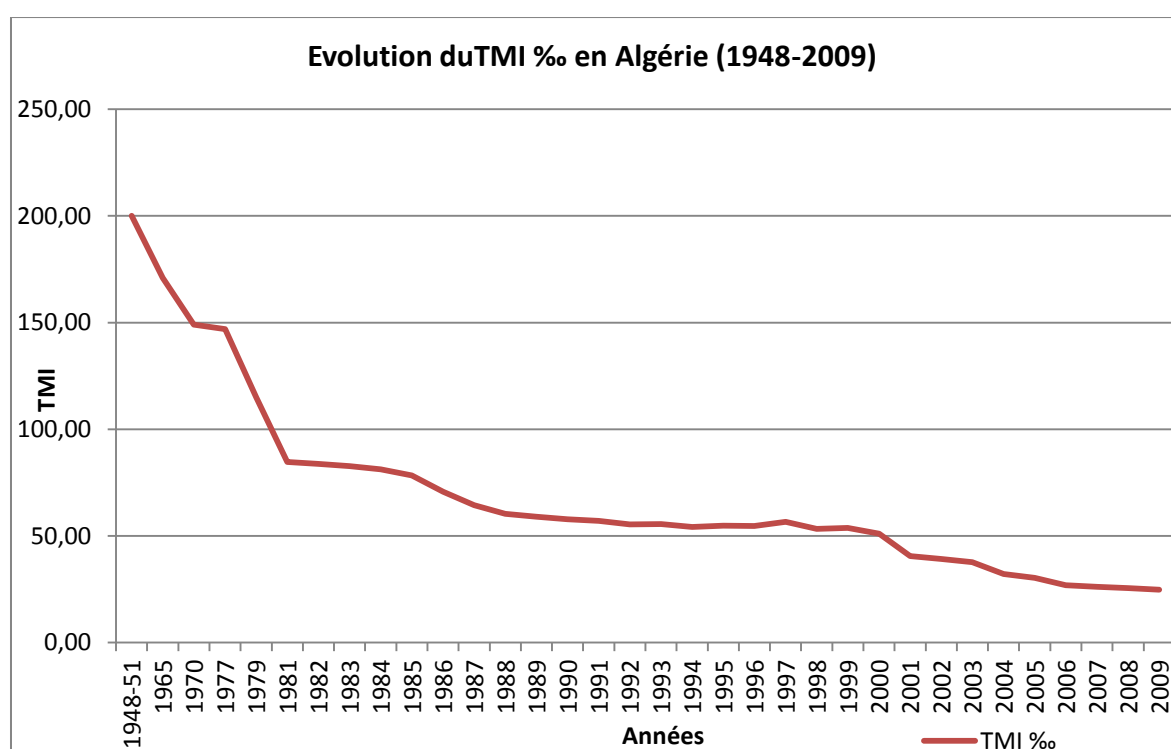
En examinant l'évolution des taux brute de mortalité, on constate que la tendance générale est une baisse régulière et constante pour l'ensemble de la période (1901-2010). La période pré-indépendance enregistre le plus haut niveau avec 32,8 pour mille. Depuis l'indépendance, on note des fluctuations qui s'accroissent à partir de 1967 jusqu'au 1976 pour se stabiliser au niveau de 15‰ en raison des progrès de la

médecine et l'instauration de la médecine gratuite. Ce taux est estimé à moins de 10 pour mille à partir des années 80 et se stabilise autour de 6‰ entre 1987 et 1998 pour arriver à son niveau le plus bas de 4,37‰ en 2010.

#### 4-1-2- La mortalité infantile

En évidence, le taux brut de mortalité infantile a connu une diminution beaucoup plus importante. Cet indice est considéré comme un indicateur principal de développement.

Graphique n°8: Evolution du Taux de mortalité infantile en Algérie (1948-2009)



Source : voir le tableau n°7 dans l'annexe n° 1.

L'évolution de la série des taux de mortalité infantile à travers les statistiques révèle une forte baisse sur la période allant de 1951 à 2009. Les taux enregistrés durant les deux années extrêmes sont 200‰ et 24,8‰ respectivement, soit une diminution de 87,6%. Ce taux est, cependant, reste très élevé jusqu'à la fin des années soixante dix ou il dépasse les 100‰.

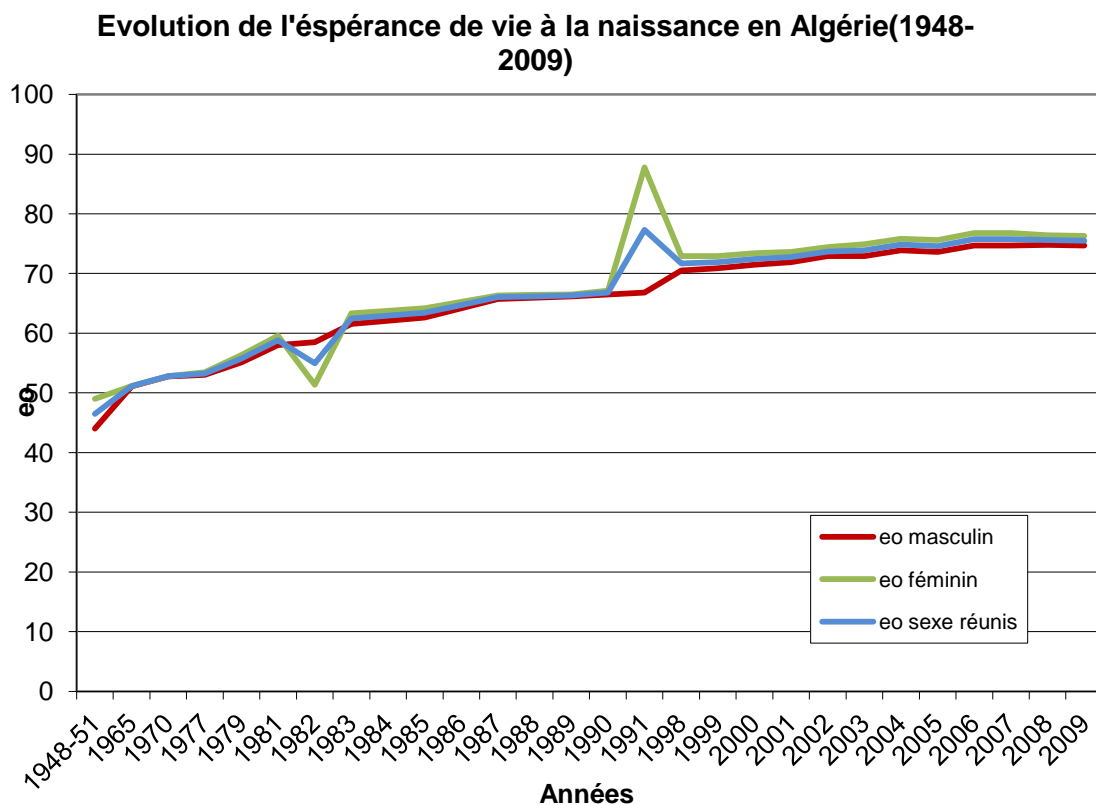
Cette forte chute de la mortalité infantile, s'est opérée grâce à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès scientifiques et spécifiquement en ce qui concernant le

recours aux vaccinations qui ont beaucoup influé sur la baisse de la mortalité des moins d'un an.

#### 4-1-3- L'espérance de vie à la naissance :

La durée de vie moyenne des algériens à leur naissance est estimée en 2009 à 75.5 ans avec un écart d'une année et demi entre les deux sexes, au profit des femmes naturellement. La faible longévité du passé traduit tout simplement la forte mortalité et particulièrement chez les hommes pour des raisons de mobilisation lors des guerres mondiales et la guerre de libération nationale ainsi que et les conditions de vie morbides qui les touchent fortement jusqu'à une période récente.

Graphique n° 9: Evolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe (1948-2009).



Source : voir le tableau n° 8 dans l'annexe n° 1.

La transition épidémiologique de l'Algérie s'est soldée par un gain de 29 ans pour les deux sexes durant la période 1951 à 2009. Les hommes ont vu leur espérance

de vie s'allonger de 27 ans et les femmes de 30 ans. L'évolution positive de l'espérance de vie à la naissance est également à inscrire à l'indicatif des progrès de la science et l'amélioration des conditions de vie dont résulte une mortalité remarquablement faible.

#### **4-2- Natalité en Algérie :**

La tendance générale du taux brute de Natalité de la population algérienne suit une trajectoire particulière depuis le 20<sup>ème</sup> siècle caractérisée par une progression jusqu'au 1970 où il atteint 50.16‰ en raison de la récupération des événements ajournés par la guerre de libération entre autres. La tendance s'inverse et le taux enregistre une baisse régulière à partir de la fin des années 80 jusqu'en 2000-2005 où une reprise de natalité est enregistrée.

Après l'indépendance, l'Algérie s'est inscrite dans le modèle économique socialiste qui rejette toute politique de population et adopte le principe du développement comme meilleur contraceptif.

A travers les statistiques disponibles, ce n'est qu'à partir de 1985 qu'apparaissent les premiers signes de la décroissance régulière du nombre des naissances. Le taux brut de natalité qui était de 39,50 ‰ en 1985 tombe à 20 ‰ en 1990. Depuis, on constate une nette diminution du taux de natalité avec le temps puis une légère reprise à partir de 2004 où il atteint 24,07 ‰. Ce revirement de la situation est probablement le résultat de l'augmentation de la population de femmes en âge de procréer et le renforcement de l'intensité du mariage.

### 4-3- La Fécondité :

L'analyse la natalité peut être approfondie par le recours aux indices relatifs à la fécondité. Parmi ceux ci, l'indice synthétique de fécondité.

Tableau n°2: Evolution de l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964 et 2009

Année	ISF	Année	ISF
1964	7,10	1990	4,50
1965	6,70	1991	4,36
1966	7,40	1992	4,26
1968	6,70	1993	4,06
1969	7,10	1994	3,97
1970	8,50	1998	2,67
1977	7,40	1999	2,64
1980	6,96	2000	2,63
1981	6,40	2001	2,57
1982	6,37	2002	2,40
1983	6,33	2003	2,44
1984	6,07	2004	2,38
1985	6,24	2005	2,33
1986	5,50	2006	2,27
1987	4,84	2007	2,7
1988	4,73	2008	2,74
1989	4,61	2009	2,3

Source : diverses publications de l'ONS

La tendance générale de la fécondité depuis l'Indépendance marque une baisse assez importante. Jusqu'en 1970, l'indice synthétique de fécondité est égal à plus ou moins 8.5 enfant par femme en raison du rattrapage des naissances ajournées lors de la guerre de l'indépendance. Après 1970, l'ISF connaît une baisse régulière pour atteindre le nombre de 2.3 enfant par femme en 2009 (une réduction de plus de 5 enfants). La réduction de cet indice à partir l'année 1985 s'est faite grâce au Programme National

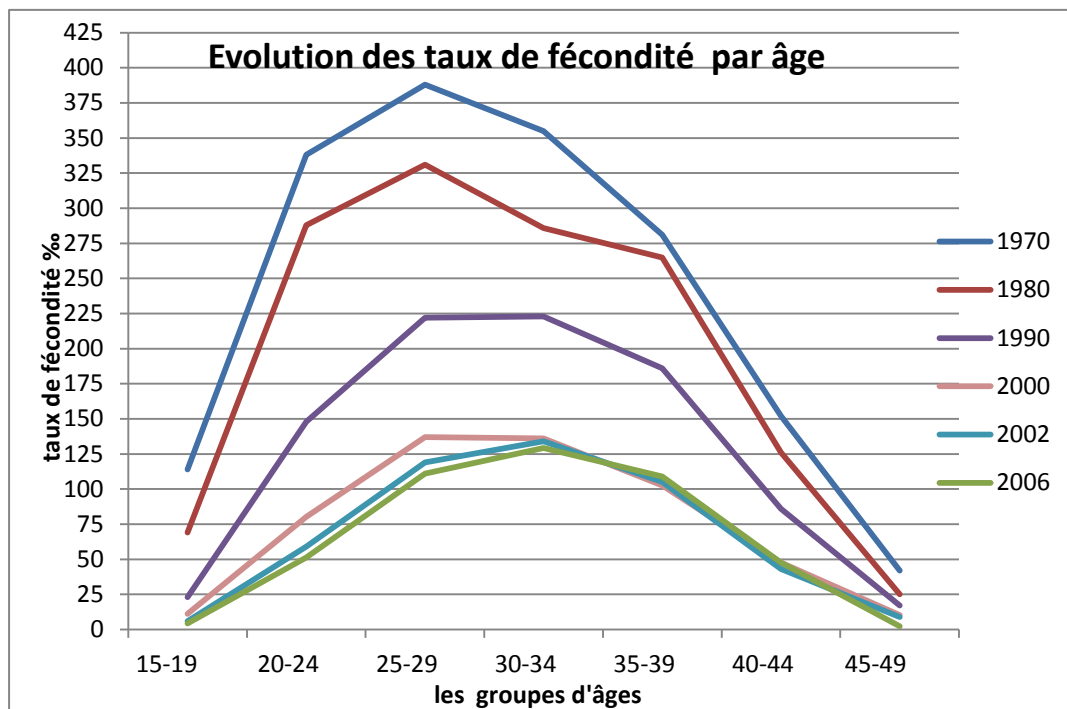


Maîtrisé la Croissance Démographique (PNMCD) qui a été mis en œuvre en 1983 et qui repose sur l'espace des naissances (Une politique démographique adoptée dans l'objectif de réduire le taux d'accroissement démographique de 3% à 2% vers l'an 2000). La raison évoquée pour la mise en place de ce programme est la protection de la mère et l'enfant.

#### 4-3-1- Evolution du taux de fécondité par âge :

Quelque soit le pays, la courbe des taux de fécondité par âge présente une allure en forme de cloche comme la présentation ci-dessus qui illustre les taux de fécondité selon âge en Algérie aux différentes périodes.

Graphique n°10 : Evolution du taux de fécondité par âge aux différentes dates.



Source : enquête 2002, Annuaire statique de l'Algérie 2003, Annuaire statique de l'Algérie 2008

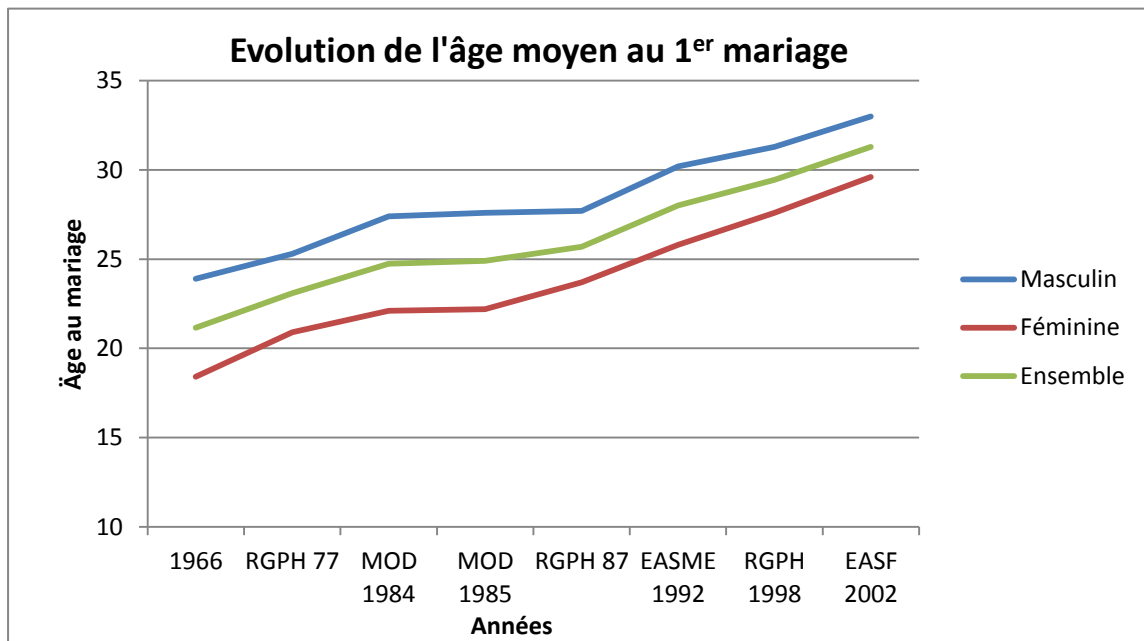
Ce graphique permet une comparaison de l'indice synthétique de fécondité des femmes par âge pour quelques années d'observation. Le niveau des taux de fécondité est notamment remarquable pour le groupe d'âge 20-24, 25-29, comme pour les 30-34 ans. On assiste à une baisse de fécondité à tous les âges avec un déplacement des

âges de fécondité maximales de 25-29 ans vers le groupe d'âge 30-34 à partir de l'année 2002.

L'un des principaux facteurs explicatifs de la baisse de fécondité est la diminution de la durée de la vie en couple qui est le résultat du recul de l'âge moyen au premier mariage des femmes qui est passé de 18,4 ans en 1966 à presque 30 ans en 2002.

D'après ces données on constate que l'augmentation de l'âge au premier mariage est plus significative pour le sexe féminin plus que le sexe masculin (11,2 ans chez les femmes contre 9,2 ans chez les hommes). Ainsi, toute élévation de l'âge au mariage des femmes entraîne une réduction de la fécondité

Graphique n° 11 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage



Ce retard de l'âge au premier mariage s'explique par les conditions économiques défavorables telles que la crise de logement et le chômage. L'amélioration du niveau d'instruction féminine est également un facteur de la baisse de la fécondité par le fait que l'allongement de la période de scolarité participe au recule de l'âge au mariage, ce qui réduit la période de fécondité.

#### **4-3-2-2- Amélioration du niveau d’instruction :**

En général, l’éducation a des implications sur les caractéristiques démographiques et les comportements de la population.

La fécondité revient à la baisse avec l’amélioration de l’éducation de la population. En effet, tant que les femmes sont instruites, elles sont informées sur les moyens de diriger leur fécondité d’une part, l’accès aux études a un effet de retarder l’âge du mariage et aide l’entrée des femmes dans la vie professionnelle d’autre part. Le taux de scolarisation est passé de 41,1 % en 1970 à 83,8% en 2000<sup>16</sup> pour atteindre 94,31 % en 2008<sup>17</sup> .

La relation entre la baisse de la fécondité et la participation des femmes à l’activité économique et l’instruction est démontrée par toutes les études sur cette question.

Enfin, plus les femmes font d’études, plus elles se marient tardivement et plus elles ont tendance à utiliser les moyens contraceptifs.

#### **4-3-2-3- La pratique de la contraception :**

Le recours à la pratique de la contraception, c’est le deuxième facteur principal du fléchissement de la fécondité dans le cadre de mariage et ceci par l’espacement des naissances. La proportion des femmes utilisant les moyens contraceptifs dépasse aujourd’hui les 70 % alors qu’en 1960 il n’y avait en moyenne que 8%<sup>18</sup> des femmes qui y avaient recours. La prévalence contraceptive, toutes méthodes confondues, s’élevait à 61,4 % en 2006, 57% en 2002 contre 8% en 1970 et la prévalence de la contraception moderne a atteint 52% en 2006, 51% en 2002 contre 1,5% en 1970.

La baisse de la fécondité a des conséquences sur la structure par âge de la population qui apparaîtra clairement dans la population jeune de moins de 15 ans avec une faible proportion par rapport aux différentes périodes observées comme il a déjà soulevé lors de l’analyse de population par âge.

---

<sup>16</sup> ONS, 1996-1999, P.44,97.

<sup>17</sup> ONS, annuaire statistique de l’Algérie n°25, 2009, P.106.

<sup>18</sup> Annie Vidal, démographie, élément d’analyse et évolution du peuplement humain,PUG, PP 115

## Section n° 2 : le mouvement spatial et l'urbanisation en Algérie.

Les principaux facteurs qui ont affecté l'Algérie l'effectif de la population le mouvement naturel et la migration.

Les mouvements migratoires se décomposent en migration internationale (extérieure) qui peut affecter l'accroissement de la population et la migration nationale (interne) où le déplacement se produit à l'intérieur du pays. Ce dernier type de mouvement migratoire intervient dans la répartition spatiale et la croissance urbaine du pays.

### 1- Le mouvement migratoire interne et l'urbanisation :

Les mouvements migratoires internes en Algérie se caractérisent par des déplacements vers les villes, surtout après l'indépendance. En 1954 seulement 20 % de la population vivait dans les villes. Cette proportion est passée à 31% en 1966, puis à 39% en 1977 pour atteindre le pourcentage de 50% en 1987. La croissance urbaine après l'indépendance est due, en grande partie, à l'arrivée importante de populations originaires du rural. En effet, la population urbaine a explosé en passant de trois millions à 23 millions de personnes de 1966 à 2008.

Tableau n° 3 : Evolution de la population algérienne rurale et urbaine aux différents recensements.

Années	Population urbaine	Population rurale	Population Totale	Proportion de la population urbaine
1966	3778482	8243518	12022000	31%
1977	6686785	10261215	16948000	39%
1987	11444249	11594693	23038942	50%
1998	16966937	12133936	29100873	58%
2008*	23 870 000	10 230 000	34100000	70%

Source : ONS, collection statistique N°97, armature urbain de 4<sup>ème</sup> RGPH 1998, p12,

\*journal officiel , Loi n° 10-02 du 16 Rajib 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

D'après les estimations établies aux recensements, la population urbaine a connu une évolution notable depuis l'indépendance, le taux d'urbanisation, qui était de 31 % en 1966, atteint un niveau important selon les différents recensements, notamment celui de 1987, qui confirment l'importance de la croissance urbaine ? le taux en enregistré en 2008 est égal à 70 % en 2008.

## **2- Le mouvement migratoire international :**

La première émigration Algérienne remonte à 1861 et était tournée vers la Tunisie et la Syrie, motivée par des facteurs politico-religieux. La domination du christianisme en terre d'Islam en était le principal facteur.

C'est à partir de la période de la guerre mondiale 1914-1918 qu'a commencé l'émigration algérienne vers la France à cause de la colonisation française, près de 120 000 hommes combattants et travailleurs ont migré et quitté l'Algérie dans cette période<sup>19</sup>.

Au cours de la première décennie après l'indépendance l'émigration Algérienne avait une trajectoire importante vers la France qui était modulé par la colonisation française. En 1962, la population algérienne émigrée était estimée de 350 000 personnes dont 200 000 personnes actives<sup>20</sup>. En 1965, on comptait plus d'un demi million d'algériens en France, ce qui à l'époque représentait 1% de la population française globale, et 2 à 3% de la population active de celle-ci.

Avant 1962, le régime de cette émigration était un régime de circulation libre car avant cette date il n'y avait pas un contrôle des entrées et des sorties et ce depuis 1956. Les accords d'Evian consacrent le régime de circulation libre à compter de juillet 1962 jusqu'à l'accord Algéro-Français en 1973 sur les mouvements de la main d'œuvre qui ouvre une ère de circulation des travailleurs strictement contrôlée.

Depuis l'indépendance, Algérie est obligée de subir soit un accroissement de la fraction de la population en chômage, soit de recourir à l'émigration. Cela implique

---

<sup>19</sup> B. DELLOUCI. M. MEHANI, L'émigration Algérienne, la population de l'Algérie, C.I .C.R.E.D séries, Paris, 1974, P.P 88.

<sup>20</sup> Rachid AMELLAL, Malik KESSAL, L'émigration Maghrébine en Europe, C.R.E.A, Alger, P.P 288.

une politique de diversification des débouchés de la main d'œuvre en surplus que l'ONAMO tente de mettre en application<sup>21</sup> pour permettre aux nouveaux candidats de migrer vers la France pour y occuper un emploi salarié. Ils doivent être titulaires d'une carte de l'office national Algérien de la main d'œuvre<sup>22</sup>. Mais avec l'apparition des crimes racistes et l'état politique et économique en France ont mené une rupture de l'émigration Algérienne vers la France en 1973-1974.

---

<sup>21</sup> B. DELLOUCI. M. MEHANI, L'émigration Algérienne, la population de l'Algérie, C.I .C.R.E.D séries, Paris, 1974, P.P 92.

<sup>22</sup> Djilali BENAMRANE, L'émigration Algérienne en France, Alger, 1983, P.p. 55.

## **Conclusion :**

La croissance de la population algérienne a connu une décélération de son rythme avec une population estimée à plus de 35 millions d'habitants

La situation démographique de l'Algérie est caractérisée par une transformation et la structure et du comportement de sa population où la croissance de la population a connu une diminution de son rythme de croissance naturel passant de près de 3 % à 1,9 % entre 1967 et 2010. En effet la population Algérienne a engagée dans la transition démographique. Cette tendance démographique va évidemment affecter l'évolution de la population active et la situation de l'emploi.

## Chapitre III

### Analyse le marché du travail en Algérie



## **Section n°1 : Analyse de l'Activité**

### **1- Evolution de la population Active après l'indépendance :**

La catégorisation d'une population est répartit classe jeune composée des personnes moins de 15 ans, la classe des adultes de 15 à 64 ans et celle des personnes âgées de 65 et plus, parmi ces trois groupes d'âge celui de la classe de 15-64 ans qui joue un rôle très important dans la production économique du pays , qui supporte les charges des deux groupes restant (charge de l'éducation des enfants et l'assistance aux vieillards) apparaissant dans la répartition de la population par groupe d'âge, la répartition montre que la population en âge de travailler ou population active potentiel a atteint un effectif de 26 663 000 soit une proportion de 72,20 % de la population total en 2011 après qu'elle était estimé de 66.53% en 2008 et 48.28 en 1966, qui exprime par conséquence un accroissement de la population économiquement active.

La population active considéré comme une population très importante car elle est une force de production et de la richesse d'un pays et par conséquence elle est un facteur essentiel du développement, l'Algérie étant un pays de tiers monde et en voie de développement a connu des changements au niveau de cette tranche de population, que l'effectif absolu de personnes actives a évoluer positivement depuis l'indépendance sachant qu'il était estimé en 1966 a 2.5 millions des personne actif soit une proportion de 21.20 % de la population totale pour atteindre un chiffre de 10.6 millions en 2011 soit une proportion de 29.03 % et 30 % en 2010, passant par 23 % en 1987. Cette évolution s'est caractérisée par une croissance très faible entre 1966 et 1977 (1.59% par an en moyenne) suivie par une élévation du taux d'accroissement annuel moyen de 5.76%, cette progression du taux d'accroissement est du essentiellement à l'arrivée des générations du baby boom de l'explosion démographique qu'a connu l'Algérie dans les années soixante dix et puis cet accroissement a commencé de régressé plus rapidement à 3.81%(1987-1998), 2.50% (1998-2008)et 1.11%(2008-2011).

Tableau n° 4 : Taux d'accroissement annuel moyen da la population active aux différents recensements

RGPH	Nombre d'actifs	Taux d'accroissement annuel moyen %	Population active/ population totale %
1966	2 564 663	1,59	21,20
1977	3 049 952	5,76	18,99
1987	5 341 102	3,81	23,34
1998	8 057 000	2,50	27,41
2008	10 315 000	1,11	30,27
2011	10 661 000		29,04

Source: 1966, 1977,1987 Lhaocine AOURAGH, L'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie, CEPED, n°11, 1996, Paris. P.125.

1998 : Organisation Internationale du Travail Bureau de l'OIT, marche du travail et emploi en Algérie, octobre 2003, Alger, P.19.

2008 Collections statistiques, n°146, p.18.

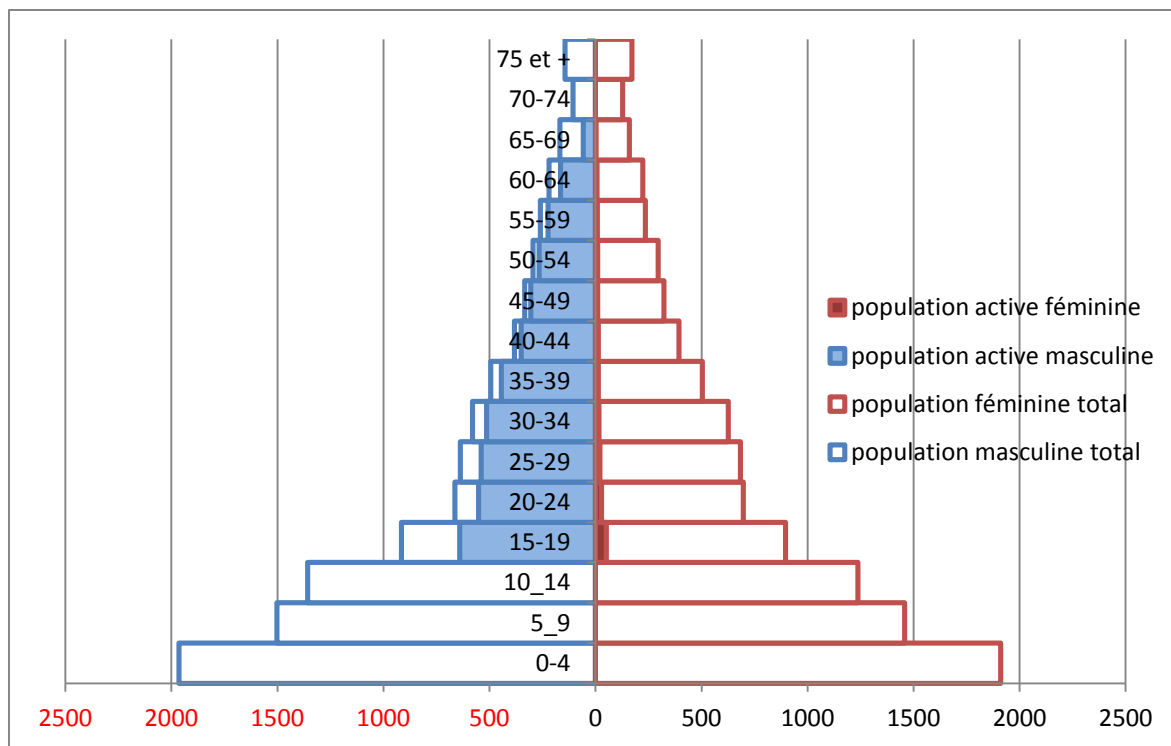
2011: Collections Statistiques N° 173Série S : Statistiques Sociales, enquête emploi auprès des ménages 2011.

La faible part de la population active dans la population totale s'explique par l'extrême jeunesse de la population algérienne induit par une croissance démographique élevée d'une part, et la faiblesse de l'activité féminine d'autre part<sup>23</sup> comme le montre les pyramides superposées d'une population totale et population active de 1966 et 2008.

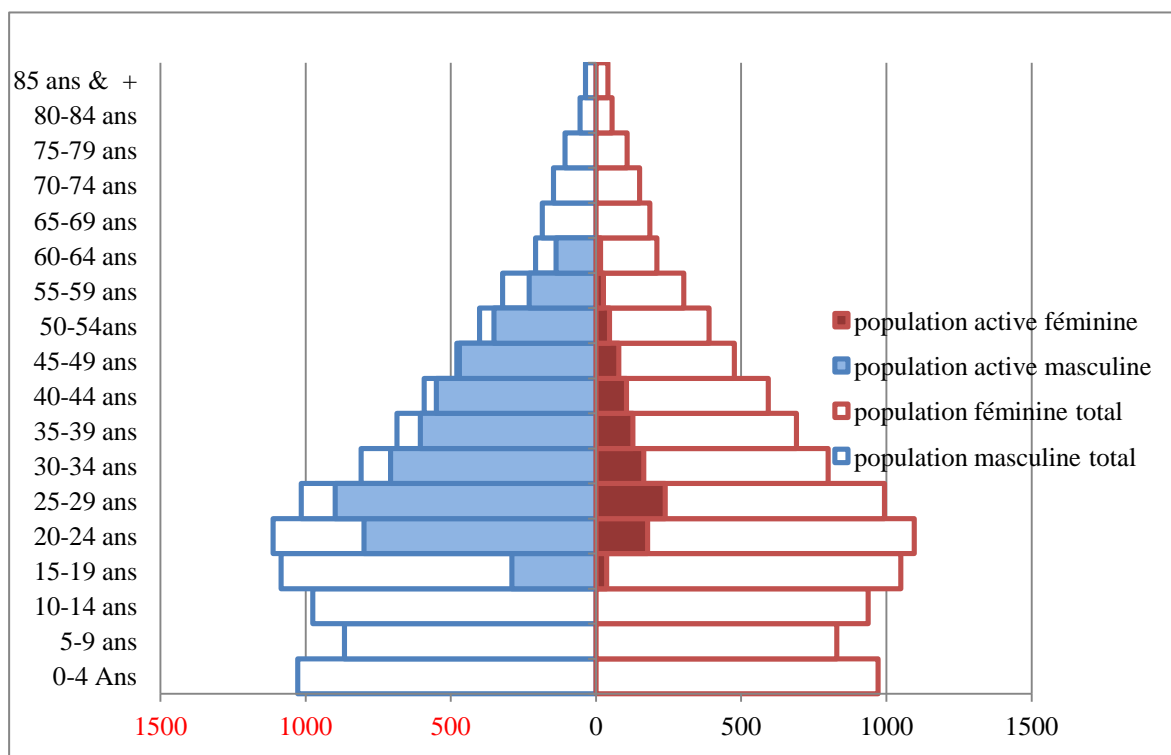
Graphique n° 12: pyramides des âges de la population Algérienne total et la population Active en 1966

---

<sup>23</sup> AOURAGH Lhoucine, L'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie, CEPED, n°11, 1996, Paris. P.124.



Graphique n° 13: pyramides des âges de la population Algérienne totale et la population Active en 2008

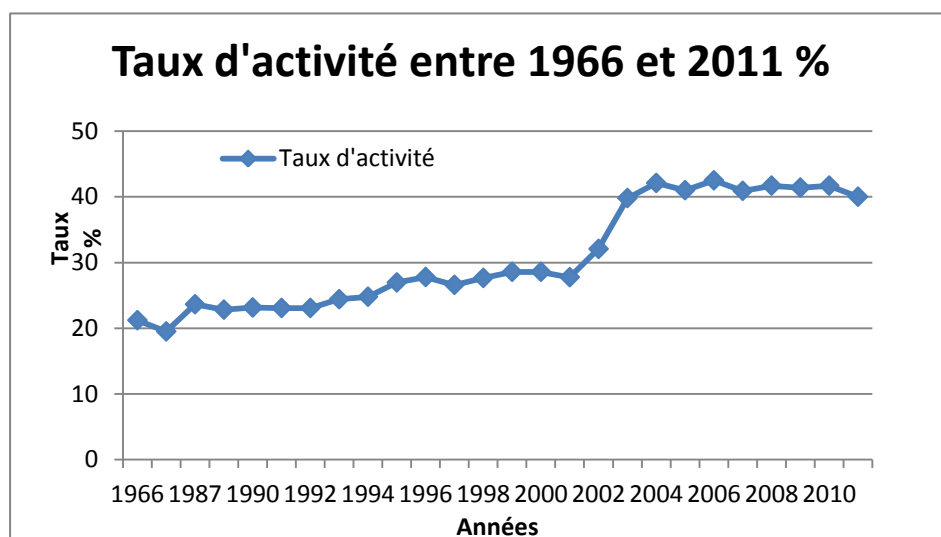


**2- Evolution des taux bruts d'activité :**

Le taux brut d'activité est un indice qui donne un aperçu sur la situation du marché du travail. Il se calcule en rapportant le nombre des actifs à l'effectif de la population totale.

A travers le graphe ci-dessous, on peut dire que le profile de l'activité Algérienne a connu une croissance importante mais variable d'une période à l'autre. L'évolution des taux brute montre les changements intervenus en Algérie depuis le premier recensement 1966. Après l'indépendance et jusqu'à 2001, le taux d'activité a évolué avec un rythme faible de sorte à ne pas dépasser les 30% passant de 21,2% au premier recensement de 1966 à 19,49% en 1977, 23,63% en 1987 puis à 27,75 % en 2001. La faiblesse taux peut s'expliquer par deux facteurs qui sont l'extrême jeunesse de la population induite par une natalité élevée d'une part, et la faible participation de la population féminine dans la population Active, d'autre part. Depuis l'année 2001, l'augmentation du taux d'activité évolue plus rapidement passant de 27,75% cette année, à 40% en 2011. Cette amélioration de la situation est due à la croissance économique qu'a connue l'Algérie et la stabilité politique et par d'autres plusieurs facteurs sociaux économiques tels que l'amélioration de la situation sanitaire, le repli de la mortalité notamment chez les enfants.

Graphique n° 14 : Evolution du taux d'activité (1966-2011).



Source : voir le tableau n° 10 dans l'annexe n°1.

### 3. Le rapport de dépendance économique :

Le rapport de dépendance économique est fonction de la structure par âge de la population. Il est le rapport entre l'effectif de la population d'âges inactifs (moins de 15ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) à l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans). Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans. Ce rapport Est estimé de plus de 100% en 1966 et depuis 1987 on note une diminution du ce rapport à 92% à moins de 50%Le rapport de dépendance était de 50%, c'est-à-dire 50 personnes en âge de travailler pour 100 personnes inactives

Tableau n° 5: Le rapport de dépendance à différentes dates

Années	1966	1977	1987	1998	2007	2008
rapport de dépendance %	107	108	92	69	49	50

Source : calcul personnel.

### **3- Evolution des taux d'activité par Sexe :**

Les taux d'activité masculine est toujours supérieur à celui du sexe féminine car l'activité est une nécessité pour les hommes. Nous remarquerons que l'évolution des taux d'activité masculine suit une tendance en augmentation (de 38.04% en 1966, ce taux passe à 65.3% en 2011), sauf qu'en 1977 le taux tombe à 34.26 % probablement en raison de la forte natalité qu'à connue l'Algérie durant cette période. La part de la population jeune de moins de 15 ans a été très importante tandis que la population en âge de travailler a diminué. Cependant, la population féminine est caractérisée par des taux bruts d'activité en progression régulière mais avec une faible participation dans la population active par rapport aux hommes. De 1.49% en 1966, le taux féminin passe à 14.2% 2011 soit un accroissement annuel moyen de 5.13%.

Tableau n° 6 : les taux d'activité par sexe aux différentes dates

Années	1966	1977	1987	1998	2008	2011
Masculin	38.04	34.26	40.86	45.06	49.82	65.3
Féminin	1.49	1.92	4.27	9.59	10.27	14.2

Source : 1966-1977-1987-2008 calculé à partir des données de base dans l'annexe

1998 : MARCHE DU TRAVAIL ET EMPLOI EN ALGERIE, Eléments pour une politique nationale de l'emploi, Alger, 2003, P.19.

2011 : ENQUETE EMPLOI AUPRES DES MENAGES 2011, Collections Statistiques n° 173, p.4.

#### **4- Taux d'activité par âge et par sexe :**

L'importance des taux d'activité dépend de l'âge et le sexe. La série des taux d'activité par âge et par sexe donne une vue assez exacte de la tendance réelle de l'activité car l'effet de la structure par âge, qui influe directement sur les taux d'activité, est éliminé.

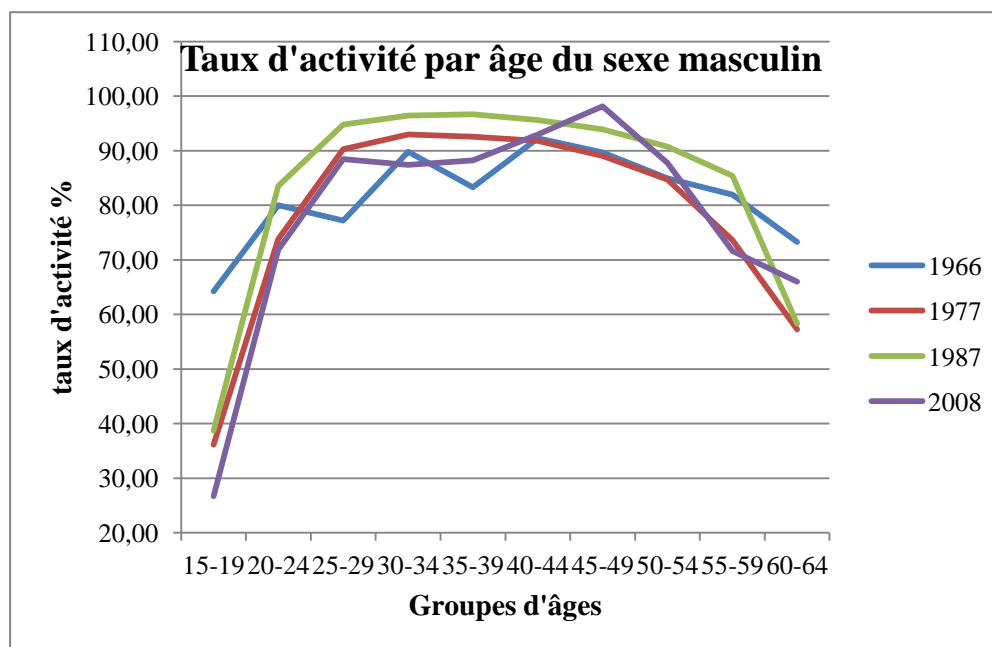
La courbe des taux d'activité du sexe masculin se présente sous une forme d'un U renversé ; en 1966 le taux enregistré chez les moins des 15 ans est faible. Au-delà de cet âge, les taux connaissent un accroissement relativement important et plus on avance en âge, plus le taux d'activité prend une ampleur significative. Le taux d'activité dépasse les 80 % chez les hommes âgés de 20 à 59 ans ; à partir de 1977, le taux dépasse les 90 %. Cette même valeur est enregistrée en 2008 pour les hommes âgés de 40-49 ans.

On constate, par ailleurs, un recul du taux brut d'activité pour les âges jeunes car l'âge d'entrée en activité augmente à cause du prolongement de la scolarité. Le taux du groupe d'âge 15-19 ans qui était de 64.26% accuse une diminution notable selon les deux recensements de 1977 et 1987 pour stagner à 38 % pour cette période. En 2008, il chute à 26.69%.

Les taux d'activité des hommes âgés de 60 ans et plus accuse une diminution passant de 73.26% en 1966 à 65.97% en 2008. Cette régression s'explique par l'augmentation

de la part de la population active jeune qui rend le taux d'activité des personnes âgées de plus de 60 ans plus faible et la sortie des actifs à la retraite.

Graphique n° 15 : Taux d'activité par âges du sexe masculin aux différents recensements.

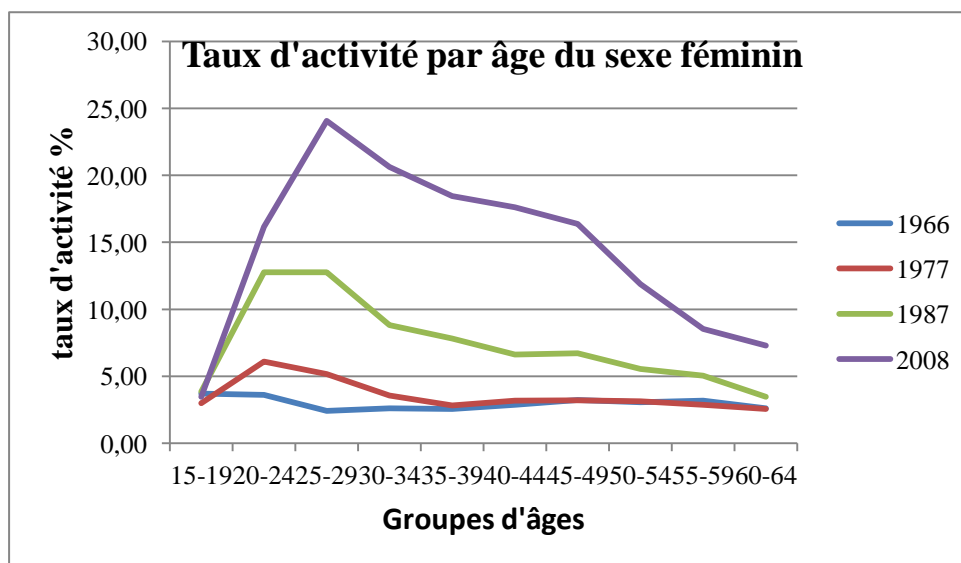


Source : voir le tableau n° 11 en Annexe n° 1.

L'allure des courbes des taux féminins est différente de celle des hommes. Les taux d'activité des hommes progressent de l'âge jeune jusqu'à l'âge de plein activité qui se situe à l'âge de 25 et à l'âge de 50 ans. Les taux féminins les plus élevés se situent entre 20 et 35 ans. Dans cette tranche d'âges, le groupe des 25-29 marque une nette progression passant de 2.42 % en 1966 à 24.05 % en 2008.

Les faibles taux d'activité féminine à l'âge de plein d'activité des hommes dans les trois premiers recensements s'expliquent par le mariage : la précocité de l'âge moyen au premier mariage et la charges des enfants.

Graphique n° 16 : Taux d'activité par âges du sexe féminin aux différents.



Source : voir le tableau n° 11 en annexe n° 1.

### 5- contribution de l'accroissement de la population et les taux d'activité dans l'évolution de la population active :

En terme démographique, l'augmentation du volume de la population active est mesurée par la contribution de l'accroissement démographique et la variation des taux d'activité de cette tranche de population par la méthode de standardisation qui permet d'isoler l'effet de la démographie sur l'évolution de la population active d'une part et la variation des taux d'activité d'autre part, donc la méthode de standardisation est utilisée pour apprécier la tendance de l'évolution de la population active et savoir quels facteurs expliquent l'augmentation ou bien la diminution de cette catégorie de population, soit par l'accroissement de la population totale, soit par les variations des taux d'activité.

La méthode de standardisation est basée sur les procédures suivantes :

*contribution de l'accroissement de la population*

$$= ((Pop t + n - Pop t0) * tx t0 / (Pop act t + n - Pop act t0))$$



$$\text{contribution des variations des taux d'activités} \\ = (Pop\ t + n * (tx\ t + n - tx\ t0) / (Pop\ act\ t + n - Pop\ act\ t0))$$

Pop t0 : la population en temps t0.

Pop t+n : la population en temps t+n.

tx t0 : le taux d'activité de l'année t0.

tx t+n : le taux d'activité de l'année t+n.

Pop act t0 : la population active de l'année t0.

Pop act t+n : la population active de l'année t+n.

Tableau n° 7 : Contribution de l'accroissement de la population et des variations des taux d'activité dans l'évolution de la population active

Les périodes	Le sexe	Incidence de l'accroissement de la population %	variation du taux d'activité %
1966-1977	M	154,02	-71,09
	F	60,22	53,32
	T	145,19	-60,02
1977-1987	M	61,59	38,41
	F	18,95	81,05
	T	52,92	47,08
1987-2008	M	59,95	40,05
	F	18,97	81,03
	T	49,97	50,03
1966-2008	M	67,66	32,34
	F	9,82	90,18
	T	55,11	44,89

Source : les calculs sont tirés des données du tableau n°12, 13 en annexe n°1.

D'après les résultats du tableau précédent, on constate que durant la période, allant de 1966 jusqu'à 2008, l'accroissement de la population totale explique à lui seul 55,11 % de l'augmentation totale de la population active. Cette contribution n'est pas la même pour les deux sexes. L'augmentation de la population active féminine est due principalement aux changements des comportements féminins vis-à-vis de l'activité par une contribution de 90,18 % dans la population active féminine et seulement 32,34 % pour le sexe masculin. La période de 1966-1977 démontre que la population totale a contribué pour 145,19 % dans l'élévation de la population active, pour le sexe masculin est de 154,02% et 60,22 % pour le sexe féminin, l'accroissement de la population active féminine à cet période est dû essentiellement aux facteurs socio-économiques et culturels qui y contribuent par 53,32 %. Cette contribution atteint 81,05% dans la période de 1977-1987, tandis que l'effet démographique tombe de 145,19% à 52,92% , alors que l'effet des taux d'activité a progressé de -60,02% à 47,08% .

Pour la période 1987-2008, on voit une certaine stagnation par rapport à la période précédente sous l'effet des deux facteurs dont l'impact semble identique au niveau de toute la population active : l'effet démographique passe à 49,97% et l'effet des variations des taux d'activité passe à 50,03%.

## **6- La durée de vie active brute et de vie brute inactive :**

La durée de vie active brute représente le nombre moyen des années d'activité d'une génération hypothétique de l'homme, nombre calculé en postulant que tous atteindront le terme de la vie normale et qu'ils auront, à chaque âge, les taux d'activité spécifiques observés dans une population à un moment donné.<sup>24</sup>

$$V. A. B = \sum_A^n a. tx, x + a$$

---

<sup>24</sup> AOURAGH Lhaocine, L'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie, CEPED, n°11, Paris, 1996, P.136.

$$V.I.B = T - V.A.B$$

$T_{x,x+a}$  : Taux d'activité par groupes d'âge.

a : l'intervalle de groupes d'âges.

T : période totale de l'activité.

Tableau n°8 : la durée de vie active brute selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Durée de vie active											
	1966			1977			1987			2008		
	mas	fem	Tot	Mas	fem	tot	mas	fem	tot	mas	fem	tot
15-19	40,83	1,49	21,05	39,11	1,78	19,60	41,71	3,67	22,53	38,96	7,22	23,20
20-24	41,71	1,31	19,34	39,32	1,63	18,62	41,02	3,48	21,46	37,62	7,05	22,44
25-29	37,71	1,13	17,30	35,63	1,32	16,68	36,85	2,84	19,04	34,03	6,24	20,23
30-34	33,85	1,01	15,37	31,12	1,07	14,32	30,86	2,20	16,31	29,61	5,04	17,40
35-39	29,36	0,88	13,15	24,45	0,89	12,07	26,03	1,76	13,61	25,24	4,01	14,69
40-44	25,20	0,75	11,02	19,82	0,75	9,88	21,20	1,37	10,96	20,83	3,08	12,03
45-49	20,58	0,60	8,67	15,23	0,59	7,64	16,42	1,04	8,46	16,18	2,20	9,27
50-54	12,01	0,44	6,31	10,78	0,43	5,46	11,72	0,70	6,03	11,27	1,39	6,40
55-59	7,76	0,29	4,11	6,54	0,27	3,32	7,18	0,43	3,71	6,88	0,79	3,88
60-64	7,76	0,13	1,88	2,86	0,13	1,47	2,91	0,17	1,50	3,30	0,36	1,83

Source : calcul personnel.

La durée de vie active brute comme le montrent les calculs du tableau n°7 démontre que la durée diminue au fur et à mesure de l'âge. La comparaison entre les années indique qu'ils ont la même allure notant que la durée de vie active de l'âge de 15 ans jusqu'à 65 ans régresse de 2 ans pour les hommes et progressé de presque de 6 ans pour les femmes entre 1966 et 2008, ce qui confirme la progression de la participation féminine à l'activité mais ce nombre moyen d'années active n'a augmenté que de seulement 0.29 ans (1966-1977), 1.89 ans (1977-1987) et de 3.57ans entre 1987 et 2008. La diminution du nombre moyens d'années actives chez les jeune hommes de 15-19 ans et chez les plus de 60 ans peuvent s'expliquées par plusieurs facteurs tels

que la prolongation de la scolarité et l'obligation du service nationale qui retardent l'âge d'entrée en activité pour les premiers et les sorties en retraite pour les seconds.

## 7- Table de vie active :

La table de vie active ou l'espérance de vie active permet d'évaluer l'interférence de la mortalité sur la main-d'œuvre par le calcul du nombre moyen d'années de vie active vécues par les survivants à un âge  $x$ , noté  $e_{ax}$ , en tenant compte de la mortalité. La construction d'une table de vie active se fait sur la base principalement des taux d'activité par âges quinquennaux et les survivants à l'âge  $x$  dans la table de mortalité abrégée du moment. Il faut disposer également à partir de la table de mortalité :

- Des survivants en âge exact  $x$   $I_x$
- Des survivants en âge révolu ( $x, x+4$ ) de la table perspective de la mortalité ou les effectifs à un âge révolu ( $x, x+4$ ) de la population stationnaire correspondant à la table de mortalité donnée  ${}_nL_x$

Pour calculer l'espérance de vie active, inactive et le nombre moyen d'années actives vécues par les survivants actifs, on procède par le calcul suivant :

1)- les survivants actifs en âge  $x$  exact  $I_{ax}$  en multipliant les survivants en âge exact  $x$  ( $I_x$ ) par les taux d'activité en âge exact.

2)- les survivants en âge révolu ( $x, x+4$ ) de la population stationnaire  ${}_nL_{ax}$  en multipliant  ${}_nL_x$  par les taux d'activité en âge révolus.

3)- Le cumul des effectifs  ${}_5L_x$  à partir de l'âge  $x$  ou le nombre total des années restant à vivre par l'ensemble des survivants à l'âge  $x$  exact  $T_x$ .

4)- Le cumul des effectifs  ${}_5L_{ax}$  à partir de l'âge  $x$  ou le nombre total des années restant à vivre par l'ensemble des survivants à l'âge  $x$  exact  $T_{ax}$ .

5)- Espérance de vie, c'est la durée de vie que peuvent prévoir vivre les individus à un âge  $x$  ou à la naissance  $e_x$ .

$$e_x = T_x / l_x$$

6)- Espérance de vie active ou le nombre d'années de vie active à l'âge  $x$  par le rapport suivant :

$$e_{ax} = Tax / l_x$$

7)- Espérance de vie inactive ou nombre d'années de vie inactive à l'âge  $x$  par la liaison suivante :

$$e_{Ix} = e_x - e_{ax}$$

8)- Espérance de vie active des actifs de l'âge  $x$  :

$$ea_{ax} = Tax / lax$$

Cette fonction pose une difficulté de calcul pour les jeunes âges qui précèdent l'âge de l'activité maximale. On apporte à la méthode des modifications au niveau des taux d'activité. Si on effectuait directement le calcul, le nombre moyen d'année de vie active qui reste aux personnes très jeunes serait surévalué, du fait que les effectifs des survivants actifs aux âges les plus faibles ne comprendraient pas les personnes qui vont entrer dans la vie active plus tard, tandis que les années de vie active de ces personnes auraient bien été prises en compte dans les effectifs cumulés de la population stationnaire. Pour aplanir cet obstacle, on peut dans ce calcul remplacer les taux d'activité des âges d'entrée en activité par des taux fictifs constants et correspondant au taux maximal. On reprend alors les calculs, c'est-à-dire que l'on recalcule le nombre des survivants actifs à chaque âge, la population stationnaire active puis ses effectifs cumulés, et on tire enfin les valeurs corrigées  $(ea)_{ax}$  pour les âges d'entrée en activité.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> PHILIPPE Bourcier de carbon, Source et analyse des données démographique, Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, troisième partie, IIB-l'activité économique, 1976, P.111, 112.

9)- Les décès des actifs :

On pose l'hypothèse que les personnes actifs ont la même probabilité de décéder que les inactifs par les quotients tirés de la table de mortalité.

10)- Les taux d'entrée et de sortie de la vie active :

Pour avoir les taux d'entrée dans la vie active et les taux de sortie de la vie active, il suffit de faire le cumul descendant des taux d'activité exact.

La table de vie active permet de mesurer la durée moyenne de vie active et la durée de vie active des actifs. Dans l'année 1977, chaque individu du sexe masculin ayant une espérance de vie à la naissance de 54,15 ans pourra passer 28,91 ans à la vie active et 25,24 ans à la vie inactive. D'autre par, chaque personne arrivant à l'âge d'entrée en activité 15 ans ayant une espérance de vie de 52,31 ans, aura 36,21 ans de vie active et 16,10 ans de vie inactive. Pour le nombre moyen d'années de vie active de la population masculine active à 20 ans, il est de 38,31 ans tandis que l'espérance de vie active à 20 ans sera de 33,46 ans.

L'allongement de la durée entre la naissance et l'âge d'entrée en activité de 7 ans s'explique par le fait que les jeunes sont occupés par l'éducation, donc ils sont inactifs.

La réduction de la durée moyenne de la vie active qui est produite par les décès survenus pendant la période de l'âge actif, est estimée en comparant l'espérance de vie active avec le nombre brut d'années de vie active ou bien on faisant la différence entre ces deux indicateurs. Celle-ci nous donne le nombre d'années de vie active perdues à cause de la mortalité. En 2008, la perte de vie active est estimée de 3.01 ans à la naissance et de 0.03 ans à l'âge de 15 ans alors qu'elle était évaluée à 10.2 et 6.45 ans à la naissance et à 13.87, 11.22 ans à l'âge de 15 ans pour les années 1977 et 1987.

Tableau n° 9 : espérance de vie active et perte de vie active due à la mortalité

Indicateurs	Années		
	1977	1987	2008
$e_0$	54,15	65,75	74,88
$e_0^{act}$ (1)	28,91	35,26	35,95
$e_0^{inact}$	25,24	30,49	38,93
$e_{15}^{act}$ (2)	36,21	36,91	35,98
$e_{20}^{act} / surv.act$	38,31	34, 30	34,91
V.A.B (3)	39,11	41,71	38,96
(3) - (1)	10,2	6,45	3,01
(3) - (2)	2,9	4,8	2,98

Source : voir les tableaux de l'annexe n° 2.

La régression des années actives perdues à cause de la mortalité affirme le développement au niveau de la santé par la baisse de la mortalité infantile et juvénile, par conséquent l'espérance de vie à la naissance a nettement progressé, passant de 54.15 à 74.88 ans de 1977 et 2008, soit un gain de 20 ans.

L'espérance de vie active à la naissance a connu une augmentation durant la période 1977-2008 avec un écart de 7 ans, en progressant de 28.91 à 35.95 ans. La proportion de la durée de vie consacrée à l'activité est de 53% pour les années 1977, 1987 et de 48 % en 2008, tandis que l'espérance de vie active à l'âge d'activité (15 ans) est restée au même niveau. Mais lorsqu'il s'agit de l'espérance de vie inactive, on constate une augmentation assez importante, de 25.24 à 38.93 ans, ce qui est lié probablement à la prolongation de scolarité et l'amélioration de l'espérance de vie qui a produit une population en âge de retraite.

## Section n°2 : La population occupée en Algérie

La population active Algérienne a connu un accroissement très important passant de 2,5 millions en 1966 à 10,6 millions en 2011. Parallèlement ; la population occupée a connu la même tendance passant de 1569625 en 1966 à 9146000 en 2008 et à 9599000 en 2011, soit une augmentation de 08 millions de personnes correspondant à un accroissement annuel moyen de 4,11 % dans un intervalle de 45 ans.

Le volume de l'occupation de la population active âgée de 15-64 ans a connu une amélioration aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais elle est plus importante pour le sexe masculin car le travail est une nécessité social importante pour les hommes.

Tableau n° 10 : répartition de la population occupée âgée de 15-64 ans par sexe aux différentes dates

Années	Hommes		Femmes	
	Effectif	Taux d'accroissement annuel moyen%	Effectif	TCAM %
1966	1 494 647	3,17	74 978	5,28
1977	2 107 719	5,83	131 996	11,98
1987	3 714 745	3,54	409 176	6,14
2008	7 718 000	-	1 429 000	-

L'ampleur de l'accroissement de la population occupée se trouve dans la période (1977-1987) qui est de 5,83 % pour le sexe masculin et 11,98 % pour le sexe féminin. Cela est dû à plusieurs facteurs d'ordre socio-économiques, culturels et politiques qui ont caractérisé cette période. L'amélioration de la situation économique avant la crise de 1986 a permis le renforcement de l'emploi par l'élaboration du plans de développement . Après cette année , le taux d'accroissement de la population occupée a connue une diminution jusqu'en 2008 par apport à la période antérieure et pour les



deux sexes, soit 3,54 % pour les hommes et 6,14 % pour les femmes alors qu'ils se situaient en 1977 respectivement à 5,83% pour les hommes et à 11,98% pour les femmes. Cette régression est en partie due à la crise qu'elle subie en 1986 et le nouveau système économique libéral imposé par le fond monétaire international et la banque mondiale vue la dette extérieure qui a conduit à la fermeture de la majorité des entreprises publiques.

### **1- Répartition de la population occupée par âge :**

Evolution de la population occupée par âge nous montre les mutations enregistrées durant toute la période.

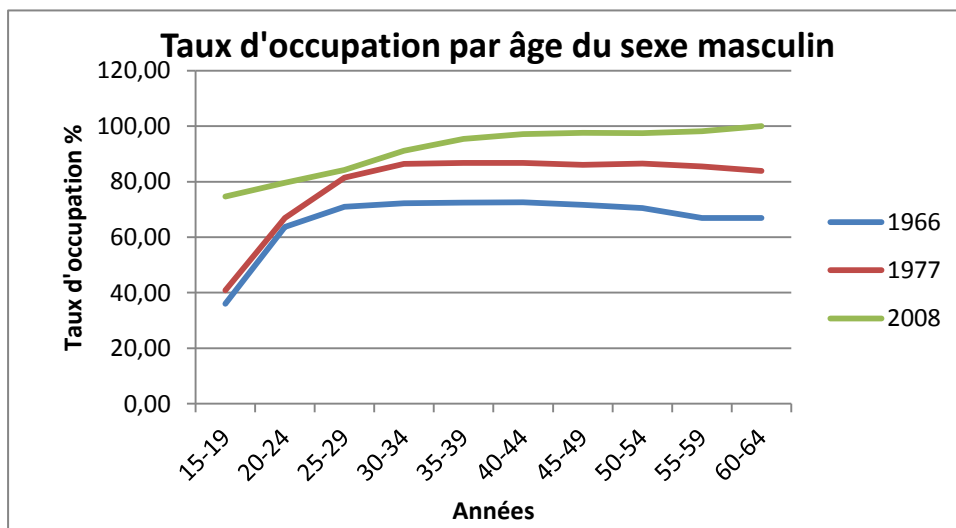
D'une manière globale, on peut dire que la population occupée a connu une progression importante passant de 65,40 % en 1966 à 88,68 % en 2008 soit un gain de 23 % sur cette période.

Le groupe d'âges jeunes (15-19) ans a connu une diminution notable dans la part de la population occupée passant de 8,84% en 1966 à 6,08% en 1977%, 4,77% en 1987 et 4,54% en 2008. Cette diminution est due essentiellement à la prolongation des études qui retardent l'entrée en vie active.

La population occupée âgée de (20-24) a connu un net accroissement entre 1966 et 1987 passant de 13,83% à 18,22%,. Cette proportion chute à 13,95% en 2008. Sur l'ensemble de la période d'observation, le taux d'occupation de ce groupe d'âge a connu une progression de 64,88% en 1966 à 76,68% en 2008.

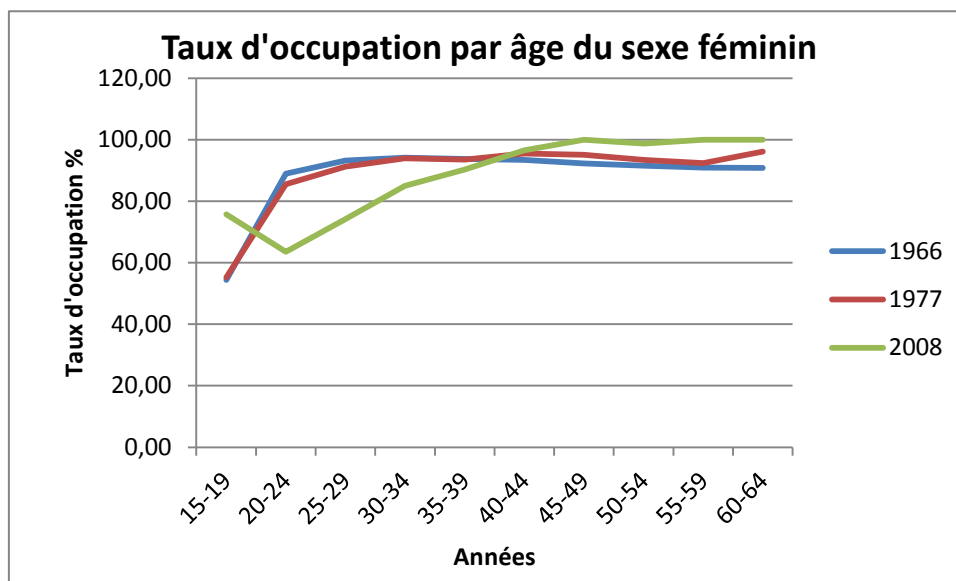
Pour les âges de pleine activité (25-59), la série des taux d'occupation progressent ; les femmes ont un taux d'occupation plus important que les hommes du fait que les femmes partiellement occupées et les travailleuses à domicile ont intégré dans la population occupée.

Graphique n° 17 : taux d'occupation par âge des hommes (1966-1977-2008)



Source : voir le tableau n°16 dans l'annexe n°1.

Graphique n° 18: taux d'occupation par âge des femmes (1966-1977-2008)



Source : voir le tableau n°16 dans l'annexe n°1.

## 2- La répartition de la population occupée par secteur d'activité

La population occupée en Algérie selon les différents secteurs d'activité est en évolution et cela s'explique par l'augmentation de la population active et le nombre croissant des demandeurs d'emploi et la création des postes de travail.

Le tableau et les graphiques ci-dessous représentent la répartition des occupés par secteur d'activité qui diffère d'un secteur à un autre entre 1966 et 2008.

Tableau n° 11 : La répartition de la population occupée par secteur d'activité

Secteur d'activité	1966		1977		1987		2008	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	913 130	58,23	686 426	30,85	724 699	17,51	1 252 000	13,69
Industrie	129 215	8,24	394 337	17,72	622 153	15,04	1 141 000	12,48
BTP	92 050	5,87	344 946	15,50	689 137	16,65	1 575 000	17,22
Services	433 749	27,66	799 483	35,93	1 930 873	46,66	5 178 000	56,61
N.déclarés	–	–	–	–	170 874	4,13		
Total	1 568 144	100	2 225 192	100	4 137 736	100	9 146 000	100
Total non agricole	655 014	41,77	1 538 766	69,15	3 242 163	82,49	7 894 000	86,31

Source: 1966, 1977, 1987 recensements.

2008 : emploi et chômage, Quatrième Trimestre 2008, ONS.

Le secteur agricole employait en 1966 une population occupée estimée à 913 130, soit une proportion de 58,23 % de la population occupée totale, ce qui signifie que la population Algérienne était à l'origine rurale. Cette proportion n'a cessé de diminuer pour arriver à un pourcentage de 17,31% en 1987 et 13,69 en 2008. Cette réduction de la population agricole montre une transformation de la structure de la population occupée par secteur d'activité. Ce changement est dû essentiellement à des facteurs économiques, politiques et socioculturels.

Le secteur agricole était presque ignoré par l'état car la grande partie des investissements sont orientés vers d'autres secteurs à travers la stratégie de

développement qui était basée sur l'industrialisation. Cette politique a créé un déséquilibre en matière de création d'emploi selon les grands secteurs d'activité économique.

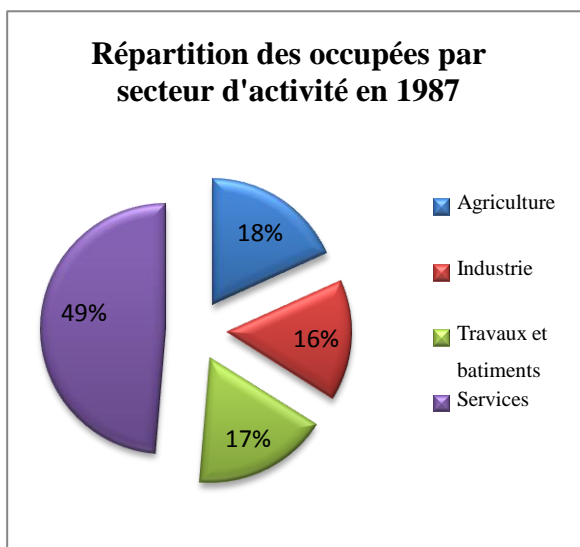
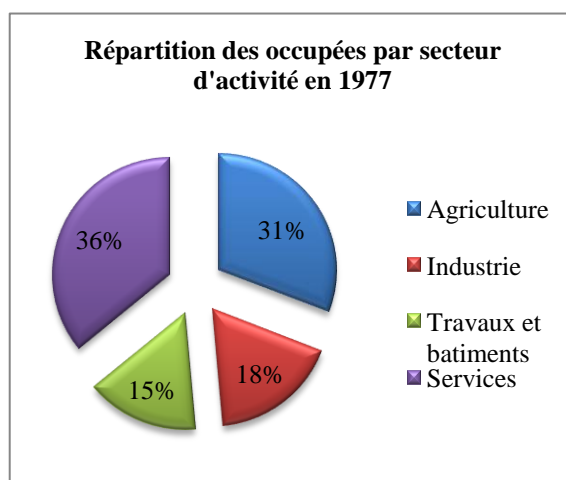
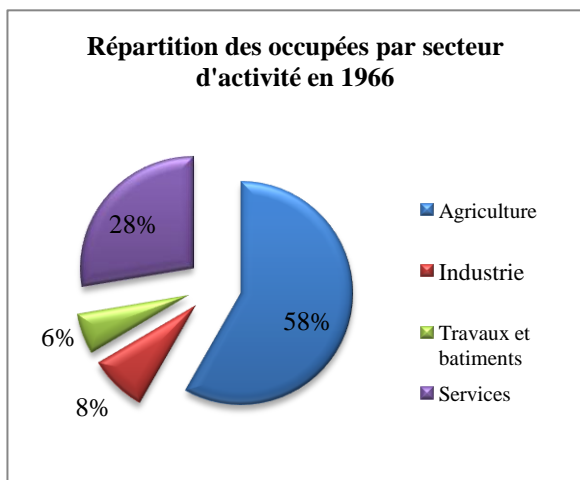
Cette transformation de l'activité économique a produit un l'exode de la main d'œuvre rurale grâce aux plans de développement dans le secteur non agricole. Cet exode s'est trouvé renforcé par la divergence en matière de niveau de vie entre les villes et les zones rurales en matière d'infrastructures sanitaires et d'établissements de scolaires.

Tandis que le secteur industriel connaît une augmentation importante des occupés durant la période 1966-2008 passant de 8% en 1966 avec 129 215 occupés à 17,72% avec 394337 occupés grâce à la politique de l'industrie industrialisante là ou l'économie Algérienne se base sur le secteur industriel que l'agriculture. Depuis 1987, les occupés dans ce secteur ont connu une légère régression arrivant à une proportion de 15,02% pour atteindre les 12,48 % en 2008.

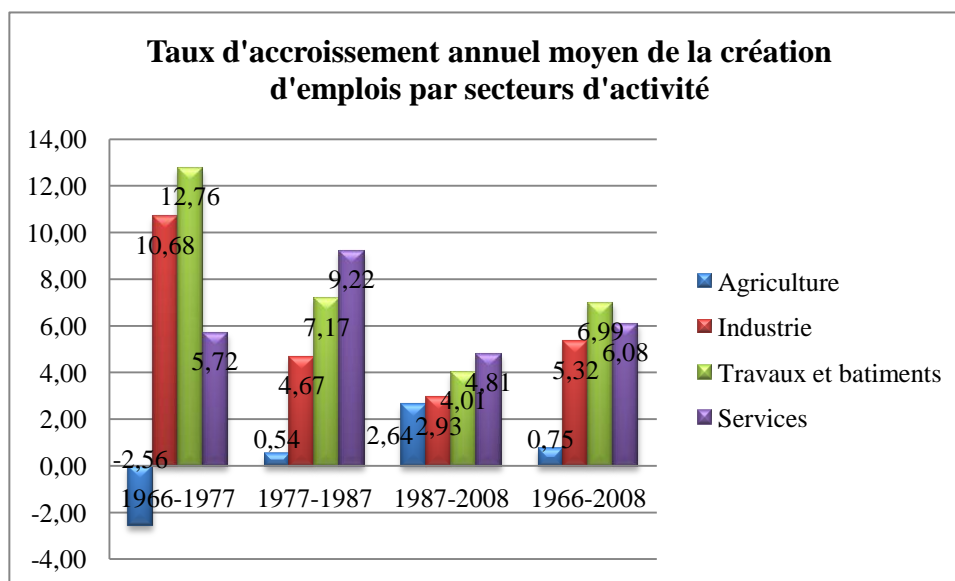
Pour le secteur des travaux publics et le bâtiment, cette branche d'activité était caractérisée par la plus faible part en 1966 avec 5,87%, proportion qui s'élève à 15,50% en 1977 ; au cours des deux plans quadriennaux cette par atteint une moyenne annuelle de 12,76%. En 2008, 17,22% des occupés le sont dans le secteur des BTP.

Enfin, pour le secteur des services la part des occupés passe de 27,66 % en 1966 à 56,61 % en 2008.

Graphique n°19 : répartition de la population occupée par secteur d'activité économique



Graphique n° 20 : les taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteurs d'activité



Source : ces taux sont calculés à partir du tableau précédent.

### 3- Le taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emploi par secteur

On voit que l'emploi non agricole a enregistré des taux de création d'emploi assez importants sur les différentes avec le constat que la création d'emploi est souvent lié au volume des investissements publics. Les investissements publics réalisés au début des années 60 pour créer des emplois ont atteint 30 % et 40 % au cours des années 70 ce qui a conduit une baisse du chômage et une augmentation du nombre des occupés avec une création de 100 000 postes d'emplois entre 1960 et la fin des années 70. Durant la période intercensitaire 1966-1977, ces investissements étaient consentis au secteur non agricole tel que l'industrie avec un taux de création d'emploi estimé de 10,68 %, le secteur du BTP avec un taux de 12,76 % suivi par le secteur des services (5,72 %). Au cours de la période qui suit (1977-1987), les taux d'accroissement de la création d'emploi ont connu une certaine réduction où les taux ont régressé pour le secteur de l'industrie (4,67 %) et le BTP (7,17 %). Par contre le secteur des services a pris la première place en matière de création d'emploi avec un taux de 9,22 %.

La période 1987-2000 se caractérise par la décadence économique qui s'est répercutée négativement sur le secteur de l'emploi à cause de la baisse des prix des hydrocarbures, une baisse des revenus et par conséquent le recule des investissements créateurs de postes d'emploi.

Après la période d'ajustement économique et avec le retour de la croissance économique (6 % en 2003), l'état s'est engagé dans la mise en œuvre de programmes de développement avec des budgets financiers énormes afin de créer un nombre suffisants d'emploi pour absorber le chômage. Parmi ces programmes, le programme de développement agricole en 2003 qui a créé 445 000 postes d'emploi annuellement, le programme de soutien à la relance économique (2001-2004) avec une enveloppe budgétaire de 7 milliards de dollars a permis de créer 200 000 emplois annuellement. En 2004, l'Algérie a attribué environ 21 milliards de dinars pour lutter contre le chômage et renforcer les petites et les moyennes entreprises par l'augmentation des investissements.

Dans le but d'améliorer le système d'emploi, un plan spécial est mis en place afin de créer 452 585 postes de travail durant la période (2009-2013) et réduire le chômage à moins de 10 %.

#### **4- La répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction :**

La relation entre l'emploi et le niveau d'instruction est un lien significatif car l'instruction est une base essentielle pour entrer dans au marché du travail.

Le niveau d'instruction de la population occupée s'est nettement amélioré durant la période 1977-2011, car d'après le tableau n°11 , on note que de l'effectif des occupés ayant un niveau universitaire est passé de 20 115 à 1 379 000 soit des proportions de l'ordre de 0,86 % en 1977 et 14,37 % en 2011 et que la part des sans instruction a nettement régressé durant la même période passant de 83,89 % en 1977 à 11,15 % en 2011, ce qui montre clairement que l'instruction est devenue une nécessité et que l'appareil productif demande une main d'œuvre qualifiée.

Tableau n°12 : La répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction (1977, 1987, 2011).

Niveau d'instruction	1977		1987		2011	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
sans instruction	1 960 453	83,89	3 138 095	75,84	1 070 000	11,15
Primaire	164 427	7,04	208 781	5,05	1 783 000	18,57
Moyen	99 789	4,27	262 428	6,34	3 268 000	34,05
Secondaire	26 818	1,15	78 695	1,90	2 099 000	21,87
technicien supérieur	-	-	38 753	0,94	-	-
Universitaire	20 115	0,86	102 944	2,49	1 379 000	14,37
cadre moyen	56 605	2,42	195 258	4,72	-	-
agent technique	8 765	0,38	69 604	1,68	-	-
ND	-	-	43 176	1,04	-	-
Total	2 336 972	100	4 137 734	100	9 599 000	100

Source : Collections statistique, RGPH 1987, Données synthétique. P.29.

Collections statistique N° 173, Série S, statistique sociales, enquête auprès des ménages 2011.P.25.

## 5- Répartition des occupés par secteurs d'habitat

Les résultats du RGPH de 1966 montrent que le nombre des occupés dans les zones rurales est supérieur au nombre des occupés des zones urbaines avec une proportion de 59%, tandis que les occupés des zones urbaines était de 41%. Cette situation s'explique par la répartition géographique où on trouve un nombre important des occupés résident dans le milieu rural par le fait que le système économique Algérien était basé sur l'agriculture.

En 1977, la proportion des occupés ruraux a connu une diminution de 5% par rapport à 1966, (soit une proportion de 54%) car l'état algérien se préoccupait plus de développer le secteur non agricole par des investissements organisés dans les deux plans quadriennaux majoritairement orientés vers l'industrie et les travaux publique. Pour l'année 1987, l'orientation vers l'industrie et les services apparait nettement : les occupés se concentrent dans les zones urbaines avec une proportion de 75%, par contre les occupés ruraux avec 25%. Cette nouvelle situation s'explique par



l'augmentation de la population urbaine en chiffres absolus, d'une part et l'importance de l'emploi non agricole, d'autre part. Cette augmentation ne cesse à croître pour atteindre les 85% en 2008.

Tableau n° 13: la répartition des occupées par strates

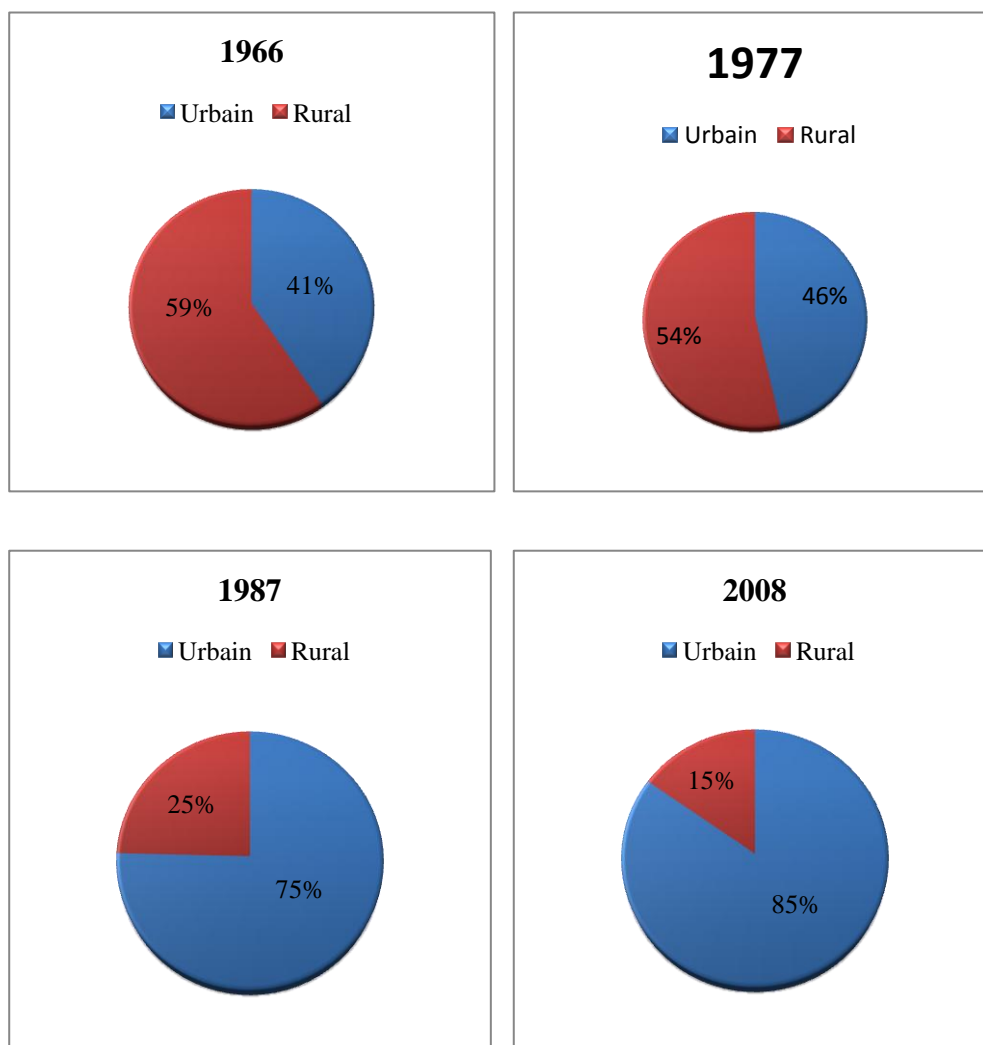
Années	Urbain		Rural	
	effectifs	%	effectifs	%
1966	697715	40,55	1022995	59,45
1977	1085416	46,45	1251555	53,55
1987	3119150	75,38	1018586	24,62
2008	7749000	84,73	1397000	15,27

Source: 1966: recensement 1966

1977, 1987: ONS, Rétrospective statistique 1970-2002, Edition 2005.

2008 : ONS, Emploi et chômage, Quatrième Trimestre 2008.

Graphique n° 21: la répartition des occupées par strates



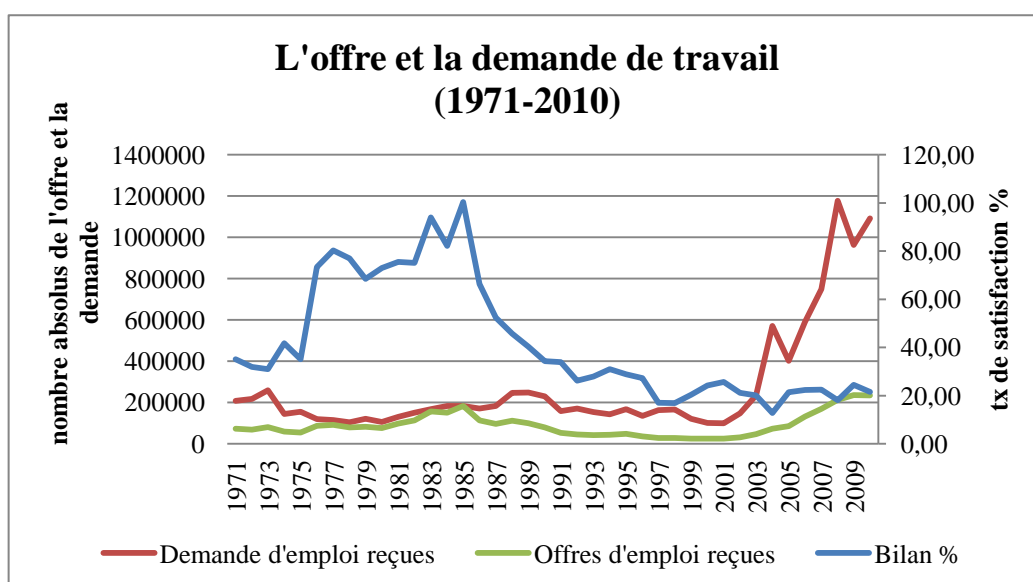
## Section 3 : Le chômage en Algérie

### 1- la balance de l'offre et la demande d'emploi

L'Algérie est l'un des pays qui connaissent une crise de chômage avec tous ses effets au niveau sociale, économique et politique. Cette crise remonte la crise pétrolière mondiale de 1986 caractérisée par la réduction des prix d'hydrocarbures. Le rythme du développement a reculé dans tous les secteurs économiques ce qui a conduit à la fermeture d'une grande partie des entreprises. Beaucoup de travailleurs se sont trouvés sans emploi ; l'arrivée des générations de 1970 à l'âge actif est aussi un facteur aggravant le phénomène du chômage.

Malgré l'amélioration des taux d'accroissance économique, le rythme de création d'emploi reste insuffisant pour absorber le déficit dans le marché du travail où les offres d'emploi ne suivent pas le rythme des taux de croissance de la population en âge de travailler.

Graphique n°22 : la balance de l'offre et la demande d'emploi depuis 1971 à 2010.



Source : de 1971-1980 revue Algérienne de travail, l'emploi en Algérie réalité et perspective N°19.

De 1990-2010: ONS, l'Algérie en quelques chiffres, N°=30, 35, 37, 38, 40, 41.

Le taux de couverture des demandes d'emploi est caractérisé par une certaine fluctuation entre 1971 et 1975 avec un taux qui ne dépasse pas les 42 %. Cette disparité entre l'offre et la demande est due à la situation économique qui a été vécue par l'Algérie et le manque d'offres des postes de travail. Ce déséquilibre est dû essentiellement à l'accroissement du nombre des actifs que la croissance économique n'arrive pas à suivre.

La différence entre l'offre et la demande d'emploi était caractérisée par un rétrécissement continu jusqu'en 1983 avec un taux de satisfaction de 93,97 %. Le taux de satisfaction des demandes atteint les 100 % en 1985, ce qui indique l'amélioration de la croissance économique et la réussite de la stratégie de développement adoptée par le gouvernement afin de donner une grande poussée aux politiques d'emploi et la nécessité de création d'emploi.

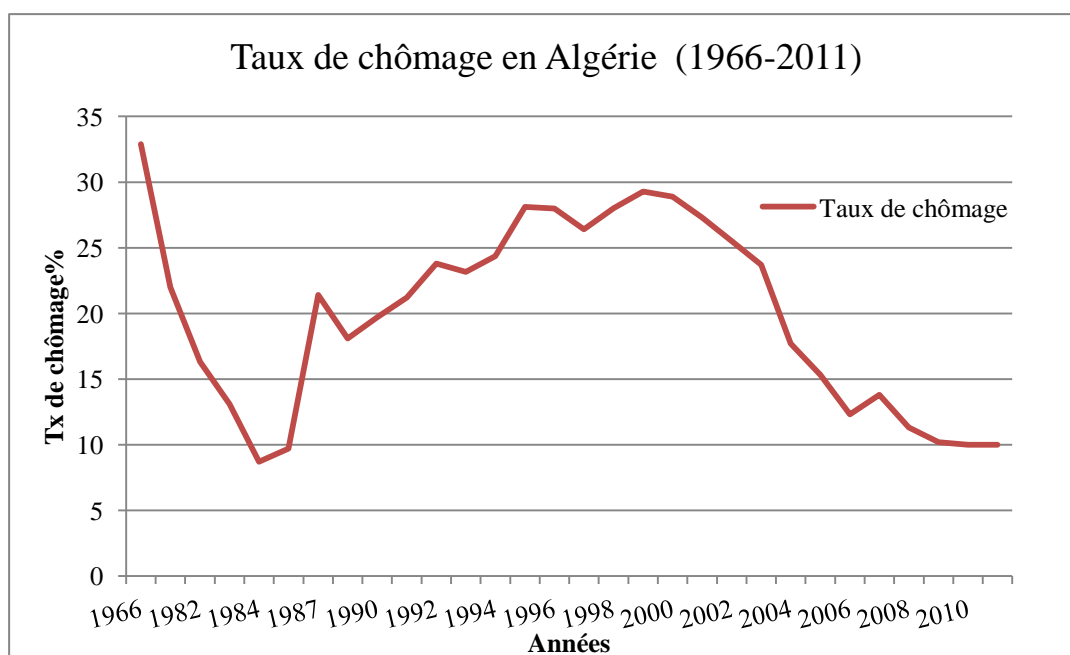
Une année après, le taux de satisfaction régresse à 66,3% (en 1986) à cause de l'augmentation de l'effectif des personnes actives d'une part, et la déficience des offres d'emploi d'autre part ; ce dernier facteur est le résultat de l'effondrement des prix d'hydrocarbures.

L'écart entre les offres et la demande demeure toujours important. Autrement dit, les offres d'emploi ne couvrent plus les demandes et le taux de satisfaction n'a pas cessé de diminuer pour atteindre 16,95 % en 1998. Cet écart entre l'offre et la demande est le résultat de la défaillance de l'économie nationale et l'entrée dans un nouveau régime de l'économie du marché. Durant les deux dernières décennies la satisfaction des demandes d'emploi se stabilise autour de 20 % et 30 %.

## **2- Evolution du chômage en Algérie depuis l'indépendance :**

Depuis l'indépendance l'Algérie fait face au sérieux problème du chômage et la rigidité du marché du travail. Mais ce phénomène a connu d'une manière générale une régression importante durant la période entre 1966 et 2011 de 32,9 % à 10%, soit une diminution de 69,6%, si on accepte l'idée que les données statistiques sont fiables concernant ce sujet.

Graphique n°23 : Evolution du taux du chômage depuis 1966 à 2011



Source : voir le tableau n° 16 dans l'annexe n° 1.

Le chômage en Algérie est passé par trois périodes principales

- La première période allant de 1966 à 1984 :

Cette période est caractérisée par le taux le plus élevé en 1966 avec 32,9 %, pour enregistrer une diminution estimée de 8,7 % en 1984 grâce aux politiques adoptées par les décideurs à travers les programmes de développement et la croissance positive de l'économie algérienne où plusieurs institutions ont été nationalisées telle que les hydrocarbures.

- La deuxième période allant de 1985 à 2000 :

Le début de cette phase coïncide le choc pétrolier de 1986 qui a eu comme conséquence la décadence économique caractérisée par une augmentation significatif du taux de chômage qui passe de 9,7 % en 1985 à 21,4 % 1987 soit un accroissement de 120,61%. Après cette accélération, la tendance du taux de chômage a connu une augmentation régulière avec des taux variant entre 20 % et 30 %. La raison principale de niveau de chômage est due aux effets des réformes économiques qui ont menée la

faillite de plusieurs institutions et par conséquence la perte d'un grand nombre de postes d'emploi.

Tableau n° 14 : nombre d'entreprises en faillite et d'emplois perdus entre 1996 et 1998.

Années	Entreprises en faillite	Emplois perdus
1996	363	56 144
1997	407	212 492
1998	239	115 137
<b>Total</b>	1 009	383 773

Source : revue de l'économie et du management, n°2, mars 2003, P.187.

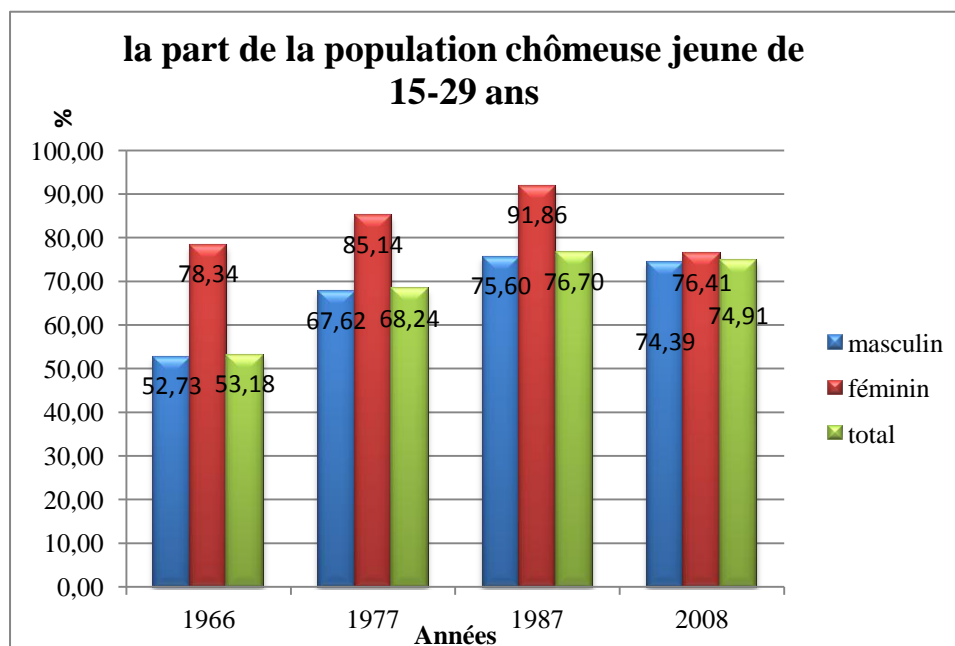
- La troisième période allant de 2001 à 2011 :

Durant cette période le taux de chômage a diminué passant de 27,3 % pour atteindre les 10 % en 2011. Ce taux est considéré comme un bon indicateur de la situation économique et sociale du pays.

### **3- Structure par âge et par sexe des chômeurs :**

Le chômage en Algérie a été important pour les jeunes âges car la grande part des chômeurs, en proportion, semble être les 15 ans et 29 ans dont le taux à toujours dépassé les 50 %. Cette part a évolué d'une manière galopante, passant de 53,18% en 1966 à 68,24% en 1977, pour dépasser les 70% en 1987 et 2008. La part des chômeurs ayant moins de 30 ans laisse apparaître clairement que le nombre des primo-demandeurs d'emploi demeure toujours important du fait que cette proportion de chômeurs est rapportée à une population active de plus de 10 millions.

Graphique n°24: la part de la population en chômage dans le chômage total aux différentes dates.



Lorsqu'on divise la population en chômage et âgée de moins de 30 ans en sous-classes d'âges, on distingue que le poids des jeunes chômeurs âgés de 15-19 ans suit une tendance particulière où le taux de chômage est estimé de 63 % en 1966, 58 % en 1977, 63 % en 1987 et 25% en 2008. Ce constat confirme que les jeunes préfèrent terminer les études à l'activité.

En générale, le chômage touche beaucoup plus les hommes que les femmes. Ils représentent pour les années 1966, 1977, 1987 et 2008 des proportions respectives de 98,23%, 96,48%, 93,23% et 74,23%. Par contre le chômage féminin reste toujours marginal à cause des contraintes socioculturelles.

#### **4- Evolution des taux du chômage par âge et par sexe :**

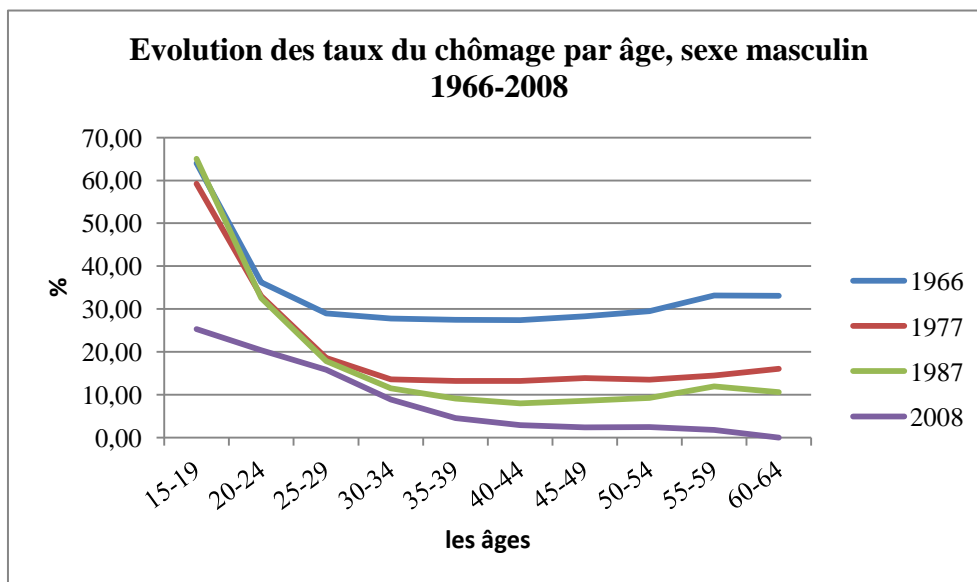
D'une manière globale, le taux de chômage connaît une variation très importante entre 1966 et 2008. Pour le sexe masculin, on remarque une forte diminution dans la première période intercensitaire (1966-1977) passant de 35,30% à 22,99% où l'économie algérienne s'est améliorée. Cette diminution se poursuit jusqu'en 2008 pour atteindre un taux de 10%.

Le taux de chômage féminin a connu une légère augmentation entre 1966 et 2008 passant de 16,37% en 1966, 14,83% en 1977, 15,26% en 1987 à 17,40% en 2008.

L'évolution des taux de chômage par âges pour les deux sexes suit la même tendance de baisse. Pour le sexe masculin, on constate que le taux du chômage est très élevé chez le groupe d'âge 15-19 ans selon les quatre recensements et qu'à partir l'âge de 25 ans, on remarque une diminution qui devient plus forte à partir de 30 ans. Ce qui est intéressant est que le taux de groupe d'âge 60-64 était très élevé pour les deux sexes, en début de période, diminue en 2008 pour atteindre 0%.

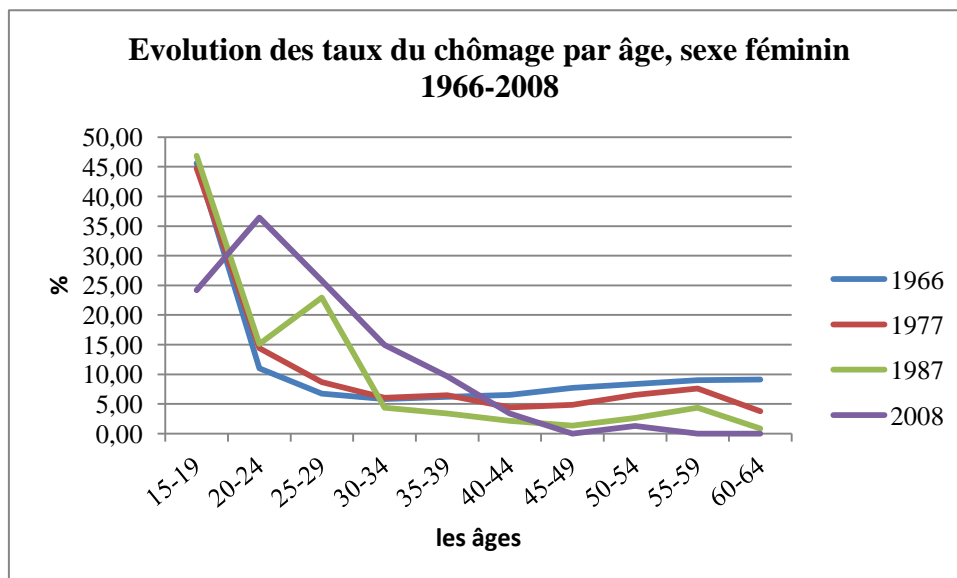
Pour le sexe féminin, la régression des taux du chômage par âge s'explique par le fait du mariage et la charge des enfants,, mais à un certain âge à cause de facteurs sociaux et économiques tels que le divorce, le veuvage, le besoin de la famille à un revenu supplémentaire, les femmes sont obligées de chercher un emploi.

Graphique n° 25 : Evolution des taux de chômage par âge, sexe masculin (1966-2008)



Source : voir le tableau n° 19 dans l'annexe n°1

Graphique n° 26 : Evolution des taux du chômage par âge, sexe féminin (1966-2008)



Source : voir le tableau n°19 dans l'annexe n°1

### 5- La contribution de l'accroissement de la population active dans la variation du volume du chômage :

L'effet de l'augmentation de la population active dans l'élévation du volume du chômage est très variable selon le sexe et la période.

Tableau n° 15 : contribution de l'accroissement de la population active dans le chômage.

périodes	Hommes	femmes	Total
1966-1977	-81	119	-564
1977-1987	129	96	84
1987-2008	-96	120	1321

Durant la première période 1966-1977, l'accroissement de la population active féminine a contribué avec une augmentation de 119 % de la population chômeuse féminine qui a presque doublé passant de 89 655 à 154 984, tandis que la population



chômeuse masculine avait une faible contribution à l'augmentation de la population active ce qui produit une baisse du volume du chômage. En effet la population chômeuse masculine est passée de 815 640 à 629 159, 81 % de cette baisse est due à l'évolution de la population active. Ainsi la faible croissance de la population active totale a contribué à la baisse du volume du chômage avec une proportion de 564 %.

Au cours de la deuxième période 1977-1987, l'augmentation importante de la population active explique 84 % de l'élévation du volume du chômage dans lequel cette augmentation des actifs a contribué à l'accroissement du chômage avec 129 % pour le sexe masculin et 96 % pour le sexe féminin. Sur toute la période 1987-2008 la contribution de l'accroissement de la population sur le volume total des sans travail est estimée à 1321 %. Dans ce volume, l'accroissement de la population active féminine a contribué une augmentation de 120 % de la population chômeuse féminine, tandis que la population chômeuse masculine qui avait une faible contribution à l'augmentation de la population active, ce qui produit une baisse du volume du chômage. En effet 96 % de cette baisse est due à l'évolution de la population active.

#### **6- Chômage par niveau d'instruction :**

Le niveau d'instruction est un facteur important pour déterminer la probabilité d'entrer en chômage. Les proportions des chômeurs par niveau d'instruction entre 1987 et 2008 montrent que le classement a connu des changements ; en 1987 celui-ci touche surtout les sans instruction et de niveau primaire avec des proportions de l'ordre de 39,28 % et 30,4 %. Tandis qu'en 2008, les chômeurs de niveau moyen représentent 43,03 %, ceux du secondaire 21,13 %, ce qui peut être lié à la l'échec scolaires qui touche généralement les jeunes âgés de 15-19 ans. Enfin, la part de chômage du niveau supérieur s'élève à 19,85 %. Cela nous montre qu'il y a une arrivée importante de la main d'œuvre qualifiée sur le marché du travail.

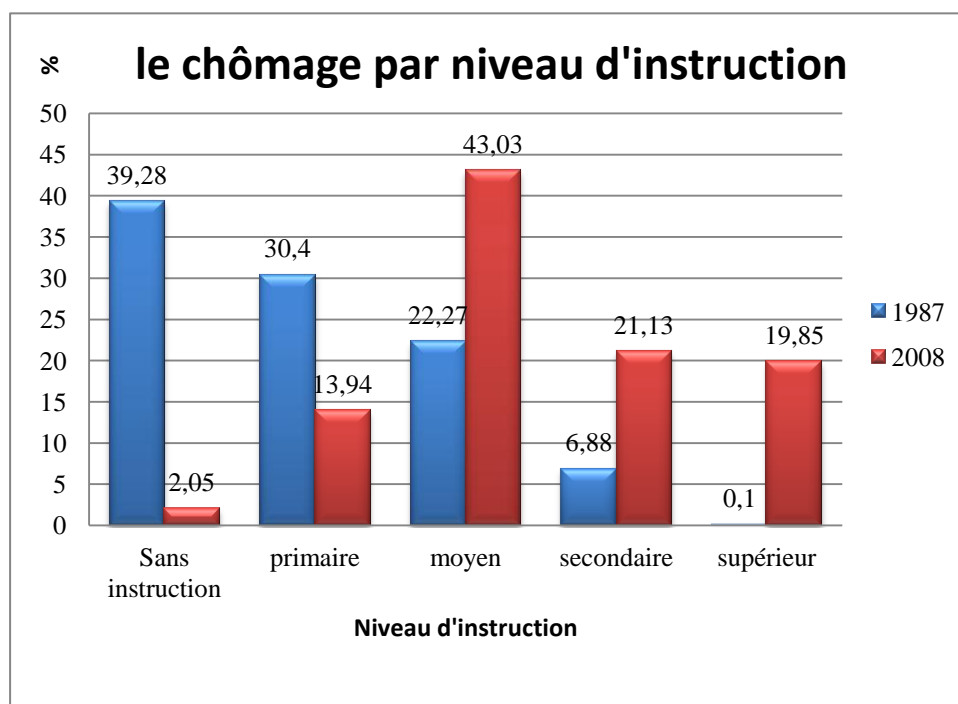
Tableau n° 16: la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	1987		2008	
	absolu	%	absolu	%
Sans instruction	451044	39,28	24000	2,05
Primaire	349077	30,4	163000	13,94
Moyen	255722	22,27	503000	43,03
Secondaire	79002	6,88	247000	21,13
Supérieur	1148	0,1	232000	19,85
Total	1148278	100	1169000	100

Source : collection statistique, RGPH 1987, population active. P.13.

Données statistiques, emploi et chômage, P.5

Graphique n° 27: la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction.



## 7- Chômage par secteur d'habitat :

L'analyse du chômage par secteur d'habitat nous permet de localiser la concentration des chômeurs par strate urbaine et rurale. La part des chômeurs urbains a été estimée de 31 % par contre les chômeurs ruraux a été évalué de 69 % au recensement de 1977, tandis qu'au 1987, la situation s'inverse : le chômage atteint 68 % dans la zone urbaine

et 32 % dans la zone rural ; en 2008 les proportions passent à 87 % au milieu urbain et 13 % au milieu rural.

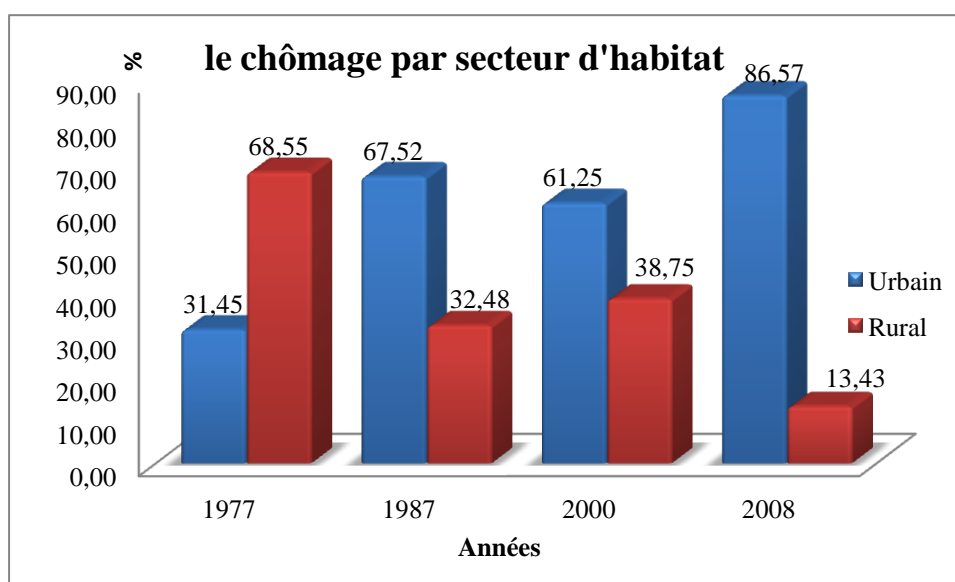
Cette transformation de la localisation du chômage dans les zones urbaines peut être expliquée par l'amplification de la migration interne et de l'exode rural dû au niveau de vie inférieur, le manque des infrastructures, la carence du travail dans le secteur rural et aussi le développement économique et social du secteur urbain.

Tableau n°17 : la répartition des chômeurs selon le secteur d'habitat.

Années	urbain		Rural	
	absolu	%	absolu	%
1977	171548	31,45	373920	68,55
1987	770613	67,52	370665	32,48
2000	1486988	61,25	940738	38,75
2008	1012000	86,57	157000	13,43

Source : RGPH 1977, tableau aux premières analyses globales. P.70.  
 Collection statistique, RGPH 1987, population active. P.13.  
 Emploi et chômage entre 1997 et 2000.  
 Données statistiques, Activité emploi et chômage, 2008. P.4.

Graphique n° 28 : proportion des chômeurs selon le secteur d'habitat



## **Conclusion**

L'analyse du marché du travail en Algérie sous l'effet de la croissance démographique a montré que l'évolution de la population active va de paire avec celle de la population totale. Celle-ci est passée de 2,5 millions à 10,6 millions entre la période 1966 et 2011 avec des taux d'activité faible par rapport à la forte proportion des inactifs (une extrême jeunesse) et surtout une très faible participation féminine dans la production des biens et des services qui représente 14,2 % en 2011.

L'Algérie a traversé deux phases dans le domaine d'emploi, une période de pleine activité avant 1985 et une période de crise après 1985 où les créations d'emploi ont subitement chuté ce qui montre l'inefficacité des politiques engagées.

Le transfert de la main d'œuvre d'une main d'œuvre agricole à une main d'œuvre administratif et ouvrier ainsi la faible participation des femmes dans la production des biens et des services puisque seulement 1,4 millions de femme qui travail en 2008 contre 7,7 millions hommes.

En fin, on déduit après l'analyse de l'emploi que ce dernière se trouve dans un état critique, d'où le taux de couverture de la demande par l'offre a chuté pour stabiliser à 20, 30 % dans les deux dernières décennie.

## Chapitre IV

### Analyse critique des politiques d'emploi en Algérie

## **Introduction**

L'emploi est l'un des besoins essentiels de l'homme. C'est également le besoin qui pose beaucoup de problèmes pour être satisfait en raison de la demande sans cesse croissante ce qui a poussé l'Algérie à adopter des politiques dans le but d'atteindre l'équilibre entre l'offre et la demande.

Après l'indépendance, l'Algérie a connu une situation économique et sociale vulnérable ou s'est trouvé entre deux problèmes principaux: le recul de l'économie et l'augmentation du chômage à 32,9 % en 1966. Ceci a stimulé l'Algérie à mettre en œuvre des investissements dans le cadre des plans de développement économique et social et à élaborer de nouvelles politiques d'emploi à la fin des années 90 afin de soulever la croissance économique et de répondre aux demandes de travail.

## **Section I : les politiques d'emploi à travers les plans de développement**

### **1- La situation d'emploi selon les plans de développements :**

Vue la croissance rapide de la population de 12 millions d'habitant en 1966 à presque 23 millions d'habitant en 1987 et par conséquence une augmentation de la population en âge de travailler qui a doublé pour atteindre 11 millions entre 1966 et 1987 ce qui a produit une pression sur la demande social et surtout l'emploi. Pour cet raison, l'Algérie s'est trouvé dans une nécessité de mettre en œuvre de grands investissements à travers les plans de développement économique et social pour la création de nouveaux postes d'emploi.

#### **1-1 La période allant de 1967-1978 :**

Vue à l'amélioration de l'économie algérienne par la récupération des richesses nationales et une augmentation du produit intérieur brute de 40,3 milliards de dinars en 1967 à 86,8 milliards de dinars en 1978, soit un accroissement de 7.2%, qui a autorisé la mise en œuvre du plan triennal (1967-1969). Le premier plan quadriennal (1970-1973) et le deuxième plan quadriennal (1974-1977) ont permis la création de 1 100 000 postes de travail, soit une moyenne de 100 000 nouveaux emplois par an.

##### **1-1-1 Le plan triennal (1967-1969) :**

Le plans triennal (1967-1969) été orienté vers les investissements dans le domaine de l'industrie et les activités liées aux hydrocarbures.

Ce plan était un plan préliminaire aux plans qui suivent en vue d'un projet de développement global. Parmi les résultats attendus par ce plan au niveau d'emploi, l'augmentation des postes de travaux agricoles étaient estimés à 715000 emplois en 1966 à 855000 en 1969, soit un accroissement de 19,5 %.

### 1-1-2 Le plan quadriennal (1970-1973) :

Le premier plan quadriennal est considéré comme un complément au plan précédent, son objectif est l'élimination du chômage urbain par la création des possibilités de travail dans les secteurs ruraux. Parmi les résultats de ce programme l'idée de la révolution agraire en 1971 et la nécessité d'orienter la main d'œuvre vers le secteur agricole. Le plan accorde également beaucoup d'intérêts à l'industrialisation qui offre de nouveaux emplois.

A partir de l'évolution des effectifs de travailleurs entre 1966 et 1973, on observe l'ampleur de l'offre d'emploi réalisé dans cette période.

Tableaux n° 18: Evolution des travailleurs hors agriculture en milliers (1966-1973)

Années	1966		1973		Accroissement %
	effectif	%	effectif	%	
Industrie	100	11,63	242	17,16	142
BTP	70	8,14	190	13,48	120
Transport	50	5,81	76	5,39	26
Services	140	16,28	180	12,77	40
Commerce	190	22,09	225	15,96	35
Administration	180	20,93	297	21,06	117
Total des secteurs	730	84,88	1210	85,82	480
Autre travaux	130	15,12	200	14,18	70
Total	860	100,00	1410	100,00	550

Source : deuxième plan quadriennal (1974-1977) p.55.

A travers ce tableau qui montre l'évolution des occupés hors agriculture de l'année 1966 à l'année 1973, on observe que le nombre des travailleurs a connu une augmentation importante dans tous les secteurs avec un accroissement absolu de 550 000 occupés. On trouve en premier lieu le secteur de l'industrie, le BTP et l'administration de l'ordre de 142 000, 120 000 et 117 000 travailleurs en termes d'accroissement absolu. Cette augmentation du nombre de postes de travail



s'expliquée par la nationalisation des hydrocarbures en 1971 et les corrections des prix du pétrole en 1973. Ces éléments ont permis de réaliser plusieurs investissements économiques afin de réaliser les buts du premier plan quadriennal et l'achèvement, des projets non terminés, du plan triennal.

### **1-1-3 Le deuxième plan quadriennal 1974-1977 :**

Le second plan quadriennal est considéré parmi les principaux plans qui ont joué un rôle très important dans la politique d'emploi. Son objectif en matière d'emploi est la création de plus d'un million d'emplois.

Ceci en s'appuyant sur les secteurs dont la dynamique à long terme peut être assurée et garantie au même temps à l'avenir par l'élimination des causes économiques et structurelles du chômage et du sous emploi.<sup>26</sup>

### **1-2 période allant de 1980-1989 :**

Cette période correspond aux deux plans quinquennaux. Au cours de cette période, la situation économique est caractérisée par la faible croissance à cause de la crise pétrolière de 1986 et l'endettement extérieur, qui suit une évolution inquiétante passant de 1.9 milliards de dollars en 1970 à 25.72 milliards de dollars en 1993, puis 33.65 milliards de dollars en 1996.

#### **1-2-1- Le premier plan quinquennal (1980-1984) :**

Le premier plan quinquennal est élaboré sur la base de l'évaluation de la période précédente correspond au programme quadriennal 1974-1977.

L'Algérie a fondé à travers ce plan sa politique de restructuration des entreprises économiques qui a conduit à l'expulsion d'un grand nombre des travailleurs en les mettant en chômage. Le programme d'emploi prévu dans le cadre de ce plan était caractérisé par la création d'emploi et l'absorption le chômage.

---

<sup>26</sup> B.Miloud et A.Yetto, 1993, P43.

Durant cette période, quelque 710 000 postes de travail ont été créés (86% dans le secteur publique)<sup>27</sup>, soit une moyenne de 140 000 nouveaux emplois par an grâce à l'orientation des nouveaux investissements vers les secteurs économiques et sociaux.

### **1-2-2- Le deuxième plan quinquennal 1985-1989 :**

Comme pour le premier plan quinquennal de 1980-1984, l'élaboration du deuxième programme quinquennal 1985-1989 s'appuie sur les réalisations du plan de 1980-1984.

Le processus de création d'emploi a connu une nette dégradation par rapport à la période quinquennale antérieure : en moyenne 75000 nouveaux emplois sont créés par an entre 1985 et 1989 contre 140000 en 1980-1984, 122 000 emplois créés en 1985, 64 000 en 1987 et 56 000 en 1989.<sup>28</sup>

Les objectifs du plan pour 1989 (la dernière année du deuxième plan quinquennal) dans le domaine du travail est de créer les conditions de la relance de la croissance économique et de l'amélioration de l'emploi par la création de 90 000 emplois dont 25 000 emplois pour les jeunes (les nouvelles demandes d'emplois sont évaluées à 200 000 pour 1989), mais seuls 76 000 emplois nouveaux ont été créés dont 20 000 emplois pour les jeunes.<sup>29</sup>

### **1-3- la période des années 1990 :**

La période des années 90 était caractérisée par une transition vers une économie du marché et par la récession économique qui apparaît dans la baisse du nombre d'emplois dans le secteur public et la généralisation du chômage qui touche principalement les diplômés universitaires malgré une création annuelle de 50 000 postes d'emplois<sup>30</sup>. Cette récession économique a couvert tous les secteurs économiques notamment le secteur de l'industrie par la baisse de la production et la détérioration des entreprises économiques et a vu la réduction des investissements publics et l'arrivée d'un grand nombre de la population en âge de travailler à cause de

---

<sup>27</sup> Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, P.14.

<sup>28</sup> Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, P.18, 19.

<sup>29</sup> Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, P.21, 22, 24.

<sup>30</sup> CDES, Evaluation des programmes d'emploi, 2002.

l'échec scolaire, le chômage a connaît des niveaux inquiétantes allant de 23 % en 1992 à 29 % en 2000 et avec les difficultés de remboursement de la dette extérieur qui s'élevaient à 29 milliards de dollars, l'Algérie a décidé de rééchelonner la dette et la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel selon les condition dictées par le fonds monétaire international (FMI) et par conséquent l'accroissement économique reste toujours insuffisant pour faire baisser le chômage avec une moyenne annuelle de 3 % durant la période 1995-2000 Mais l'ajustement structurel a contribué l'augmentation du volume du chômage par les licenciements des travailleurs car près de 514 000 travailleurs ont perdu leurs emplois dans le cadre de ce programme.

### **1-3-1 Le plan national de 1990 :**

A partir de l'année 1990, la période d'entrée à la transition économique vers un système économique libéral par l'intermédiaire des réformes économique dans le cadre de la politique d'ajustement structurel avec l'accord de l' F.M.I.

Dans ce plan national plus de 105 000 postes de travail ont été créés dont 51 000 pour le programme d'emploi des jeunes (PEJ) alors que 130 000 était prévues pour l'année 1990.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, P.36.

## **Section II : les politiques d'emploi récente en Algérie**

Il y a eu des programmes de lutte contre le chômage qui a touché essentiellement les jeunes primo-demandeurs d'emplois (les diplômés ou les sans qualification hommes ou femmes) et les travailleurs mis hors activité pour des raisons économiques.

Quatre dispositifs pour la création d'emploi et l'amélioration du travail sont mis en place. Ces programmes d'emplois sont : l'Emploi salarié d'initiative local s(ESIL), les travaux d'utilité publique à Haute intensité de main d'œuvre (TUP-HUMO), les contrats des pré-emplois (CPE), les microcrédits pour la réalisation des petits investissements. Dans ces projets, on s'intéresse à atteindre un objectif principale qui est de satisfaire le besoin en travail de la population en âge de travailler, de faire baisser le chômage et d'assurer une certaine croissance économique.

### **1-1- Emploi Salarié d'Initiative Local (ESIL) :**

Le programme d'emploi salarié d'initiative locale a été élaboré dans les années 1990. Ce programme consiste à mettre les jeunes chômeurs non qualifiés dans des emplois temporaires à travers la création des emplois salariés auprès de la collectivité locale pour permettre aux jeunes chômeurs (non qualifier) d'acquérir une certaine expérience professionnelle au sein de l'unité de production ou bien l'administration pour une période de 6 mois à 12 mois.

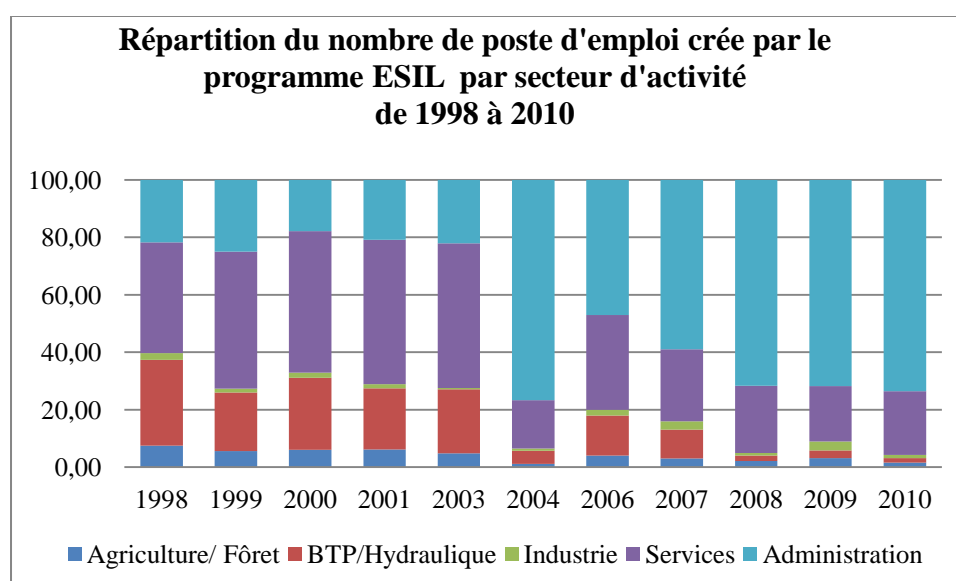
**Tableau n° 19:** Répartition du nombre de poste d'emploi créés par le programme

Secteur d'activité	Années										
	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture	13517	8842	8822	10921	7247	1627	9608	7574	5466	9082	1170
BTP/Hydraulique	54241	32142	36443	38061	33234	6368	33630	25254	4936	7480	1110
Industrie	4135	1978	2563	2474	706	1189	4804	7574	2516	8900	841
Services	69877	75194	71657	89846	75199	23730	79268	63136	60710	55422	16362
Administration	39455	39409	25996	37210	32990	108501	112992	148994	186160	205944	54127
Total	181225	157565	145481	178512	149376	141501	240302	252532	259788	286828	73610
Crédit alloués million D.A	2646	2431	2333	2391	2327,3	2088	3321,33	3971,68	4441,95	4603,58	6930

(ESIL) par secteur d'activité de 1998 à 2010

Source : ONS, l'Algérie en quelques chiffres, n° 30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41.

Graphique n°29: la répartition des postes d'emplois créés par le programme ESIL par secteur d'activité de 1998 à 2010.



Source : ONS, l'Algérie en quelques chiffres, n° 30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41.

Au cours de la période 1990-1999, près de 332 000 jeunes ont bénéficié d'un poste de travail pour une durée moyenne de 6 mois dans divers secteurs d'activité économique et administrative, 45 % pour l'administration et les secteurs sociaux et éducatifs, 34,6 % pour le BTP, 17,7 % pour l'agriculture, 2,7% pour l'industrie.

Ce dispositif a contribué la création de 160 000 emplois permanents, mais ce nombre des postes d'emplois reste insuffisant car la proportion des jeunes recrutés en poste de travail permanent ne dépasse pas les 3,3 % du total des intégrations réalisés au cours de cette période. Durant la période 1997-2000, les recrutements dans des emplois permanents ont baissé d'une moyenne annuelle de 9,8 % suite de la diminution du niveau des dépenses de 2,6 milliards de dinars algérien en 1997, 1 milliards de dinars algérien en 2000 à 2,4 milliards de dinars algérien en 2001. La répartition du nombre de postes de travail créés par secteur d'activité montre que le grand nombre des postes créés se situe dans les secteurs des services et de l'administration, tandis que le secteur de l'industrie ne dépasse pas les 4% depuis 1998, ceci s'explique par le faible coût d'investissement dans ce secteur par rapport aux autres secteurs tels que l'administration et les services.

#### 1-2- Travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre : (TUP-HIMO)

Ces travaux ont introduit dans un programme concernant les chômeurs sans qualification créée en 1997 organisé par l'agence de développement social(ADS). Ce programme vise à traiter le phénomène du chômage des jeunes par la création d'un grand nombre d'emplois temporaires à travers l'organisation des secteurs concernant les réseaux routiers, l'hydraulique, l'agriculture (la protection de l'environnement et les forêts). Ce dispositif se caractérise par des simples activités qui ne nécessitent pas un haut niveau de technique, mais nécessite le facteur de la main d'œuvre.

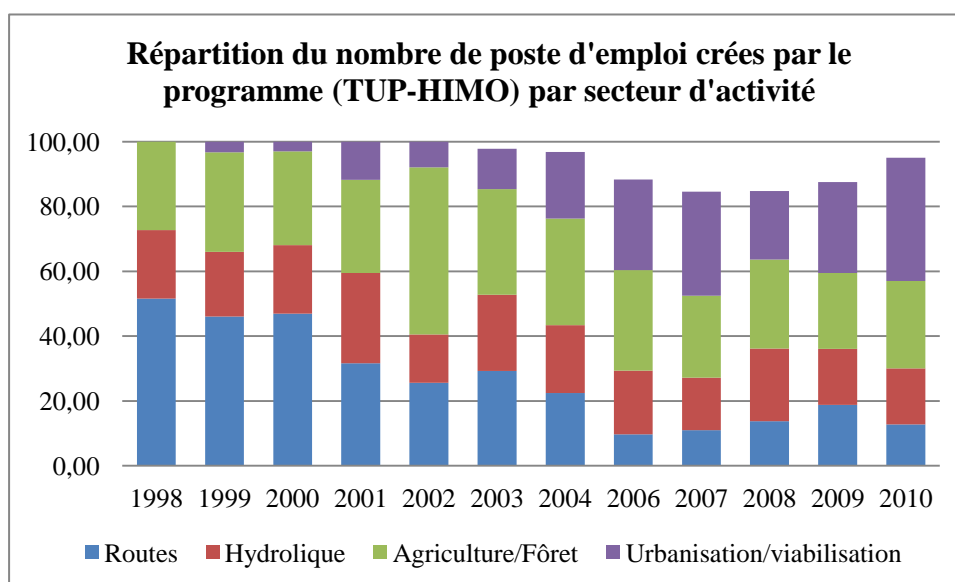
Durant 1997-2000, la banque mondiale de la construction a financé ce programme par un crédit de 50 millions de dollars, soit 4,13 milliards de dinars pour la construction de 3 846 ateliers, dans la même période, les travaux d'utilité publique à haute intensité de la main d'œuvre ont employé 140 000 personnes dont 42 000 dans des postes de travail permanents. Durant la période 2001-2004 qui correspond au plan de redressement économique, l'agence de développement social a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 9 milliards de dinars pour créer près de 22 000 postes annuels d'emplois permanents.

Tableau n°20 : Répartition du nombre de poste d'emploi créés par le programme (TUP-HIMO) par secteur d'activité de 1998 à 2010.

Secteurs d'activité	Années						
	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010
Routes	43229	65670	39882	27862	23160	20676	20364
Hydraulique	17692	29581	23310	25986	46920	33756	27552
Agriculture/Forêt	22921	40508	80274	40764	74352	41418	43056
Urbanisation/viabilisation	-	4210	12350	25422	66720	31968	60768
Ministère de l'intérieur	-	-	-	1941	15108	-	-
Habitat	-	-	-	66	-	-	-
Santé	-	-	-	2001	12852	3957	1476
Education nationale	-	-	-	-	-	12369	5952
Solidarité nationale	-	-	-	-	-	6579	516
Total	83842	139969	155816	124042	239112	150723	159684
Crédit alloués	2522,9	4135,7	4125,3	3175,4	5834,75	6294,85	6300

Source : ONS, l'Algérie en quelque chiffre, n° 30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41. Voir les autres années dans l'annexe n°20.

Graphique n°30 : répartition des postes d'emplois crée par le programme TUP-HIMO par secteur d'activité de 1998 à 2010.



Source : ONS, l'Algérie en quelque chiffre, n° 30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41.

Dans le cadre du programme TUP-HIMO, à la fin des années quatre vingt dix, il est remarquable que le secteur des travaux routiers était le secteur créatif en matière de postes de travail avec une proportion de 51 %, alors que le secteur d'hydraulique ne dépasse pas les 28% durant toute la période observée. Tandis que le secteur de l'urbanisation a amélioré les recrutements de 0% en 1998 à 38,06 en 2008.

### 1-3- Programme de pré-emploi : (CPE)

Ce programme vise à prendrait en charge les chômeurs diplômés d'études supérieurs qui sont âgés entre 19 ans et 35 ans dans le cadre des contrats dits « Contrats Pré-emploi ». Ce programme a été mise en place depuis 1999, est géré par l'agence de développement social.

Le but principal du programme de contrat pré-emploi (CPE) est d'éradiquer le problème du chômage et de permettre aux jeunes diplômés de bénéficier d'une certaine expérience professionnelle et d'augmenter les possibilités de recrutement permanents, et de recruter 33 % des jeunes bénéficiaires de ce programme mais le recrutement n'a pas dépassé les 12 %, ce qui a poussé le gouvernement à la mise en œuvre d'un autre programme appelé le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Tableaux n° 21: le nombre d'inscrits au programme des contrats pré-emploi (CPE)

Années	1998	1999	2000	2001	Total
nombre d'inscrits	45 228	25 606	32 323	40 538	143 695

Source : CDES, Evaluation des programmes d'emploi, 2002, P.96.

Selon l'agence de développement social, le nombre de postes ouvertes pour la période (1998-2001) est de 13 085 emplois réalisés, soit 21% de la demande.<sup>32</sup>

<sup>32</sup> CDES, Evaluation des programmes d'emploi, 2002, P.98.



#### 1-4- le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) :

Ce dispositif s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi et se compose de trois types de contrats d'insertion.

##### 1-4-1- le contrat d'insertion des diplômés (CID) :

Ce dispositif est destiné aux jeunes chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle avec une rémunération de 15 000 D.A/mois pour les universitaires.

##### 1-4-2- le contrat d'insertion professionnelle (CIP) :

Ce dispositif est destiné aux jeunes chômeurs sortants de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale, des centres de formation professionnelle, ou ayant suivi un stage d'apprentissage avec une indemnité de 9 000 D.A/mois.

##### 1-4-3- le contrat de formation et d'insertion (CFI) :

Ce contrat est destiné aux jeunes chômeurs sans formation, ni qualification Cette catégorie est placée auprès des maîtres artisans et dans les chantiers des collectivités locales pour une durée de formation d'une année avec un salaire de 5 000 D.A.

#### 1-5- Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) :

L'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes est un organisme à caractère public mis en œuvre depuis 1997. Parmi les programmes proposés par l'ANSEJ, le programme de Micro-entreprise a pour but la création des entreprises par des jeunes chômeurs qualifiés de 19 ans à 35 ans. Ce dispositif vise à fournir une aide financière aux jeunes qui veulent créer leurs propres activités. Ces petites entreprises créées à l'aide de l'ANSEJ sont considérées comme une entité économique de la production de biens et de services commerciaux ainsi la meilleure façon d'encourager l'économie locale. L'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes a enregistré en 2001 145 600 demandes, dont 130309 ont eue l'admissibilité au financement par le fonds. Ce programme est financé par le fonds spécial de soutien à l'emploi des jeunes.

La répartition des projets admissibles par secteurs d'activité place en premier lieu le secteur des transports avec une part de 34,14 % suivi par le secteur de l'agriculture 20,51 %.

L'évaluation de ce dispositif est difficile à cause de l'absence d'information qui permet la mesure des indicateurs et il n'existe aucune preuve sur les caractéristiques des bénéficiaires. L'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes ne dispose que des statistiques globales et centrées sur la nature des activités plutôt que sur la nature des emplois.

Un autre dispositif qui a le même principe de Micro-entreprise est le Microcrédit (ANGEM), mais destiné aux chômeurs non qualifiés de plus de 18 ans, qui permet aux chômeurs d'acheter de petites équipements en vue d'un travail indépendant géré par l'Agence nationale de gestion du microcrédit. Ce dispositif vise à créer des postes d'emplois pour les personnes qui ne sont pas admissibles pour la création des petites entreprises pour des raisons d'âge, ou en raison de non possibilité de fournir le capital du projet.

#### 1-6- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :

La caisse nationale d'assurance chômage est un dispositif de soutien à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 ans à 50 ans, mis en œuvre depuis 1998. Ce programme participe également aux programmes de création d'entreprises dans le cadre du dispositif CATI ( centre d'aide au travail indépendant) pour faire bénéficier les travailleurs compressés avec l'assistance et l'accompagnement dans la création d'entreprises. Plus de 1500 ont bénéficié des services proposés par la caisse nationale d'assurance chômage en 2000.

On peut distinguer deux types de programme d'emploi à travers les dispositifs d'emploi que l'Algérie a mis en place pour absorber le chômage

- 1- Les dispositifs d'emploi d'insertion : ESIL, TUP-HIMO, CPE, DAIP.
- 2- Les dispositifs d'emploi par la création des entreprises tel que l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC.

## **2- Les dépenses en matière de politique d'emploi:**

1- Les dépenses dans le cadre des plans de développement économique et social :

La politique d'emploi qu'a adoptée l'Algérie à travers les plans de développement par les investissements en matière d'emploi afin de créer des nouveaux postes de travail, le montant d'investissement durant le plan triennal (1967-1969) s'est élevés à 9,06 milliards de dinars, avec une part d'investissement industriel estimée à 55%. Pour le premier plan quadriennal (1970-1973), les investissements ont atteint un montant de 27,7% milliards de dinars et la proportion des investissements industriels s'élève à 52%,. Le volume d'investissement dans le cadre du deuxième plan quadriennal (1974-1977) est de 110 milliards de dinars avec une proportion d'investissement industriel estimée à 61%.

Au cours des années 80, la période de réalisation du premier plan quinquennal (1980-1984) l'investissement a connu une augmentation importante pour atteindre 400,6 milliards de dinars et la proportion de l'investissement industriel est de 34%.

Dans le deuxième plan quinquennal (1985-1989) le montant d'investissement dans le domaine de création d'emploi est de 550 milliards de dinars avec un pourcentage de 31,6% d'investissement industriel.

2- Les dépenses dans le cadre des politiques d'emploi récente :

Pour appréhender quantitativement la place accordée aux politiques du marché du travail et les priorités de celles-ci, il faut pouvoir disposer d'une série d'indicateurs sur la mesure relative des dépenses. Le rapport entre le montant des dépenses et le Produit Intérieur Brut constitue un premier indicateur significatif de l'effort consacré à l'emploi.<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Jean-Paul Barbier, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, OIT, Genève, 2006, P.42, 43.

L'Algérie dépense pour les seuls programmes d'insertion dans l'emploi 14 milliards de DA, ce qui représente 0,3 pour cent du PIB, auxquels s'ajoutent 4,5 milliards de DA pour les programmes de soutien aux jeunes promoteurs, soit environ 0,1 pour cent du PIB, ce qui fait un total de 0,4 pour cent pour les programmes actifs.

Toutefois, ces chiffres correspondent aux dépenses des programmes et n'intègrent pas le coût de fonctionnement des structures qui les mettent en œuvre, ni de ceux d'autres institutions comme l'ANEM, qui participent à des politiques actives. Si on y ajoute encore le montant estimé des dépenses de formation, il n'apparaît pas déraisonnable de situer autour de 0,5 pour cent du PIB le montant total des dépenses actives.

Les dépenses passives entre le versement des allocations chômage pour un montant de l'ordre de 2,5 milliards de DA<sup>2</sup> et ceux de l'allocation forfaitaire de solidarité pour un montant de l'ordre de 1 milliard de DA sont de 3,5 milliards de DA, soit un peu moins de 0,1 pour cent du PIB. Le montant total des dépenses en faveur des politiques du marché du travail peut donc être estimé à environ 0,6 pour cent du PIB.<sup>34</sup>

---

<sup>34</sup> Jean-Paul Barbier, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, OIT, Genève, 2006, P.42, 43.

## **Conclusion**

Parmi les facteurs qui influent sur la balance de l'offre et la demande : la transformation économique qu'a connue l'Algérie après la crise qu'a subi le pays, pour laquelle l'état a été obligé de changer son régime économique dirigé à un autre basé sur l'économie de marché à travers les ajustements structurels des entreprises publiques d'une manière spéciale et l'économie nationale d'une manière générale, du fait qu'il y avait des licenciements d'un grand nombre de travailleurs et la diffusion du chômage. Ajoutant le facteur de la croissance démographique, la croissance urbaine où la migration vers les villes en raison de travail, ainsi que la faible croissance économique et l'accélération de la croissance démographique ont créé le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi et ont eu un impact négatif sur la réussite des politiques d'emploi.

Nous pouvons affirmer que l'offre d'emploi suit une tendance positive mais avec des emplois temporaires et que la satisfaction de la demande n'a pas atteint le niveau demandé.

## **Conclusion générale**

L'Algérie a connu un changement démographique structurel de sa population, avec une population estimée à plus de 35 millions d'habitants et un taux d'accroissement intercensitaire de 1,72 % (1998-2008). La baisse de la mortalité annonçait la transition en terme d'espérance de vie à la naissance passant de 51.15 ans à 75.50 ans, la fécondité a parallèlement connu une diminution de 7.10 enfant par femme en 1964, 8.5 enfant par femme en 1970 à 2.3 enfant par femme en 2009, cette diminution est due principalement à l'élévation de l'âge moyen au premier mariage, à la pratique de la contraception et l'instruction. Ceci, est le résultat du changement économique, social et culturel de la population ; aussi l'augmentation des besoins sociaux, l'influence l'urbanisation ainsi la progression de scolarisation et la participation des femmes à l'emploi. Cette transformation au niveau de la fécondité et la mortalité a produit une modification de la structure par âge de la population où la structure de la population par grand groupe d'âge de 2008 montre le profil jeune de la population Algérienne. En effet, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 32.49 %, les âgés de 15-64 ans représentent les 66.53 % de la population totale et la population âgée de 65 ans et plus représentent seulement 5.34 %. Nous pouvons constater que le groupe d'âge (15-64) qui correspond à la population en âge de travailler devient le plus important en tenant compte l'arrivée des générations de l'explosion démographique. Cette catégorie constitue la population active (les occupés et les chômeurs).

L'évolution du marché du travail en Algérie a traversé plusieurs étapes en termes d'emploi et du chômage, ces phases sont liées au changement de l'économie nationale. Après l'indépendance le marché du travail a connu une amélioration au cours de la décennie 1970, une stratégie de développement a été adoptée afin de répondre aux besoins essentiels de la population, cette phase a été caractérisée par une baisse significative du taux du chômage en passant de 32.9 % en 1966 à 16.3 en 1982 pour atteindre 8.7 % en 1984. Mais au milieu des années 80, avec la chute des prix du pétrole, l'économie algérienne était perturbée, cette phase est caractérisée par une élévation des taux du chômage, en passant de 9.7 % en 1985 à 21.4 % en 1987. Durant

la décennie 1990, le chômage a stabilisé mais avec des taux très élevés entre 20 % et 30 % cette hausse des taux du chômage est due à la décadence économique, sociale et culturelle, ainsi la mauvaise situation politique.

Au cours de la dernière décennie, ce phénomène social a diminué passant de 27.3 % en 2001 à 17.7 % en 2004 et 10 % en 2010 (selon les estimations de l'office national des statistiques) ce qui est un bon indicateur de la croissance économique du pays et l'élévation des prix des hydrocarbures ce qui a incité de lancé le programme de redressement économique et par conséquence la création d'un grand nombre d'emplois. Et si Même le taux du chômage connaît un recul très important, il demeure toujours la cause principale de déséquilibre sociale.

La stratégie Algérienne de la lutte contre le chômage consiste à créer un fond favorable à la croissance créatrice d'emplois a travers les plans de développement et les politiques d'emplois concernent les dispositifs visés à la création d'emploi, tel que les emplois salariés d'initiatives locales (ESIL), les travaux d'utilité publique à haut intensité de la main d'œuvre (TUP-HIMO), les contrats de pré-emploi, les micros crédit et le soutien à l'emploi des jeune par la création des petites entreprises (ANSEJ).

En fin, on note que les politiques d'emploi n'a pas atteindre ses objectifs car les offres d'emplois reste toujours insuffisante par apport à la demande.

## La bibliographie

- AOURAGH l'houcine, 1996, l'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie, paris, édition CEPED.
- DELANDA.A, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.
- HAMOUDA NE ISLIM.A, MUZETTE M.S, marché du travail et emploi en Algérie, élément pour une politique national de l'emploi, profil de pays, OIT, Alger, 2003.
- GUY Maurau, démographie économique, Bréal, Paris, 2002.
- DOMINIQUE MILLOT, EMMANUEL TRIBY, Population et travail,ellipses, 1996.
  
- BELKACEM Djamila, MOUSSI Oum El Kheir, La croissance dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie),Une estimation par l'économétrie des panels
  
- B. DELLOUCI. M. MEHANI, L'émigration Algérienne, la population de l'Algérie, C.I .C.R.E.D séries, Paris, 1974.
- AMELLAL Rachid, KESSAL Malik, L'émigration Maghrébine en Europe, C.R.E.A, Alger.
- BENAMRANE Djilali, L'émigration Algérienne en France, Alger, 1983.
  
- DELANDA Aissa, natalité et fécondité des émigrées algériennes, thèse de troisième cycle de démographie, Lyon, juin 1983.
  
- SLIMANI Nabil, LATBI Kouceila, tentative d'analyse de l'activité en Algérie à travers quelques indicateurs de 1966 à 1998, mémoire de Licence, Oran, 2000.
  
- DELANDA Aissa, structure de population et activité, série : Documents de recherche, université d'Oran, décembre 1991.



- BILEK Abdelmadjid, Effets des structures de la population et du développement économique sur l'évolution de l'emploi, université d'Oran, 1990.
- GAID Mohamed, Impact de la transition démographique sur le marché du travail, Thèse de doctorat en économie et statistique appliquée, 2010.
- Jean-Paul Barbier, L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, OIT, Genève, 2006.
- BOUKHLIA Hassane, Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie, revue du tiers monde, PUF, n°194, 2008.
- PHILIPPE Bourcier de carbon, Source et analyse des données démographique, Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, troisième partie, IIB-l'activité économique, 1970.
- Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives
- ONS, Rétrospective statistique, 1970-2002, Edition 2005.
- ONS, ENQUETE EMPLOI AUPRES DES MENAGES 2011, Collections Statistiques n° 173.
- Collections statistiques, recensement général de la population et de l'Habitat, 1987, n°16.
- Les recensements 1966, 1977, 1987, 1998, 2008.
- ONS, L'Algérie en quelque chiffre, n° 30,31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41.

## Annexes

- Annexe n°1 :

Tableau n° 1 : répartition de la population totale résidente par âge et par sexe de recensement 1966 et 1977

Groupes d'âges	R.G.P.H 1966		
	Masculin	Féminin	Total
<b>0-4</b>	1 188 403	1 155 798	2 344 201
<b>5_9</b>	908 979	881 481	1 790 460
<b>10_14</b>	821 116	748 383	1 569 499
<b>15-19</b>	553 188	542 468	1 095 656
<b>20-24</b>	400 907	421 669	822 576
<b>25-29</b>	385 459	413 074	798 533
<b>30-34</b>	350 989	378 904	729 893
<b>35-39</b>	298 526	304 463	602 989
<b>40-44</b>	231 669	237 911	469 580
<b>45-49</b>	202 100	194 982	397 082
<b>50-54</b>	178 677	178 792	357 469
<b>55-59</b>	156 962	142 063	299 025
<b>60-64</b>	132 890	134 989	267 879
<b>65-69</b>	101 491	96 482	197 973
<b>70-74</b>	64 268	76 926	141 194
<b>75 et +</b>	87 291	103 955	191 246
<b>ND</b>	10 292	10 800	21 092
<b>TOTAL</b>	6 073 207	6 023 140	12 096 347

Groupes d'âges	R.G.P.H 1977		
	Masculin	Féminin	Total
<b>0</b>	345 016	328 755	673 771
<b>1_4</b>	1 197 298	1 150 878	2 348 176
<b>5_9</b>	1 298 291	1 245 060	2 543 351
<b>10_14</b>	1 094 935	1 039 761	2 134 696
<b>15-19</b>	832 400	820 538	1 652 938
<b>20-24</b>	663 971	708 909	1 372 880
<b>25-29</b>	510 205	526 249	1 036 454
<b>30-34</b>	323 294	372 499	695 793
<b>35-39</b>	320 076	380 946	701 022
<b>40-44</b>	304 089	344 123	648 212
<b>45-49</b>	254 793	286 182	540 975
<b>50-54</b>	201 430	212 855	414 285
<b>55-59</b>	176 022	189 397	365 419
<b>60-64</b>	144 146	148 929	293 075
<b>65-69</b>	133 474	128 482	261 956
<b>70-74</b>	89 836	81 310	171 146
<b>75 et +</b>	99 928	105 947	205 875
<b>ND</b>	2 575	1 222	3 797
<b>TOTAL</b>	7 991 779	8 072 042	16 063 821

Source : Rétrospective 1979-2002.

Tableau n° 2 : répartition de la population totale résidente par âge et par sexe de recensement 1987 et 1998

Groupes d'âges	1 987		
	Masculin	Féminin	Total
<b>0</b>	382 440	361 771	744 211
<b>1_4</b>	1 558 629	1 498 220	3 056 849
<b>5_9</b>	1 735 044	1 665 121	3 400 165
<b>10_14</b>	1 485 426	1 399 450	2 884 876
<b>15-19</b>	1 263 639	1 238 577	2 502 216
<b>20-24</b>	1 122 123	1 103 455	2 225 578
<b>25-29</b>	846 235	818 300	1 664 535
<b>30-34</b>	721 979	672 633	1 394 612
<b>35-39</b>	529 048	515 207	1 044 255
<b>40-44</b>	358 783	376 812	735 595
<b>45-49</b>	341 768	367 949	709 717
<b>50-54</b>	317 822	346 336	664 158
<b>55-59</b>	262 173	275 747	537 920
<b>60-64</b>	198 403	211 707	410 110
<b>65-69</b>	156 670	166 578	323 248
<b>70-74</b>	114 450	113 450	227 900
<b>75 et +</b>	177 320	175 361	352 681
<b>ND</b>	1 684	1 198	2 882
<b>TOTAL</b>	11 573 636	11 307 872	22 881 508

Groupes d'âges	1 998		
	Masculin	Féminin	Total
<b>0-4</b>	1 655 204	1 574 830	3 230 035
<b>5_9</b>	1 846 772	1 775 769	3 622 541
<b>10_14</b>	1 941 412	1 869 763	3 811 175
<b>15-19</b>	1 801 080	1 732 310	3 533 390
<b>20-24</b>	1 485 413	1 454 965	2 940 378
<b>25-29</b>	1 270 509	1 252 597	2 523 106
<b>30-34</b>	1 063 262	1 052 174	2 115 436
<b>35-39</b>	848 295	832 195	1 680 490
<b>40-44</b>	696 212	692 566	1 388 778
<b>45-49</b>	570 427	548 034	1 118 461
<b>50-54</b>	375 132	394 124	769 256
<b>55-59</b>	349 189	356 075	705 264
<b>60-64</b>	303 936	322 984	626 920
<b>65-69</b>	254 567	260 264	514 831
<b>70-74</b>	164 754	169 655	334 409
<b>75-79</b>	108 836	110 838	219 674
<b>80 +</b>	112 796	126 695	239 491
<b>ND</b>	8 934	15 668	24 602
<b>TOTAL</b>	14 856 730	14 541 506	29 398 237

Source : Rétrospective 1979-2002

Tableau n° 3 : répartition de la population totale résidente par âge et par sexe de recensement 2008

Source : Recensement 2008.

Groupe d'âge	2008		
	Masculin	Féminin	Total
0-4	1750097	1654821	3404918
5-9	1475674	1412702	2888376
10-14	1662260	1596513	3258774
15-19	1847311	1787859	3635170
20-24	1895704	1867802	3763506
25-29	1730409	1691968	3422377
30-34	1379085	1361910	2740995
35-39	1167249	1175529	2342778
40-44	1007683	1010644	2018327
45-49	817004	812432	1629435
50-54	682357	664337	1346695
55-59	547181	515398	1062579
60-64	354694	356788	711482
65-69	314958	316345	631303
70-74	248672	256254	504926
75-79	181478	182364	363843
80-84	93472	93657	187130
85 & +	62141	70304	132445
ND	15317	19657	34973
Total	17232747	16847283	34080030

Source : Recensement 2008.

Tableau n° 4 : répartition de la population active résidente par âge et par sexe de recensement 1966 et 1977

Groupes d'âge	Population Active 1966			Groupes d'âge	Population Active 1977		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
15-19	355310	20082	375392	15-19	300 789	24 515	325 305
20-24	320747	15215	335962	20-24	489 954	43 236	533 190
25-29	297564	9986	307550	25-29	460 567	27 221	487 787
30-34	315267	9913	325180	30-34	300 559	13 243	313 802
35-39	248667	7824	256491	35-39	296 298	10 744	307 043
40-44	213697	6809	220506	40-44	279 228	10 961	290 189
45-49	181313	6299	187612	45-49	226 808	9 143	235 952
50-54	151762	5476	157238	50-54	170 583	6 653	177 236
55-59	128605	4526	133131	55-59	129 565	5 447	135 012
60-64	97355	3525	100880	60-64	82 527	3 821	86 348
Total	2310287	89655	2399942	Total	2 736 878	154 984	2 891 864

Source: RGPH, 1966 p.302

Source : RGPH, 1977 p.113,114,115

Tableau n° 5 : répartition de la population Active résidente par âge et par sexe de recensement 1987 et 2008.

Groupes d'âge	Population Active 1987			Groupes d'âge	Population Active 2008		
	masculin	féminin	total		masculin	féminin	total
15-19	489399	47770	537169	15-19	493000	62000	555000
20-24	937055	140921	1077976	20-24	1362000	302000	1664000
25-29	801943	104461	906404	25-29	1531000	407000	1938000
30-34	696440	59295	755736	30-34	1205000	281000	1486000
35-39	511541	40267	551808	35-39	1030000	217000	1247000
40-44	343040	24977	368018	40-44	937000	178000	1115000
45-49	320993	24693	345685	45-49	802000	133000	935000
50-54	288495	19206	307701	50-54	599000	79000	678000
55-59	223901	13896	237797	55-59	392000	44000	436000
60-64	115647	7351	122998	60 -64	234000	26000	260000
Total	4728454	482838	5211292	Total	8585000	1730000	10315000

Source : recensement 1987  
p.18.

Source : collections statistiques, n°146,

Tableau n° 6 : les taux de mortalité, natalité et l'accroissement naturel ‰ de 1967 à 2010

Années	Indicateurs démographique			Années	Indicateurs démographique		
	TBN ‰	TBM ‰	Taux d'accroissement naturel ‰		TBN ‰	TBM ‰	Taux d'accroissement naturel ‰
1967	50,12	15,87	34,25	1989	31	6	25
1968	47,70	17,37	30,33	1990	30,94	6,03	24,91
1969	49,81	17,01	32,80	1991	30,14	6,04	24,1
1970	50,16	16,45	33,71	1992	30,41	6,09	24,32
1971	48,44	17,00	31,44	1993	28,22	6,25	21,97
1972	47,73	15,68	32,05	1994	28,24	6,56	21,68
1973	47,62	16,25	31,37	1995	25,33	6,43	18,9
1974	46,50	15,07	31,43	1996	22,91	6,03	16,88
1975	46,05	15,54	30,51	1997	22,51	6,12	16,39
1976	45,44	15,64	29,80	1998	20,58	4,87	15,71
1977	45,02	14,36	30,66	1999	19,82	4,72	15,1
1978	46,36	13,48	32,88	2000	19,36	4,59	14,77
1979	42,80	11,70	31,10	2001	20,03	4,56	15,47
1980	42,70	10,90	31,80	2002	19,68	4,41	15,27
1981	41,04	9,44	31,60	2003	20,36	4,55	15,81
1982	40,60	9,10	31,50	2004	20,67	4,36	16,31
1983	40,40	8,80	31,60	2005	21,36	4,47	16,89
1984	40,18	8,60	31,58	2006	22,07	4,3	17,77
1985	39,50	8,40	31,10	2007	22,98	4,38	18,6
1986	34,73	7,34	27,39	2008	23,62	4,42	19,2
1987	34,60	6,97	27,63	2009	24,07	4,51	19,56
1988	33,91	6,61	27,30	2010	24,68	4,37	20,31

Source : de 1901-1965 : monographie de l'Algérie, conférence international sur la population Mexico, 1984, de 1979-2002, rétrospective 1970-2002.

De 2003 à 2010, données statistique n° 499, 520, 554, 557.

Tableau n° 7 : les taux de mortalité infantile depuis 1965 à 2009.

Années	TMI ‰	Années	TMI ‰
1965	171,00	1994	54,21
1970	149,00	1995	54,87
1977	147,00	1996	54,59
1979	115,00	1997	56,64
1981	84,72	1998	53,35
1982	83,72	1999	53,81
1983	82,73	2000	51,1
1984	81,24	2001	40,56
1985	78,30	2002	39,15
1986	70,71	2003	37,74
1987	64,42	2004	32,19
1988	60,37	2005	30,4
1989	59,00	2006	26,9
1990	57,80	2007	26,2
1991	57,00	2008	25,5
1992	55,40	2009	24,8
1993	55,50		

Source : SALHIM, Evolution récente de la mortalité en Algérie (1965-1981)

Diverses publications de l'ONS

Tableau n° 8 : l'espérance de vie à la naissance par sexe depuis 1965 à 2009.

Années	Espérance de vie à la naissance		
	masculin	féminin	ensemble
1965	51,12	51,17	51,15
1970	52,77	52,8	52,79
1977	53,05	53,48	53,27
1979	55,14	56,33	55,74
1981	58,03	59,59	58,81
1982	58,51	51,38	54,95
1983	61,57	63,32	62,45
1984	62,11	63,76	62,94
1985	62,65	64,19	63,42
1986	64,2	65,27	64,74
1987	65,75	66,34	66,05
1988	65,95	66,41	66,18
1989	66,15	66,48	66,32
1990	66,48	67,14	66,81
1991	66,8	87,8	77,30
1998	70,5	72,9	71,70
1999	70,9	72,9	71,90
2000	71,5	73,4	72,45
2001	71,9	73,6	72,75
2002	72,9	74,4	73,65
2003	72,9	74,9	73,90
2004	73,9	75,8	74,85
2005	73,6	75,6	74,60
2006	74,7	76,8	75,75
2007	74,7	76,8	75,75
2008	74,8	76,4	75,60
2009	74,7	76,3	75,50

Source : même source du tableau n°7

Tableau n° 9 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage.

Années	Age moyen au 1er mariage		
	Masculin	Féminine	Ensemble
1966	23,8	18,3	21,05
RGPH 77	25,3	20,9	23,1
MOD 1984	27,4	22,1	24,75
MOD 1985	27,6	22,2	24,9
RGPH 87	27,7	23,7	25,7
EASME 1992	30,2	25,8	28
RGPH 1998	31,3	27,6	29,45
EASF 2002	33	29,6	31,3

Source: Annuaire statistique de l'Algérie, résultat (2004-2006), Edition 2008

1966 : enquête 2002.



Tableau n° 10 : Evolution des taux d'activité depuis 1966 à 2011.

Années	Taux d'activité
1966	21,2
1977	19,49
1987	23,63
1989	22,81
1990	23,14
1991	23,06
1992	23,06
1993	24,4
1994	24,78
1995	26,95
1996	27,78
1997	26,59
1998	27,64
1999	28,57
2000	28,57
2001	27,75
2002	32,06
2003	39,8
2004	42,1
2005	41
2006	42,5
2007	40,9
2008	41,7
2009	41,4
2010	41,7
2011	40,0

Source : 1966-2002 rétrospective 1970-2002P.59

2003-2010 : [www.ons.dz](http://www.ons.dz)

2011: Collections Statistiques N° 173 Série S : Statistiques Sociales, enquête emploi auprès des ménages 2011.

Tableau n°11 : Taux d'Activité par âges et par sexe aux différents recensements.

Groupes d'âge	1966			1977			1987			2008		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
15-19	64,23	3,70	34,26	36,14	2,99	19,68	38,73	3,86	21,47	26,69	3,47	15,27
20-24	80,01	3,61	40,84	73,79	6,10	38,84	83,51	12,77	48,44	71,85	16,17	44,21
25-29	77,20	2,42	38,51	90,27	5,17	47,06	94,77	12,77	54,45	88,48	24,05	56,63
30-34	89,82	2,62	44,55	92,97	3,56	45,10	96,46	8,82	54,19	87,38	20,63	54,21
35-39	83,30	2,57	42,54	92,57	2,82	43,80	96,69	7,82	52,84	88,24	18,46	53,23
40-44	92,24	2,86	46,96	91,82	3,19	44,77	95,61	6,63	50,03	92,99	17,61	55,24
45-49	89,71	3,23	47,25	89,02	3,19	43,62	93,92	6,71	48,71	98,16	16,37	57,38
50-54	84,94	3,06	43,99	84,69	3,13	42,78	90,77	5,55	46,33	87,78	11,89	50,35
55-59	81,93	3,19	44,52	73,61	2,88	36,95	85,40	5,04	44,21	71,64	8,54	41,03
60-64	73,26	2,61	37,66	57,25	2,57	29,46	58,29	3,47	29,99	65,97	7,29	36,54

Source : des calcule personnel.

Tableau n°12 : Contribution de l'accroissement de la population dans l'évolution de la population active par période.

Groupes d'âges	1966-1977			1977-1987			1987-2008			1966-2008		
	Mas	fem	total	mas	fem	total	mas	fem	total	mas	fem	total
15-19	-328,93	232,21	-381,21	82,62	53,71	78,89	6278,29	14886,96	136402,90	603,68	109,99	484,44
20-24	124,38	36,99	113,96	75,62	24,63	60,79	15201,91	6059,99	12711,21	114,85	18,20	90,45
25-29	59,08	15,87	50,84	88,86	19,56	70,61	11492,88	3686,44	9278,96	84,18	7,79	61,98
30-34	169,14	-5,03	133,53	93,63	23,17	71,32	12463,86	2740,71	9990,91	103,79	9,49	77,19
35-39	37,69	67,32	82,49	89,87	12,83	61,42	11902,21	2920,15	9870,19	92,61	10,70	74,71
40-44	101,94	73,21	120,38	78,70	7,43	50,26	10445,62	2745,61	8591,23	98,96	12,92	81,30
45-49	103,91	103,59	140,64	82,20	16,80	67,07	9279,42	2754,11	7601,57	88,88	15,74	77,91
50-54	102,68	88,65	124,97	83,59	33,23	81,94	10656,72	2949,34	8539,48	95,66	20,23	83,56
55-59	1627,05	163,78	1571,81	67,22	29,39	62,01	14479,65	4011,89	11701,87	121,39	30,13	112,24
60-64	-55,61	122,89	-65,30	93,79	45,63	94,08	7697,40	2701,14	6597,44	118,92	25,77	104,99
65-69	-90,05	-83,01	-91,79	-63,64	123,44	-92,68	46,41	14,59	39,02	2,06	0,50	1,86
total	154,02	60,22	145,19	61,59	18,95	52,92	59,95	18,97	49,97	67,66	9,82	55,11

Source : des calcules personnel.

Tableau n°13 : Contribution des variations des taux d'activité dans l'évolution de la population active par période.

Groupes d'âges	1966-1977			1977-1987			1987-2008			1966-2008		
	mas	fem	total	mas	fem	total	mas	fem	total	mas	fem	total
15-19	428,93	-132,21	481,21	17,38	46,29	21,11	65,67	81,94	69,08	-503,68	-9,99	-384,44
20-24	-24,38	63,01	-13,96	24,38	75,37	39,21	11,54	57,76	26,11	-14,85	81,80	9,55
25-29	40,92	84,13	49,16	11,14	80,44	29,39	-21,4	52,39	-0,97	15,82	92,21	38,02
30-34	-69,14	105,03	-33,53	6,37	76,83	28,68	-24,84	61,81	-3,95	-3,79	90,51	22,81
35-39	62,31	32,68	17,51	10,13	87,17	38,58	-7,12	57,79	6,95	7,39	89,30	25,29
40-44	-1,94	26,79	-20,38	21,3	92,57	49,74	3,79	59,91	17,46	1,04	87,08	18,70
45-49	-3,91	-3,59	-40,64	17,8	83,2	32,93	-12,08	49,17	5,24	11,12	84,26	22,09
50-54	-2,68	11,35	-24,97	16,41	66,77	18,06	-65,56	43,05	-29,38	4,34	79,77	16,44
55-59	-1527,05	-63,78	-1471,81	32,78	70,61	37,99	-605,92	58,75	-217,89	-21,39	69,87	-12,24
60-64	155,61	-22,89	165,3	6,21	54,37	5,92	-0,25	1,01	0,01	-18,92	74,23	-4,99
total	-71,09	53,32	-60,02	38,41	81,05	47,08	40,05	81,03	50,03	32,34	90,18	44,89

Source : des calculs personnels.

Tableau n° 14 : Répartition de la population occupée par âge et par sexe des recensements 1966 et 1977.

Groupes d'âge	Population occupée 1966			Groupes d'âge	Population occupée 1977		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
15-19	127 870	10 925	138 795	15-19	122 711	13 542	136 254
20-24	204 455	13 545	218 000	20-24	328 080	36 997	365 077
25-29	211 233	9 315	220 548	25-29	375 054	24 861	399 915
30-34	227 591	9 335	236 926	30-34	259 660	12 446	272 106
35-39	180 271	7 341	187 611	35-39	257 206	10 051	267 257
40-44	155 044	6 363	161 408	40-44	242 219	10 475	252 694
45-49	130 016	5 815	135 830	45-49	195 274	8 698	203 972
50-54	106 997	5 017	112 015	50-54	147 517	6 218	153 735
55-59	85 994	4 118	90 112	55-59	110 746	5 032	115 778
60-64	65 176	3 204	68 380	60-64	69 252	3 676	72 929
total	1 494 647	74 978	1 569 625	total	2 107 719	131 996	2 239 717

Source: RGPH, 1966 p.302

Source : RGPH, 1977 p.113,114,115

Tableau n° 15 : Répartition de la population occupée par âge et par sexe des recensements 1987 et 2008

Groupes d'âge	Population occupée 1987			Groupes d'âge	Population occupée 2008		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
15-19	171 212	25 382	196 594	15-19	368 000	47 000	415 000
20-24	631 816	119 603	751 419	20-24	1 084 000	192 000	1 276 000
25-29	658 972	80 502	739 474	25-29	1 289 000	302 000	1 591 000
30-34	616 191	56 699	672 890	30-34	1 098 000	239 000	1 337 000
35-39	465 082	38 912	503 994	35-39	983 000	196 000	1 179 000
40-44	315 723	24 441	340 164	40-44	910 000	172 000	1 082 000
45-49	293 472	24 363	317 835	45-49	783 000	133 000	916 000
50-54	261 707	18 696	280 403	50-54	584 000	78 000	662 000
55-59	197 190	13 288	210 478	55-59	385 000	44 000	429 000
60-64	103 380	7 290	110 670	60-64	234 000	26 000	260 000
Total	3 714 745	409 176	4 123 921	Total	7 718 000	1 429 000	9 147 000

Source : recensement 1987

Source : collections statistiques, n°146, p.18

Tableau n° 16 : Répartition des taux d'occupation par âge et par sexe aux différents recensements

Groupes d'âge	1966			1977			1987			2008		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
15-19	35,99	54,40	36,97	40,80	55,24	41,89	34,98	53,13	36,60	74,65	75,81	74,77
20-24	63,74	89,02	64,89	66,96	85,57	68,47	67,43	84,87	69,71	79,59	63,58	76,68
25-29	70,99	93,28	71,71	81,43	91,33	81,99	82,17	77,06	81,58	84,19	74,20	82,09
30-34	72,19	94,17	72,86	86,39	93,98	86,71	88,48	95,62	89,04	91,12	85,05	89,97
35-39	72,49	93,82	73,15	86,81	93,55	87,04	90,92	96,64	91,34	95,44	90,32	94,55
40-44	72,55	93,46	73,20	86,75	95,57	87,08	92,04	97,85	92,43	97,12	96,63	97,04
45-49	71,71	92,32	72,40	86,10	95,13	86,45	91,43	98,66	91,94	97,63	100,00	97,97
50-54	70,50	91,62	71,24	86,48	93,46	86,74	90,71	97,34	91,13	97,50	98,73	97,64
55-59	66,87	90,99	67,69	85,48	92,38	85,75	88,07	95,62	88,51	98,21	100,00	98,39
60-64	66,95	90,89	67,78	83,91	96,21	84,46	89,39	99,17	89,98	100,00	100,00	100,00
total	64,70	83,63	65,40	77,01	85,17	77,45	78,56	84,74	79,13	89,90	82,60	88,68

Tableau n° 17 : Evolution des taux du chômage depuis 1966 à 2011

Années	Taux de chômage
1966	32,9
1977	22
1982	16,3
1983	13,1
1984	8,7
1985	9,7
1987	21,4
1989	18,1
1990	19,7
1991	21,2
1992	23,8
1993	23,15
1994	24,36
1995	28,1
1996	27,99
1997	26,41
2000	28,89
2001	27,3
2002	25,51
2003	23,7
2004	17,7
2005	15,3
2006	12,3
2007	13,8
2008	11,3
2009	10,2
2010	10
2011	10

Source : 1966-2002 rétrospective 1970-2002P.59

2003-2010 : [www.ons.dz](http://www.ons.dz)

2011: Collections Statistiques N° 173, Série S : Statistiques Sociales ENQUETE  
EMPLOI AUPRES DES MENAGES 2011.

Tableau n° 17 : Répartition de la population des chômeurs par âge et par sexe des recensements 1966 et 1977.

Groupes d'âge	1966		
	Hommes	Femmes	Total
15-19	227 440	9 157	236 597
20-24	116 292	1 670	117 962
25-29	86 331	671	87 002
30-34	87 676	578	88 254
35-39	68 396	484	68 880
40-44	58 653	445	59 098
45-49	51 297	484	51 781
50-54	44 765	459	45 224
55-59	42 611	408	43 019
60-64	32 179	321	32 500
total	815 640	14 677	830 317

Groupes d'âge	1977		
	Hommes	Femmes	Total
15-19	178 078	10 973	189 051
20-24	161 874	6 239	168 113
25-29	85 513	2 360	87 872
30-34	40 899	797	41 696
35-39	39 092	693	39 786
40-44	37 009	486	37 495
45-49	31 534	445	31 980
50-54	23 066	435	23 501
55-59	18 819	415	19 234
60-64	13 275	145	13 419
total	629 159	22 988	652 147

Source: RGPH, 1966 p.302

Source : RGPH, 1977 p.113,114,115

Tableau n° 18 : Répartition de la population des chômeurs par âge et par sexe des recensements 1987 et 2008.

Groupes d'âge	1987		
	Hommes	Femmes	Total
15-19	318 187	22 388	340 575
20-24	305 239	21 318	326 557
25-29	142 971	23 959	166 930
30-34	80 249	2 596	82 846
35-39	46 459	1 355	47 814
40-44	27 317	536	27 854
45-49	27 521	330	27 850
50-54	26 788	510	27 298
55-59	26 711	608	27 319
60-64	12 267	61	12 328
Total	1 013 709	73 662	1 087 371

Groupes d'âge	2008		
	Hommes	Femmes	Total
15-19	125 000	15 000	140 000
20-24	278 000	110 000	388 000
25-29	242 000	105 000	347 000
30-34	107 000	42 000	149 000
35-39	47 000	21 000	68 000
40-44	27 000	6 000	33 000
45-49	19 000	-	19 000
50-54	15 000	1 000	16 000
55-59	7 000	-	7 000
60-64	-	-	-
Total	867 000	301 000	1 168 000

Source : recensement 1987

Source : collections statistiques, n°146, p.18.

Tableau n° 19 : Répartition des taux du chômage par âge et par sexe aux différents recensements.

Groupes d'âge	1966			1977			1987			2008		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
15-19	64,01	45,60	63,03	59,20	44,76	58,11	65,02	46,87	63,40	25,35	24,19	25,23
20-24	36,26	10,98	35,11	33,04	14,43	31,53	32,57	15,13	30,29	20,41	36,42	23,32
25-29	29,01	6,72	28,29	18,57	8,67	18,01	17,83	22,94	18,42	15,81	25,80	17,91
30-34	27,81	5,83	27,14	13,61	6,02	13,29	11,52	4,38	10,96	8,88	14,95	10,03
35-39	27,51	6,18	26,85	13,19	6,45	12,96	9,08	3,36	8,66	4,56	9,68	5,45
40-44	27,45	6,54	26,80	13,25	4,43	12,92	7,96	2,15	7,57	2,88	3,37	2,96
45-49	28,29	7,68	27,60	13,90	4,87	13,55	8,57	1,34	8,06	2,37	0,00	2,03
50-54	29,50	8,38	28,76	13,52	6,54	13,26	9,29	2,66	8,87	2,50	1,27	2,36
55-59	33,13	9,01	32,31	14,52	7,62	14,25	11,93	4,38	11,49	1,79	0,00	1,61
60-64	33,05	9,11	32,22	16,09	3,79	15,54	10,61	0,83	10,02	0,00	0,00	0,00
total	35,30	16,37	34,60	22,99	14,83	22,55	21,44	15,26	20,87	10,10	17,40	11,32

Tableau n° 20 : la répartition des postes d'emplois créés par le programme (TIP-HIMO) par secteur d'activité de 1998 à 2010.

secteurs d'activité	Années											
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2008	2009	2010
Routes	43229	59236	65670	41363	39882	49708	27862	23160	25032	20676	33204	20364
Hydrolique	17692	25715	29581	36537	23310	39884	25986	46920	36972	33756	30696	27552
Agriculture/Fôret	22921	39480	40508	37638	80274	55221	40764	74352	57528	41418	41364	43056
Urbanisation/viabilisation	-	4210	4210	15411	12350	21235	25422	66720	73152	31968	49680	60768
Ministère de l'intérieur	-	-	-	-	-	2475	1941	15108	26664	-	-	-
Habitat	-	-	-	-	-	911	66	-	-	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	315	2001	12852	8520	3957	9792	1476
Education nationale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12369	9252	5952
Solidarité nationale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6579	2988	516
Total	83842	128641	139969	130949	155816	169749	124042	239112	227868	150723	176976	159684
Crédit alloués	2522,9	3923,3	4135,7	2746,4	4125,3	2652,4	3175,4	5834,75	6078,82	6294,85	6067,02	6300

Source : ONS, l'Algérie en quelque chiffre, n° 30,31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41.



Tableau n° 21 : la balance de l'offre et la demande d'emploi depuis 1971 à 2010

Années	Demande d'emploi reçues	Offres d'emploi reçues	Placements réalisés			Bilan %	taux de placement
			Placements permanents	Placement temporaires	Total		
1971	207665	73032	-	-	67587	35,17	32,55
1972	216966	69236	-	-	62080	31,91	28,61
1973	260038	80480	-	-	73373	30,95	28,22
1974	143935	60020	-	-	46117	41,70	32,04
1975	155334	54637	-	-	61646	35,17	39,69
1976	119221	87410	-	-	70728	73,32	59,33
1977	114965	92310	-	-	67095	80,29	58,36
1978	103882	79895	-	-	62905	76,91	60,55
1979	120885	82777	-	-	62033	68,48	51,32
1980	105100	76677	-	-	60213	72,96	57,29
1981	130032	98102	50598	23823	74421	75,44	57,23
1982	150756	113246	57656	15300	72956	75,12	48,39
1983	167740	157627	76019	17356	93375	93,97	55,67
1984	183245	150606	92870	13078	105948	82,19	57,82
1985	182827	183511	89778	13095	102873	100,37	56,27
1986	170789	113290	72082	14701	86783	66,33	50,81
1987	183408	96137	61579	17598	79177	52,42	43,17
1988	246218	112535	63733	23443	87176	45,71	35,41
1989	248218	100088	45931	25999	71930	40,32	28,98
1990	229845	78783	33055	27443	60498	34,28	26,32
1991	158875	53922	19382	22837	42219	33,94	26,57
1992	170709	44815	14752	21916	36668	26,25	21,48
1993	153898	43031	15173	20258	35431	27,96	23,02
1994	142808	44205	12806	24179	36985	30,95	25,90
1995	168387	48695	11578	29885	41463	28,92	24,62
1996	134858	36768	6134	25976	32110	27,26	23,81
1997	163800	27934	5090	19740	24830	17,05	15,16
1998	166299	28192	3926	22638	26564	16,95	15,97
1999	121309	24726	3727	18650	22377	20,38	18,45
2000	101520	24533	3014	19201	22215	24,17	21,88
2001	99913	25662	3191	20505	23696	25,68	23,72
2002	147914	31358	3647	23400	27047	21,20	18,29
2003	234093	47057	6696	32509	39205	20,10	16,75
2004	570736	73311	11689	45357	57046	12,84	10,00
2005	401670	86067	11956	52136	64092	21,43	15,96
2006	590784	132117	17627	79223	96850	22,36	16,39
2007	749678	168950	19307	106334	125641	22,54	16,76
2008	1176156	213194	21304	133968	155272	18,13	13,20
2009	963016	235606	21286	149572	170858	24,47	17,74
2010	1090963	234666	21988	159851	181839	21,51	16,67

Source : de 1971-1989 revue Algérienne de travail, l'emploi en Algérie réalité et perspective N°19.

de 1990- 2010 : ONS, l'Algérie en quelques chiffres, 30, 35, 37, 38, 40, 41.

Tableau n° 22 : Evolution de la croissance annuel du PIB %

Années	(Parité pouvoir d'achat) (\$ international courant)	Croissance annuel du PIB %
1980	3 433	0,8
1981	3 309	3
1982	3 614	6,4
1983	3 832	5,4
1984	4 068	5,6
1985	4 216	3,7
1986	4 203	0,4
1987	4 177	-0,7
1988	4 166	-1
1989	4 397	4,4
1990	4 486	0,8
1991	4 471	-1,2
1992	4 538	1,8
1993	4 438	-2,1
1994	4 393	-0,9
1995	4 577	3,8
1996	4 766	4,1
1997	4 834	1,1
1998	5 073	5,1
1999	5 237	3,2
2000	5 390	2,2
2001	5 574	2,6
2002	5 844	4,7
2003	6 288	6,9
2004	6 701	5,2
2005	7 169	5,1
2006	7 436	2
2007	7 765	3
2008	8 001	-
2009	8 194	-
2010	8 384	-

Source : la banque mondiale.

Annexe n° 2 : Tableau n°1 : Table de vie Active de l'année 1977

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv. à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'entrée dans la vie active	Taux de Sortie de la vie active entre (x,x+a)
	t <sub>(x,x+a)</sub>	t <sub>x</sub>	Population totale l <sub>x</sub>	Population active	Population totale (L <sub>x+a</sub> )	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inactives	Active par surv act		Nombre de décès brute	Tx de mortalité		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	-	91699	-	5415193	2890804	54,15	28,91	25,24	-	-	-	-	-	-
01_04	-	-	87229	-	338452	-	5323494	2890804	61,03	33,14	27,89	-	-	-	-	-	-
05_09	-	-	82246	-	407658	-	4985042	2890804	60,61	35,15	25,46	-	-	-	-	-	-
10_14	-	-	80817	-	401623	-	4577384	2890804	56,64	35,77	20,87	-	-	-	-	-	-
15-19	0,642	-	79832	-	396528	254688	4175761	2890804	52,31	36,21	16,10	-	56 813	-	-	72,117	-
20-24	0,800	0,721	78779	56813	390875	312721	3779233	2636116	47,97	33,46	14,51	*38,31	4 158	176	0,56	6,484	-
25-29	0,772	0,786	77571	60972	384415	296758	3388358	2323395	43,68	29,95	13,73	*33,87	2 658	218	0,74	4,909	-
30-34	0,898	0,835	76195	63630	377185	338796	3003943	2026636	39,42	26,60	12,83	*29,43	1 012	256	0,76	3,050	-
35-39	0,833	0,866	74679	64642	369138	307485	2626758	1687840	35,17	22,60	12,57	*24,98	-591	299	0,97	1,210	-
40-44	0,922	0,878	72976	64051	359788	331877	2257620	1380354	30,94	18,92	12,02	20,51	488	363	1,09	3,208	-
45-49	0,897	0,910	70939	64539	347440	311704	1897832	1048477	26,75	14,78	11,97	16,25	-5 126	539	1,73	-	3,653
50-54	0,849	0,873	68037	59414	330280	280529	1550392	736773	22,79	10,83	11,96	12,40	-5 869	695	2,48	-	3,890
55-59	0,819	0,834	64175	53545	308200	252520	1220112	456245	19,01	7,11	11,90	8,52	-7 681	881	3,49	-	5,838
60-64	0,733	0,776	59105	45864	278085	203724	911912	203724	15,43	3,45	11,98	4,44	-	1150	5,65	-	77,597
65-69	-	-	52129	-	237373	-	633827	-	12,16	-	12,16	-	-	-	-	-	-
70-74	-	-	42820	-	184760	-	396454	-	9,26	-	9,26	-	-	-	-	-	-
75 -79	-	-	31084	-	124168	-	211694	-	6,81	-	6,81	-	-	-	-	-	-
80 et +	-	-	18583	-	87526	-	87526	-	4,71	-	4,71	-	-	-	-	-	-

- \* Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 40 ans, l'âge où l'activité est maximum.

- Tableau n° 2 : Table de vie Active de l'année 1987

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv.à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'entrée dans la vie active entre (x,x+a)	Tx de sortie de la vie active entre (x,x+a)
	$t_{(x,x+a)}$	$t_x$	Population totale lx	Population active	Population totale (Lx+a)	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inactives	Active par surv act		Nombre de décès brute	Tx de mortalité		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	-	94993	-	6575158	3525808	65,75	35,26	30,94	-	-	-	-	-	-
01_04	-	-	93324	-	479972	-	6480165	3525808	69,44	37,78	31,66	-	-	-	-	-	-
05_09	-	-	92156	-	458967	-	6000193	3525808	65,11	38,26	26,85	-	-	-	-	-	-
10_14	-	-	91436	-	455515	-	5541226	3525808	60,60	38,56	22,04	-	-	-	-	-	-
15-19	0,387	-	90775	-	452020	175065	5085711	3350743	56,03	36,91	19,11	-	55027	-	-	61,118	-
20-24	0,835	-	90033	55027	448260	374330	4633691	2976413	51,47	33,06	18,41	*34,30	24547	466	1,24	28,018	-
25-29	0,948	-	89271	79573	444477	421213	4185431	2555200	46,88	28,62	18,26	*29,61	5065	669	1,58	6,478	-
30-34	0,965	-	88520	84638	440095	424527	3740954	2130673	42,26	24,07	18,19	*24,89	-116	959	2,25	0,962	-
35-39	0,967	-	87518	84522	433590	419242	3300859	1711431	37,72	19,56	18,16	20,22	-1911	1545	3,68	61,118	-
40-44	0,956	0,962	85918	82611	426212	407511	2867269	1303921	33,37	15,18	18,20	15,78	-2470	1299	3,18	-	0,425
45-49	0,939	0,948	84567	80141	418525	393084	2441057	910837	28,87	10,77	18,09	11,37	-3639	1634	4,15	-	1,385
50-54	0,908	0,923	82843	76503	407072	369509	2022532	541328	24,41	6,53	17,88	7,08	-6045	2639	7,14	-	2,420
55-59	0,854	0,881	79986	70457	388575	331850	1615460	209478	20,20	2,62	17,58	2,97	-16254	4001	12,05	-	4,260
60-64	0,583	0,718	75444	54203	359377	209478	1226885	-	16,26	0,00	16,26	-	-	5128	24,47	-	16,242
65-69	-	-	68307	-	318507	-	867508	-	12,70	0,00	12,70	-	-	-	-	-	-
70-74	-	-	59096	-	549001	-	549001	-	9,29	0,00	9,29	-	-	-	-	-	-

- \* Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 35 ans, l'âge où l'activité est maximum.

• Tableau n° 3: Table de vie Active de l'année 2008

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv.à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +/-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'Entrée dans la vie active entre (x,x+a)	Tx de Sortie de la vie active entre (x,x+a)
	$t_{(x,x+a)}$	$t_x$	Population totale lx	Population active	Population totale (Lx+a)	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inactives	Active par surv act		Nombre de décès brute	Tx de mortalité	Tx d'entrée	Tx de sortie
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	-	97847	-	7488225	3595389	74,88	35,95	38,93	-	-	-	-	-	-
01_04	-	-	97309	-	388356	-	7390378	3595389	75,95	36,95	39,00	-	-	-	-	-	-
05_09	-	-	96869	-	483666	-	7002022	3595389	72,28	37,12	35,17	-	-	-	-	-	-
10_14	-	-	96598	-	482378	-	6518356	3595389	67,48	37,22	30,26	-	-	-	-	-	-
15-19	0,267	-	96353	-	480968	128358	6035978	3467031	62,64	35,98	26,66	-	47313	-	-	49,27	-
20-24	0,718	0,493	96034	47313	479013	344155	5555010	3122876	57,84	32,52	25,33	*34,91	29299	227	0,66	30,89	-
25-29	0,885	0,802	95572	76612	476537	421622	5075997	2701255	53,11	28,26	24,85	*30,09	6956	421	1,00	7,77	-
30-34	0,874	0,879	95043	83568	473716	413918	4599460	2287337	48,39	24,07	24,33	*25,28	-638	526	1,27	-0,12	-
35-39	0,882	0,878	94443	82930	470407	415095	4125744	1872242	43,69	19,82	23,86	*20,46	1993	639	1,54	2,80	-
40-44	0,930	0,906	93719	84922	466164	433465	3655337	1438776	39,00	15,35	23,65	*15,64	3719	883	2,04	4,96	-
45-49	0,982	0,956	92746	88642	460271	451818	3189173	986958	34,39	10,64	23,74	10,84	-3699	1321	2,92	-	2,60
50-54	0,878	0,930	91362	84943	451514	396357	2728902	590601	29,87	6,46	23,40	6,95	-13805	1971	4,97	-	13,26
55-59	0,716	0,797	89243	71137	438659	314255	2277388	276346	25,52	3,10	22,42	3,88	-11813	2412	7,67	-	10,91
60-64	0,660	0,688	86220	59325	418882	276346	1838729	-	21,33	0,00	21,33	-	71137	3364	12,17	-	68,81
65-69	-	-	81333	-	390331	-	1419847	-	17,46	0,00	17,46	-	-	-	-	-	-
70-74	-	-	74800	-	349041	-	1029516	-	13,76	0,00	13,76	-	-	-	-	-	-
75-79	-	-	64816	-	290309	-	680475	-	10,50	0,00	10,50	-	-	-	-	-	-
80	-	-	51307	-	390166	-	390166	-	7,60	0,00	7,60	-	-	-	-	-	-

- \* Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 45 ans, l'âge où l'activité est maximum.

Annexe n°3 :  
La liste des tableaux

N°	Titre des tableaux
1	Répartition de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements
2	Evolution de l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964 et 2009
3	Evolution de la population algérienne rurale et urbaine aux différents recensements.
4	Taux d'accroissement annuel moyen de la population active aux différents recensements
5	Le rapport de dépendance à différentes dates
6	les taux d'activité par sexe aux différentes dates
7	La contribution de l'accroissement de la population et des variations des taux d'activité dans l'évolution de la population active
8	la durée de vie active brute selon l'âge et le sexe
9	L'espérance de vie active et perte de vie active due à la mortalité
10	La répartition de la population occupée âgée de 15-64 ans par sexe aux différentes dates
11	La répartition de la population occupée par secteur d'activité
12	La répartition de la population occupée selon le niveau d'instruction (1977, 1987, 2011).
13	la répartition des occupés par strates
14	nombre d'entreprises en faillite et d'emplois perdus entre 1996 et 1998.
15	La contribution de l'accroissement de la population active dans le chômage.
16	la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction
17	la répartition des chômeurs selon le secteur d'habitat.
18	Evolution des travailleurs hors agriculture en milliers (1966-1973)
19	Répartition du nombre de poste d'emploi créés par le programme (ESIL) par secteur d'activité de 1998 à 2010
20	Répartition du nombre de poste d'emploi créés par le programme (TIP-HIMO) par secteur d'activité de 1998 à 2010.
21	le nombre d'inscrits au programme des contrats pré-emploi (CPE)

## Annexe n° 3

## La liste des graphiques

N°	Titres des graphiques
1	Evolution du PIB par habitant en Algérie (1980-2011)
2	croissance annuel du PIB en Algérie (1980-2011)
3	Evolution du taux d'accroissement entre 1845 et 1998, %.
4	Evolution de la population entre 1845 et 1998
5	Evolution de la population Algérienne entre 1962-2012
6	Pyramides des âges de la population Algériennes à travers les RGPH de 1966 et 2008
7	Evolution des indicateurs démographiques en Algérie depuis 1901
8	Evolution du Taux de mortalité infantile en Algérie (1948-2009)
9	Evolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe (1948-2009).
10	Evolution du taux de fécondité par âge aux différentes dates.
11	Evolution de l'âge moyen au premier mariage
12	pyramides des âges de la population Algérienne totale et la population Active en 1966
13	pyramides des âges de la population Algérienne totale et la population Active en 2008
14	Evolution du taux d'activité (1966-2011).
15	Taux d'activité par âges du sexe masculin aux différents recensements.
16	Taux d'activité par âges du sexe féminin aux différents
17	taux d'occupation par âge des hommes (1966-1977-2008)
18	taux d'occupation par âge des femmes (1966-1977-2008)
19	répartition de la population occupée par secteur d'activité économique
20	les taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteurs d'activité
21	la répartition des occupées par strates
22	la balance de l'offre et la demande d'emploi depuis 1971 à 2010
23	Evolution du taux du chômage depuis 1966 à 2011
24	la part de la population en chômage dans le chômage total aux différentes dates.
25	Evolution des taux de chômage par âge, sexe masculin (1966-2008)

26	Evolution des taux du chômage par âge, sexe féminin (1966-2008)
27	la répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction.
28	proportion des chômeurs selon le secteur d'habitat
29	la répartition des postes d'emplois crée par le programme ESIL par secteur d'activité de 1998 à 2010
30	répartition des postes d'emplois crée par le programme TUP-HIMO par secteur d'activité de 1998 à 2010.



## **Résumé**

La question principale à laquelle ce travail tente de répondre à travers cette étude est la suivante : Pourquoi les postes de travail offerts n'arrivent pas à satisfaire la demande en matière d'emplois ? Cette problématique s'appuie sur deux hypothèses: -l'offre de postes d'emplois n'arrive pas de répondre à la demande totale de travail malgré les politiques appliquées pour absorber le chômage. - l'accroissement démographique et l'urbanisation accélérée sont considérés parmi les facteurs essentiels de l'élévation du nombre d'actifs. Le faible rythme de la croissance économique a pour résultat un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Les analyses effectuées dans ce travail montrent que l'Algérie a connu un changement démographique structurel, avec une population estimée à plus de 35 millions d'habitants et un taux d'accroissement intercensitaire de 1, 72 % (1998-2008) et une population active estimée de 10 millions en 2011 va avoir des conséquences sur le marché du travail.

## **Mots clés :**

Croissance Démographique; Emploi; Chômage; Marché Du Travail; Politiques D'emploi; Transition Démographique; Offre; Demande D'emploi.